

Le Do-X part pour Lisbonne

Les réservistes français

Au mois d'août 1914 éclatait le conflit européen qui devait malheureusement dégénérer en conflit mondial. Un mois plus tard, un grand nombre de réservistes français, venus de tous les coins du pays et même de l'Amérique du Nord, se trouvaient à Montréal, s'attendant que l'occasion propice de s'embarquer pour la France. Certains d'entre eux étaient sans ressources. Le refuge Meurling lui

Au mois d'août 1914 éclatait le conflit européen qui devait malheureusement dégénérer en conflit mondial. Un mois plus tard, un grand nombre de réservistes français, venus de tous les coins du pays et même de l'Amérique du Nord, se trouvaient à Montréal, n'attendant que l'occasion propice de s'embarquer pour la France. Certains d'entre eux étaient sans ressources. Le refuge Meurling fut

La Corogne, Espagne, 27 (S.P.A.) — L'avion allemand *Do-X* a quitté cette ville pour Lisbonne à 10 heures 55 ce matin. C'est à Lisbonne qu'on décidera si l'avion doit traverser l'Atlantique.

LE PRIX DU PAIN

INTERVENTION DU GOUVERNEMENT FEDERAL

Ottawa, 27. (S.P.C.) — On attend sous peu des développements importants dans la campagne du gouvernement fédéral pour la diminution du prix du pain à moins que le prix de la farine ne soit réduit. Le sénateur Gideon-D. Robertson, ministre du travail, a enquéte sur les prix du pain et de la farine depuis quatre mois, avec l'aide du personnel du bureau d'enquête sur les combines, et cette enquête a maintenant atteint un point où une action est imminente.

A la suite des suggestions du ministre il y a quelques mois, le prix du pain fut réduit de 20 pour cent environ: le prix de la farine n'a toutefois pas baissé, et au ministère du travail on a exprimé l'opinion hier que la prochaine action doit venir des compagnies meunières.

M. Robertson a soumis les résultats de son enquête à la réunion du cabinet hier, et a annoncé plus tard qu'il convoquerait en consultation cette semaine plusieurs meuniers influents, afin de voir s'il n'y aurait pas moyen de réduire le prix de la farine. Avec le blé à environ 50 cents le boisseau, la farine reste au même prix que lorsque le blé se vendait à 100 cents.

S'il fallait faire une enquête sur les meuneries et les boulangeries en vertu de la loi d'enquête sur les combines, ce serait la plus dispendieuse enquête du genre qu'on ait faite au Canada. A cause des ramifications profondes de ces industries l'enquête devrait être nationale, et prendrait beaucoup de temps. Afin d'obtenir de prompts résultats et pour éviter d'embarrasser ces industries le gouvernement préfère coopérer avec les intéressés. Si cette tentative ne réussit pas, les informations et les renseignements nécessaires pour ouvrir une enquête à bref délai sont prêts.

Le gouvernement a reçu de nombreuses plaintes, et par une enquête discrète mais vigoureuse des informations autorisées; il est convaincu de la nécessité de tenir le prix du pain au minimum. La consommation de pain au Canada est d'environ 3,000,000 de pains par jour, et une diminution de seulement un cent signifie une économie de \$30,000 par jour et de \$10,000,000 par année pour le peuple canadien.

Grand'Mère est sans maire

Grand'Mère, 27. (D.N.C.) — Depuis le jugement de la Cour d'appel confirmant le jugement de la Cour supérieure des Trois-Rivières en défaveur pour cinq ans du Dr J.-E. Guibord, comme maire de notre cité, nous n'avons actuellement pas de maire. M. l'échevin Louis Trépanier remplit actuellement la charge de maire-suppléant. Une séance spéciale du conseil est convoquée pour ce soir, à laquelle le conseil fixera la date de la mise en nomination des candidats et la date de l'élection, laquelle aura lieu tout probablement en fin de décembre.

Avis de décès

MAILLOUX — A Montréal, le 26 novembre 1930, est décédé à l'âge de 83 ans et 11 mois, Augustin Mailloux, époux de Céline Bourdon, autrui de Melochville. Le corps funéraire partira à 2 heures samedi pour se rendre à Beauharnois où le service sera chanté à 10 heures, et de là au cimetière. Pas de fleurs.

Nécrologie

BERGFRON — A l'Hotel-Dieu, le 24, à 84 ans, Louis-Benoit Bergfron, époux de Wilhelmine Taché. A Montréal, le 25, à 84 ans, Elisabeth Trudeau, épouse d'Alfred Blais. A Montréal, le 25, à 65 ans, Marie St-Onge, épouse de feu Clément St-Onge, et en secondes noces de feu Lomer Bourcier. A Montréal, le 24, à 52 ans, Marie Vincente, épouse de feu Alphonse Charron. A Lévis, le 25, à 29 ans, Paul-Jean-Jacques, né Gérard Dumont, fils d'Orville Dumontier, de Montréal. A Montréal, le 25, à 48 ans, M. Jean Fiset, époux d'Elmira Lavigne. A Outremont, le 25, à 23 ans, Laurence, fille de feu Wilfrid Gagné et de Marie Lemay. A Montréal, le 24, à 65 ans, Charles Germain, époux de feu Victorine Beaudry. A Montréal, le 24, à 66 ans, Pierre Hume, époux d'Amélie Forque. A Québec, le 24, à 92 ans, M. Louis Lacroix, née Lucie Racicot. A Montréal, le 24, à 71 ans, Elise Charrand, épouse de feu Octave Lacroix. A Montréal, le 25, à 79 ans, Antoine Laroche, époux d'Alma Bessette. A Montréal, le 26, à 69 ans, M. Louis Lacroix, née Lucie Racicot. A Outremont, le 25, à 23 ans, Laurence, fille de feu Wilfrid Gagné et de Marie Lemay. A Montréal, le 24, à 65 ans, Charles Germain, époux de feu Victorine Beaudry. A Montréal, le 24, à 66 ans, Pierre Hume, époux d'Amélie Forque. A Québec, le 24, à 92 ans, M. Louis Lacroix, née Lucie Racicot. A Montréal, le 24, à 71 ans, Elise Charrand, épouse de feu Octave Lacroix. A Montréal, le 25, à 79 ans, Antoine Laroche, époux d'Alma Bessette. A Montréal, le 26, à 69 ans, M. Louis Lacroix, née Lucie Racicot.

LE BOULEVARD METROPOLITAIN

CAUSERIE DE M. MAURICE GABIAS AU "CLUB DE PUBLICITE"

M. l'échevin J.-M. Gabias, président de la Commission métropolitaine de Montréal, a donné hier au déjeuner hebdomadaire du Club de Publicité une causerie sur le boulevard métropolitain projeté.

Avant d'entrer dans le vif de son sujet M. Gabias donne quelques détails sur la Commission elle-même. Cette commission s'occupe de coordonner le développement des municipalités de l'île de Montréal: elle surveille les finances de ces municipalités et ses ingénieurs voient à ce que le développement d'une partie de l'île soit conforme au développement général.

C'est la congestion de la circulation qui a donné naissance au projet d'un boulevard traversant l'île: on pensa d'abord à la rue Sherbrooke, mais les ingénieurs de la ville connaissant que le prolongement de cette rue ne ferait qu'augmenter la congestion dans Montréal-Ouest, Notre-Dame de Grâce et Montréal même, proposèrent un autre projet, celui d'un grand boulevard qui passerait au nord de la montagne et serait relié à la rue Sherbrooke, à Montréal-Ouest et à Montréal-Est.

On se rendit compte tout de suite de l'avantage de ce projet sur celui de la rue Sherbrooke, mais comme la route proposée est en grande partie hors des limites de la ville, la législature donna à la Commission métropolitaine les pouvoirs nécessaires pour étudier et préparer les plans de ce boulevard. Tout cela a été fait et l'on attend maintenant l'approbation du conseil municipal pour commencer les travaux.

Ce boulevard aura 34 milles de longueur, et reliera Sainte-Anne-de-Bellevue au Bout-de-l'Île, traversant la ville au boulevard Crémazie; les principaux avantages du projet sont:

1. Diminution de la congestion actuelle par l'élimination de la plus grande partie des 15,000 automobiles qui circulent quotidiennement rue Sherbrooke, de Montréal-Ouest au centre de la ville.

2. Réduction considérable de la distance entre Sainte-Anne-de-Bellevue et le centre de la ville.

3. On n'aura pas besoin d'élargir la route de Lachine, et par conséquent on évitera de coûteuses expropriations, car la nouvelle route prendra la plus grande partie du trafic passant actuellement par les rues Sherbrooke et Saint-Jacques à Montréal-Ouest, Notre-Dame de Grâce, Westmount.

La largeur du boulevard sera de 200 pieds; évidemment on ne fera pas tout de suite le boulevard à 200 pieds de largeur, mais à cause des prix avantageux il a été décidé d'homologuer les 200 pieds immédiatement. La route passant par le milieu de l'île, toutes les municipalités en bénéficieront et par conséquent toutes paieront leur part du coût et de l'entretien.

Après la causerie on a posé quelques questions à M. Gabias qui a donné les détails supplémentaires suivants: le boulevard coûtera environ \$5,000,000 une fois terminée. Les municipalités paieront au pro rata de leur évaluation: Montréal paiera ainsi de 80 à 82% du total; c'est Montréal, dit M. Gabias, qui retirera le plus de profit de ce boulevard, il est convenable que Montréal paie la grosse part; le remboursement du coût du boulevard sera réparti sur une période de 40 ans. Mais ce n'est là des projets et non des décisions définitives.

M. J.-A. Laprés a remercié le conférencier et a proposé une résolution, qui a été adoptée immédiatement, demandant la construction immédiate de ce boulevard, vu sa nécessité.

M. W. G. McGruther président; on remarquait en outre à la table d'honneur: MM. Percy E. Nobbs, architecte, urbaniste et vice-président de la Ligue du Progrès Civique; Frederick Wright, chef du Municipal Service Bureau; Owen J. Callary, président du club Kinross; H.-A. Terreault, ingénieur en chef de la Commission métropolitaine; le colonel Paul J. Lacombe, président du Royal Automobile Club.

Le Mirage

ou "Blanchette", au Gesù, ce soir

La représentation de ce chef-d'œuvre de Brieux, aura lieu au Gesù ce soir. M. Charland interprétera le premier rôle et sera supporté par ses compagnons les "Anciens". Tous prévoient le plus brillant succès de la section dramatique des anciens de Sainte-Marie, dirigés par Louis-Philippe Hébert. Comme la direction s'attend à un record d'assistance, il faudrait se procurer des billets au plus tôt en s'adressant au sous-sol de l'église du Gesù. Téléphone: Lancaster 4453. (Communiqué)

Un musée militaire à l'île Sainte-Hélène

M. Allan Bray, président du comité exécutif municipal, a annoncé dans une lettre au président de la Société Historique de Montréal, M. Aegidius Fauteux, hier, que c'est l'intention des autorités municipales de transformer les anciennes casernes qui tombent en décadence à l'heure actuelle sur l'île Sainte-Hélène, en musée militaire. Il annonce dans la même lettre que des travaux seront aussi entrepris dans le cimetière, comme le suggère la Société.

La lettre de M. Bray a été accueillie avec satisfaction par les membres de la Société.

Commission métropolitaine

LE CHOIX DU SUCCESSION DE M. TERREAU. — M. BEAUBIEN PROPOSE UN BUREAU INDEPENDANT D'INGENIEURS

La Commission métropolitaine s'est réunie hier après-midi sous la présidence de M. Maurice Gabias.

M. Henry Auger, échevin du quartier St-Jacques, et un des représentants de la Cité dans la Commission, a proposé la nomination de M. J.-E. Blanchard, chef ingénieur de la cité de Montréal, en remplacement de M. H.-A. Terreault.

M. Auger a fait remarquer que la cité de Montréal paie 81% des dépenses de la Commission. Puisque c'est la ville de Montréal qui paie la presque totalité, elle a au moins le droit de contrôler par son chef ingénieur la dépense de son argent. M. Charbonneau, échevin de Ville-Marie, a appuyé la motion.

Le maire Beaubien, d'Outremont, affirme que la Commission a trop souffert par le passé d'avoir été à la remorque du département des travaux publics de la cité de Montréal, et qu'elle devrait former son propre bureau d'ingénieurs. La Commission paie \$700,000 tous les ans pour développer les municipalités à sa charge (Montréal en paie 81%) et M. Beaubien dit qu'il développerait une somme de \$20,000 pour organiser et faire fonctionner ce département.

Le maire Delpé Viau, de Lachine, estime qu'un département d'ingénieurs indépendant, coûterait au bas mot \$40,000.

M. Auger rappelle aussi au maire Beaubien que la Commission métropolitaine a ses bureaux à l'hôtel de ville, ainsi que ses salles de réunions. C'est Montréal qui paie en somme les dettes des municipalités environnantes. Elle doit avoir au moins le droit de veiller à la dépense.

M. Thomas Holland demande un rapport sur le coût d'un bureau d'ingénieurs indépendant. M. Gabias affirme à son tour que la Commission a souffert de retards dus au bureau des ingénieurs de la cité de Montréal.

M. le Dr H.-A. Gabias, étranger, car à la commission, dans le passé, on a toujours proclamé qu'il était nécessaire que l'ingénieur de la Commission fût l'ingénieur de la cité.

A la demande du maire Beaubien, la question est ajournée à la prochaine assemblée.

La Commission a ajournée indéfiniment le projet de construction d'un pont sur la rivière des Prairies à Montréal-Nord.

La ville de Verdun demande la permission de dépenser \$300,000 annuellement pendant cinq ans, pour travaux publics.

Le maire Beaubien a proposé un vote de condoléances à la famille J.-L. Perron.

L'assemblée était présidée par l'échevin Maurice Gabias et les membres suivants y assistaient: le maire Beaubien, d'Outremont; le maire D. Viau, de Lachine; le maire Hogg, de Westmount; le maire Ballantyne, de Montréal-Ouest; le maire Allen, de Verdun; le maire Léonard, de Montréal-Nord; les échevins Charbonneau, Auger, Dequiere, Holland, Quintal, Lippens et MM. Albert Hudon, J.-B. Méneau, J. Pelletier, A. Brisebois et M. Lau-reau.

Journée universitaire à Québec

Québec, 27. (D.N.C.) — Une messe solennelle a été célébrée ce matin à la chapelle du vieux séminaire à l'occasion de la journée universitaire des élèves de Laval. Mgr Philias Filion, recteur de l'Université Laval, a chanté cette messe en présence de plusieurs dignitaires ecclésiastiques.

Le sermon de circonstance a été prononcé par Mgr Camille Roy, aumônier de la Fédération universitaire.

Sur la fin de l'avant-midi, les élèves de Laval se sont rendus à l'hôtel de ville, où ils ont présenté leurs hommages au maire Lavigne.

La journée universitaire se terminera ce soir par un grand banquet au Château Frontenac. Les principaux orateurs seront Mgr P.-H. Filion, recteur, M. J.-E. Perrault, ministre de la voirie, qui remplacera M. L.-A. Taschereau, premier ministre, et Me Onésime Gagnon, C.R., qui représentera le gouvernement fédéral.

Les ordinations auront lieu dimanche

Les ordinations à la Basilique auront lieu dimanche et non samedi, comme on l'a annoncé. La cérémonie commencera à 7 heures du matin, et S. G. Mgr Gauthier confèrera les ordres majeurs et mineurs à une quinzaine de séminaristes.

Concert Jeannette Caillé

Ce soir, au Ritz-Carlton, Mlle Jeannette Caillé, pianiste, donnera un récital.

LES CLUBS LIBÉRAUX

UNE REUNION AU CLUB DE REFORME — ELECTION DES OFFICIERS — ELOGE DE DISPARUS

La Fédération des Clubs libéraux de Montréal a tenu son assemblée générale annuelle hier soir, au Club de Réforme, sous la présidence de M. Alfred Legault, organisateur du parti libéral. Dans l'assemblée, on remarquait: MM. Cardin, Rinfret, Mercier, David, P. F. Casgrain, Paul Mercier, Joseph Mercier, le Dr Arthur Denis, Clément Robitaille, Lionel Coviensky et Edouard Teller, le Dr Ernest Poulin, le Dr Anatole Plante, Victor Marchand, ainsi que des représentants de tous les clubs libéraux de Montréal.

Les officiers élus pour l'année 1930-31 sont: président honoraire, Mackenzie King et Taschereau; président, l'échevin Alfred Legault; vice-présidents, le Dr Milton Hersey et Armand Daigle; secrétaires, Lionel Coviensky et Edouard Teller, ce dernier succédant à Eugène Beaulac, démissionnaire; trésorier, J. H. Prévost; directeurs, représentant en même temps les clubs affiliés, MM. J. O. Gagné, le Dr Armand Hay, Joseph Murphy, Henri Schetagne, J. H. Bédard, Geo. Pigeon, M. Salomon, Aimé de Montigny, Henri Pelletier, J. A. Francoeur, Marcus Sperber, Emery Sauvé, T. Ryan, Jean Martineau, Georges Richer, Georges Caron, J. E. Michaud, Maurice Hart, P. Lopus, le Dr A. Kasatchenko, Harry Budyk, J. D. Perrault.

MM. Cardin, Rinfret, Mercier et David ont parlé d'organisation libérale; plusieurs délégués ont présenté des suggestions pour augmenter l'influence et la force des troupes libérales. L'assemblée a gardé le silence une minute en mémoire de MM. Adélard Turgeon, J. L. Perron, Armand Lebeau et Alphonse Verville, décédés.

Les orateurs plus haut nommés ont fait l'éloge de ces disparus.

Dix croisières aux Antilles

Les compagnies Cunard et Anchor ont organisé 10 croisières aux Antilles pour la période de novembre à avril. Les paquebots affectés à ces croisières sont l'"Aurania", le "Caledonia", le "Carinthia", le "Caronia", le "Franconia" et le "Tuscania".

"Derrière la scène"

PAR FRANCOISE GAUDET, 1930 (TROISIEME MILLE)

QUELQUES APPRECIATIONS DE CE VOLUME

Chaque page de ce livre est un enseignement sans prétention pédagogique. La pensée est juste et le sens en est vrai. (Alphonse Desilets, "Le Terroir", février 1930).

Sans la moindre prétention à la gloire littéraire sur un ton d'élevée simplicité qui ne se dément pas, mais dans la langue claire, l'auteur donne à tous des conseils d'une parfaite justesse, débordants de charité. Son unique ambition paraît être de bien faire le bien. (R. P. M.-A. Lamarche, O. P., "La Revue Dominicaine", février 1930).

Ces chroniques ont le charme prime-sautier de la fraîcheur, de la jeunesse et du naturel. Rien de guindé, ni de prétentieux; pas un soupçon de mièvrerie. Toutes ces pages respirent un équilibre remarquable et un grand sens pratique. Le style simple et sans recherche est toujours correct et limpide. ("La Liberté", Winnipeg, janvier 1930).

Mlle Gaudet vient à tous avec une douce philosophie, des attitudes sans prétention, se contentant de nous livrer quelques notes sans apprêts de son âme sensible. (Victor Barrette, "Le Droit", 14 février 1930).

Le Pape glorieusement régnant a parlé d'apostolat laïc; il n'a pas eu l'intention d'en exclure le monde féminin. Les demoiselles qui ont des loisirs comme Françoise Gaudet font bien d'en dépenser leurs activités dans les œuvres nécessaires à notre époque ou dans la composition de bons livres tels que celui qui vient de paraître. (Abbé F. Charbonnier, "Le Devoir", 10 février 1930).

"Derrière la scène", en vente à la librairie du Devoir, 75 sous l'exemplaire.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Une dénégation

Beauceville, 25 nov. 1930

Le Devoir, Montréal.

Monsieur le Directeur, J'ai lu avec étonnement, dans le Devoir de vendredi, 21 novembre, une longue nouvelle annonçant que le gouvernement de Québec allait mettre la main sur la presse hebdomadaire de cette province et que le Syndicat des hebdomadaires serait contrôlé par le parti, je puis affirmer qu'il n'y a absolument rien de fondé dans cette communication.

Je suis intimement mêlé dans l'organisation de ce Syndicat qui recevra sa charte provinciale dans quelques jours. Son but est purement simple et commercial. Jamais, ni de près ni de loin, l'honorable M. Nicol ou quelques chefs du parti libéral n'ont eu quoi que ce soit à faire avec cette organisation. Nous n'avons rien demandé au gouvernement et nous ne voulons rien lui demander. Les agents nécessaires pour le bon fonctionnement de ce syndicat ont été assurés, sur garantie valable fournie, d'une banque à charte de cette province, et nous n'attendons aucun secours d'aucun parti politique.

Le Devoir a été sans doute, certainement mal informé ou s'est étrangement mépris sur la raison de cette organisation qui comprendra des hebdomadaires des deux partis, lesquels se groupent pour la défense de leurs intérêts communs. L'achat en coopération et l'organisation d'un service hebdomadaire d'information étrangère et nationale.

Je vous remercie, Monsieur le Directeur, de bien vouloir enregistrer cette dénégation catégorique et de me permettre de déclarer ici que notre presse hebdomadaire entend rester maîtresse de ses principes politiques et que jamais comme le prétend le Devoir les chefs du parti libéral n'ont tenté de contrôler la presse par la voie d'un syndicat.

Croyez-moi, Votre tout dévoué, Edouard FORTIN, Directeur de l'Eclair, Beauceville.

N. de la R. — Nous enregistrons

volontiers la dénégation de M. Fortin. Notons simplement qu'il y admet la formation toute prochaine et définitive d'un syndicat d'hebdomadaires "qui recevra sa charte provinciale dans quelques jours". Ces hebdomadaires, dit-il, n'ont rien demandé au gouvernement ni ne veulent lui demander quoi que ce soit. Il reste la question de savoir ce qu'ils en ont déjà reçu et ce qu'il attend d'eux en retour. Rien que ce que l'Eclairer par exemple a reçu du gouvernement québécois depuis quelques années: cela est une fort jolie somme... et cela ouvre d'intéressantes perspectives. Cela pourrait, ainsi que pour maints autres hebdomadaires, remplacer le "secours" dont parle M. Fortin.

Pour le reste souhaitons que ce syndicat qui est en voie de formation, selon M. Fortin, commence par s'entendre pour que tous les membres en disent la même chose dans leurs explications et leurs dénégations. Car si l'on rapproche de ce que dit M. Fortin les admissions de M. Fortin lui-même, le vice-président de la Canadian Weekly Newspaper Association, dont nous parlions hier, on saisit bien des variantes. Pourquoi ne pas commencer par accorder les violons — en faire le syndicat, si l'on peut dire?

La situation financière en France

Paris, 27. (S. P. A.) — La situation financière de la France est aujourd'hui qu'elle l'était il y a un an; c'est ce que déclarait, hier, à la Chambre des Députés, M. Paul Reynaud, ministre des finances, en défendant une mesure du gouvernement qui prévoit la dépense de plusieurs millions pour de vastes travaux.



AUBAINES

Choix de croisières offertes à des prix très avantageux

"PRINCE ROBERT"

Bermudes — Jamaïque et Cuba

Trois départs de Boston 20 déc. 1930 — 10 et 31 jan. 1931 14 jours, aller \$140. et retour

"ARCADIAN"

Bermudes — Jamaïque et Cuba

Départ de New-York Jeudi, 8 janvier 1931 15 jours, aller \$140. et retour

"FORT GEORGE"

et "NARISSA"

St-Thomas — Ste-Croix — Barbades — Trinidad

Onze départs de New-York 6-13-27 décembre — 3-17-24 janvier 7-14-28 février — 7-21 mars 18 jours, aller \$135. et retour

Dans tous les cas les paquebots servent d'hôtel.

Pour tous renseignements

SERVICE DES VOYAGES LE DEVOIR

430, Notre-Dame Est

Tél. HARBOR 1241 Montréal

Liste complète des croisières d'hiver gratis sur demande

Au Mont-Saint-Louis

EXPOSITION BOTANIQUE — LE BEAU TRAVAIL DE TROIS LAUREATS DU CONCOURS DU DEVOIR

Les anciens élèves du Mont-St-Louis qui se sont réunis hier soir à leur Alma Mater ont été vivement intéressés par l'exposition des spécimens botaniques accompagnées de notes explicatives, présentées par trois des élèves actuels lors du Concours de botanique organisée par le Devoir, sous les auspices de l'Université de Montréal.

Il se sont rendu compte de l'excellent travail fourni par ces trois étudiants, MM. Lucien Lavigne, Elie Vincelli et Eugène Labonté, tous primés par le jury du concours, le 8 novembre dernier.

Les herbiers, les croquis de plantes, les dessins de coupes observées au microscope, les notes variées avaient été habilement exposées dans la vaste salle du musée où chacun les contempla à son aise.

Les travaux de M. L. Lavigne, particulièrement élaborés au point de vue scientifique, présentent un caractère de précision, de finesse, d'observation, de personnalité qu'il faut bien trouver chez un jeune homme appliqué à l'étude. M. Lavigne a remporté le deuxième prix du concours du Devoir. Un microscope binoculaire stéréoscopique, gracieusement offert par la maison Fisher Scientific, lui fut attribué.

M. E. Vincelli se distingue par la présentation artistique de son œuvre. Les spécimens recoltés, bien étalés sur fond noir, ressortent d'une façon plaisante; ils sont également accompagnés de notes personnelles intéressantes, rehaussées d'une enluminure délicate et de jolis croquis à la plume.

La valeur particulière du travail de M. E. Labonté se base sur les

ASSAINISSEZ votre BOUCHE vos FOSSES NASALES votre GORGE en faisant un usage habituel des PASTILLES VALDA ANTISEPTIQUES En Vente partout Les Exiger EN BOITES portant le nom VALDA Agent Général pour le Canada: J. Alfred OUMET 84, St. Paul St. East, MONTREAL.

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant



DR J. D. PAQUIN

CHIRURGIEN-DENTISTE

10 ans d'expérience et de bons services au public.

Le REEL SAINT-DOULEUR 1297, SAINT-DENIS

Coin Ste-Catherine. L'an. 8361

PHARMACIE LAURENCE

Angle Saint-Denis et Ontario

Diognes et Produits Chimiques Supérieurs.

Tous les remèdes nouveaux.

PRESCRIPTIONS

médicales remplies avec soin.

Livraison rapide par toute la ville.



SIROP MATHIEU

de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue

CASSE LA TOUX

PETITES AFFICHES

- Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous — La même annonce, un mois, remise de 10%. NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. CARNET MONDAIN, etc.—\$1.00 par insertion.

MIEL DE CHARLESBOURG

Le produit le plus doux du Canada. Récolté de 1920, 15,000 livres de miel fin. Le bidon de 13 livres, \$3.00, par la maille, franco, dans le Québec, Jacques Verret, Charlesbourg, Québec. 21-12-30

Judicieuses remarques qu'on y rencontre et sur l'analyse détaillée des plantes présentées. Ces trois élèves méritants font honneur à l'institution qu'ils fréquentent, et le beau résultat qu'ils ont obtenu constitue une preuve entre mille autres, de l'excellente formation qu'ils y reçoivent.

La fête annuelle aux huitres des Anciens du Mont-St-Louis a eu lieu hier soir au collège même et réunissait un grand nombre d'anciens. M. Paul-E. Dufresne, ingénieur industriel, a fait à cette occasion une causerie. M. Lorenzo Bélanger a présenté M. Dufresne et M. Arthur du Perron l'a remercié. Le Frère Directeur adressa aussi la parole.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)

LA PIPE Cavité Ne se bouche pas, ne râle pas, n'envoie pas de jus dans la bouche. No 1, \$1.00 — No 2, 50c. Cavité de Luxe faite à Londres Avec étui et bouquin en ambre, monté en or, \$6.00. Avec sac en chamollette et bouquin en vulcanite, \$2.50. E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal

Nous avons fait venir, à la demande de plusieurs lecteurs,

LITURGIA

Encyclopédie populaire des connaissances liturgiques publiée sous la direction de

l'Abbé R. AIGRAIN

professeur aux facultés catholiques de l'Ouest

Ce livre vient de nous parvenir. Il contient près de 1200 pages et est indispensable à toutes les bibliothèques et maisons d'éducation. Il complète admirablement ECCLESIA, ouvrage dont nous avons vendu des centaines d'exemplaires.

\$2.50 au comptoir; \$2.75 par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, NOTRE-DAME EST, Casier Postal 4020.

La Société Coopérative DE FRUITS FRAIS Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires HARBOR 5555 102, RUE SAINTE-CATHERINE 757

Geo. Vandellac Limitée Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. Gour

Docteurs. Consultez !!! ETABLISSEMENTS GAFFE, GAILLOT & PILON 31, Blvd de Vaugrand — Paris XVème Rayons X Diathermies Electrothérapie G

Demain: VENDREDI, 28 novembre 1930.
Saint Jacques de la Marche, confesseur.

Lever du soleil, 7 h. 15.
Coucher du soleil, 4 h. 20.
Lever de la lune, 1 h. 16.
Coucher de la lune, 11 h. 58.
Lever du soleil, 7 h. 14.
Coucher du soleil, 4 h. 20.
Lever de la lune, 1 h.
Coucher de la lune, 10 h. 50.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 32.
Minimum 18.
Même date 22 dernier 32.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.54. 11 heures a.m. 29.56.
Midi 29.57.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Mauré, 1610 St-Denis, Montréal.

M. Adélar Godbout remplace M. Perron comme ministre de l'agriculture

M. Carroll a assermenté le nouveau titulaire à 11 heures 30, cet avant-midi

QUEBEC, 27. (D.N.C.) — M. Adélar Godbout, député de l'Islet, a été assermenté ce matin, comme ministre de l'Agriculture pour succéder à feu M. J.-L. Perron. La cérémonie s'est déroulée à 11 h. 30 dans les bureaux du lieutenant gouverneur, M. Carroll, et a été très solennelle. Etaient présents: MM. Taschereau, Pérodeau, Mercier, Edouard Fortin, député de Beauce, Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, M. le Dr Alfred Morrissey, secrétaire du Conseil exécutif, M. F. T. Hecker, secrétaire de M. Taschereau et les courtoisiers parlementaires.

M. Adélar Godbout est le sixième ministre assermenté depuis le 24 avril 1929, alors que M. Hector Laferté, fut nommé ministre de la Colonisation.

Les autres ministres nommés successivement furent MM. Ouellet, McMaster, Pérodeau, Francoeur, Scott et Godbout.

Le "Devoir" avait annoncé la nomination très probable de M. Godbout comme ministre de l'Agriculture, dès le 23 octobre.

NOTES BIOGRAPHIQUES

M. Adélar Godbout est né le 24 septembre 1892 à Saint-Eloi de Témiscouata. Son père, Eugène Godbout, représentait le comté de Témiscouata à la Législature. Il fit ses études au Séminaire de Rimouski, puis étudia l'agriculture à Sainte-Anne de la Pocatière, puis à Amherst, Massachusetts. Il épousa en 1923, Mlle Dilda Fortin, de l'Islet, dont il eut quatre enfants. Il enseigne au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière et fait partie de nombreuses sociétés d'agriculture. Il fut élu pour la première fois à la Législature lors d'une élection partielle tenue dans le comté de l'Islet le 13 mai 1929.

Le budget de Montréal

CELUI DE 1931 EST DE \$38,635,224.66 — DEMANDES DE CREDITS POUR \$41,698,385.21 — INSUFFISANCE DE FONDS DE \$3,063,160.55

Le comité exécutif a reçu du contrôleur et auditeur de la cité, M. J.-B. A. Méreane, le rapport du budget de 1931. Le chiffre total du budget, pour 1931, est de \$38,635,224.66 contre \$36,776,698.91, l'an dernier. Voici le texte des principaux passages du rapport de M. Méreane: "Le comité exécutif a l'honneur de faire rapport: "Qu'en conformité avec les devoirs qui lui sont conférés par la charte de la cité, il a préparé les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 1931, et qu'il a l'honneur de soumettre à votre approbation la répartition suivante:

	1930	1931
I Intérêts	\$ 9,106,297.81	\$10,117,800.41
II Fonds d'amor.	1,099,064.32	1,138,996.29
III Tax. d'écoles	8,772,748.13	9,290,000.00
IV Tax. d'écoles rajustés des crédits des années antérieures	250,686.65	
V Fonds de réserve 3 p. cent	840,118.52	842,556.74
VI Réserves pour pertes	200,000.00	100,000.00
VII Pensions et annuités	175,000.00	225,000.00
VIII Commission métropolitaine	350,000.00	400,000.00
IX Taxes spéciales, remboursements au fonds de roulement	950,000.00	1,350,000.00
X Contrats obligations, etc.	4,007,877.43	4,735,889.72
XI Traitement du directeur des services	10,000.00	10,000.00
XII Dépenses générales d'administration, salaires et gages	10,960,905.05	10,514,981.50
Totaux	\$36,776,698.91	\$38,635,224.66

Le revenu probable pour l'année municipale de 1931 tel qu'établi par le contrôleur et l'auditeur de la cité se chiffre à \$38,635,224.66. Les demandes de crédits par les chefs des différents services s'élèvent à \$41,698,385.21, soit \$3,063,160.55 de plus que le montant disponible. Voici le détail de l'évaluation du revenu pour 1931:

Cotisation	\$24,409,454.58
Taxes de l'eau	4,761,327.63
Taxes d'affaires	2,719,830.83
Recettes au 31 oct.	5,171,515.09
Recettes diverses pour nov. et déc.	1,073,096.43
Montréal Tramways 1931	500,000.00
Total	\$38,635,224.66

SOMMAIRE DES DEPENSES OBLIGATOIRES

Voici le sommaire des dépenses obligatoires par département selon les réquisitions de 1931: finances, \$697,762.00; permis, \$250,000; travaux publics: service technique, \$40,000; voirie, \$580,000; chantier, \$59,648.65; aqueduc, \$481,100; égouts, \$28,500; éclairage, \$658,000; système d'alarmes, \$35,500; téléphone de la police, \$18,500; police, \$2,940; incendie, \$26,533.02; santé, première partie, \$98,500; deuxième partie, \$1,758,905.75.

Grand total, \$4,735,089.72 comparativement à \$4,364,577.61 qui avaient été votés pour l'année 1930.

Voici le sommaire des salaires et gages requis pour 1931: Bureau du maire, \$4,980.00; directeur des services, \$18,500; contrôleur et auditeur, \$65,560.00; secrétaire de la cité, \$89,760; contentieux et Cour du recorder, \$148,960.

Service des finances: trésorier, \$262,500; bureau du payeur, \$19,000; permis, licences et privilèges, \$154,280; marché, \$41,600; achats et ventes, \$18,820; impressions et papeterie, \$4,560; estimateurs, \$120,970.

Services des travaux publics: directeur, \$27,067.50; voirie, \$93,

L'Allemagne proteste

ELLE ACCUSE LA POLOGNE DE TERRORISME A L'EGARD DES ALLEMANDS DE LA HAUTE-SILÉSIE

Berlin, 27 (S.P.A.) — Dans une séance qui a duré presque toute la nuit, le cabinet allemand a décidé de porter contre la Pologne la prochaine assemblée régulière du conseil de la Société des nations une accusation de terrorisme à l'égard des Allemands de Haute-Silésie.

Dans l'intervalle de la prochaine assemblée du conseil de la S.D.N., qui doit avoir lieu le 15 janvier, l'Allemagne fera parvenir au secrétariat de la Société un mémoire pour protester contre ce qu'elle désigne comme actes de terrorisme en Haute-Silésie et aussi pour protester contre ce qu'elle affirme être une violation de la liberté de voter commise pendant la dernière campagne électorale de la Haute-Silésie.

LE PLAN YOUNG

Berlin, 27 (S. P. A.) — Dans un discours à la ligue des industriels allemands aujourd'hui, M. Hans Luther, président de la Reichsbank, corroborant la ratification allemande du plan Young, a dit que même les plus ardens révisionnistes comprennent que l'Allemagne doit payer promptement les dettes d'un caractère privé. Il a toutefois exprimé l'opinion qu'une vision plus nette des dangers de la présente solution du problème des réparations causera quelques modifications aux ententes de réparations. Quoi qu'il advienne de ce qu'on appelle le moratoire ou de la révision, a-t-il ajouté, l'Allemagne remplira ses obligations particulières régulièrement.

Un déjeuner à M. Ferguson

Toronto, 27 (S.P.C.) — Les députés conservateurs à la Législature ontarien se sont réunis aujourd'hui dans l'édifice du parlement avec les autres principaux chefs du parti pour assister à un déjeuner donné en l'honneur du premier ministre Ferguson dans la salle à dîner de l'Orateur. Les conservateurs sont censés souhaiter la bienvenue au chef du parti qui revient d'un voyage en Grande-Bretagne, mais ceux qui suivent attentivement la politique ne seraient pas surpris que ce soit une fête d'adieu.

Il semble bien qu'il se tiendra un caucus et que M. Ferguson consultera ses partisans sur l'opportunité pour lui d'accepter le poste de haut commissaire du Canada à Londres que vient de lui offrir M. Bennett. On s'attend à ce que M. Ferguson déclare qu'il désire accepter ce poste et que ses amis acceptent son départ en exprimant des regrets. Les conservateurs tiendront un autre ralliement à Toronto le 2 décembre pour discuter la situation.

La démission de Pilsudski

Varsovie, 27 (S.P.A.) — Au cours d'une réunion, il y a quelques heures, les députés ministériels ont appris que le maréchal Pilsudski a décidé de quitter le poste de premier ministre pour se vouer exclusivement à l'armée. A cette fin, il gardera le portefeuille de la guerre et son poste d'inspecteur en chef de l'armée.

On croit que le colonel Walery Slawski, qui a déjà été premier ministre, reprendra ces fonctions. Cette modification ne changera très probablement rien à la politique du gouvernement.

Le Pérou n'est pas calme

Arica, Chili, 27 (S.P.A.) — D'après des dépêches particulières provenant de Lima, le gouvernement provisoire du Pérou, qui a pour chef le colonel Luis M. Sanchez, se trouve en face de graves difficultés. Il avertit de ces dépêches qu'on se bat constamment dans les rues de la capitale péruvienne, que le gouvernement péruvien a exécuté plusieurs personnes. L'absence de dépêches ordinaires confirme la nouvelle de l'établissement d'une censure rigoureuse à Lima.

Le Do-X arrive à Lisbonne

Lisbonne, 27 (S.P.A.) — Le gigantesque avion allemand "Do-X" est arrivé dans la capitale portugaise cet après-midi. Il venait de la ville espagnole de La Corogne et a mis quatre heures à faire le trajet.

Lisbonne devait être le point de départ du "Do-X" pour une traversée de l'Atlantique, mais apparemment les Dornier ont abandonné leur projet.

Le banquet Sauvé et Duranleau à la radio

Les discours qui seront prononcés ce soir au banquet offert par le Club Arthur-Sauvé à MM. Arthur Sauvé, ministre des postes et Alfred Duranleau, ministre de la marine, seront irradiés par le poste CKAC. Le Canadian National a bien voulu céder aux organisateurs son heure d'audition.

Le banquet a lieu à l'hôtel Mont-Royal et commencera à 8 heures.

M. Taschereau est trésorier provincial

Québec, 27 (D. N. C.) — M. L.-A. Taschereau, premier ministre et procureur général, a été assermenté à midi comme trésorier provincial par le lieutenant-gouverneur. La cérémonie s'est déroulée dans la salle du Conseil après que M. Adélar Godbout eut prêté le serment d'office comme ministre de l'agriculture.

Au Board of Trade

LES MEMBRES APPROUVENT EN PRINCIPLE LE CREUSEMENT, L'ELARGISSEMENT ET L'AMELIORATION DU CHENAL DU SAINT-LAURENT JUSQU'AUX GRANDS LACS, QUAND LES CIRCONSTANCES L'EXIGERONT

Le Board of Trade avait convoqué ses membres hier après-midi pour étudier la question de la canalisation du Saint-Laurent. Cette réunion spéciale s'est prolongée après six heures, non pas que les discussions fussent acrimonieuses, mais parce qu'il y avait de nombreuses opinions à concilier. Le Conseil avait fait tenir le texte de la résolution aux membres quelques jours avant la réunion, aussi ceux qui avaient les amendements à proposer arrivaient-ils armés de pied en cape. Après que le secrétaire eut donné lecture du texte de la résolution, le président, M. Walter Molson, expliqua la situation de son mieux. Il y a trois aspects à la question, dit-il, l'aspect technique, l'aspect financier, c'est l'aspect financier surtout qui est le ressort de cette organisation, pour le reste nous pouvons bien avoir confiance en nos hommes d'Etat et nos ingénieurs.

La résolution adoptée par le Board of Trade approuve en principe le creusement, l'élargissement et l'amélioration générale du chenal du Saint-Laurent jusqu'aux grands lacs, mais seulement "quand les circonstances l'exigeront". Mais la résolution laisse entendre bien clairement que le temps n'est pas encore venu. Le colonel L.-W. Gear a réussi à faire insérer une clause qui s'oppose à l'exportation de l'énergie électrique produite du côté canadien et même de la part d'énergie qui revient au Canada de l'énergie produite en territoire neutre.

Les considérants de la résolution rappellent qu'il n'a pas été prouvé que la canalisation du Saint-Laurent abaisserait d'une façon tangible le coût de transport du grain ou qu'il en résulterait des avantages proportionnés aux frais que les Etats-Unis et le Canada devraient encourir, que les calculs sur le coût de l'entreprise ne sont qu'approximatifs et que l'expérience a prouvé, à Suez, à Panama, à Manchester, que le coût réel est toujours de 100% à 200% plus élevé que le coût prévu, que la voie navigable du Saint-Laurent, entretenue à peu près exclusivement par le Canada jusqu'ici bien qu'elle soit ouverte à toutes les nations, peut suffire aux besoins pour bien des années à venir.

La résolution elle-même comprend quatre clauses: le Board of Trade est favorable à la canalisation du Saint-Laurent en temps opportun, mais croit que le projet devrait être exécuté section par section et qu'il n'est pas encore temps d'en entreprendre la construction; l'énergie électrique devrait être développée selon un système de permis qui obligerait le détenteur d'une navigation selon le plan d'ensemble comme à Beauharnois; il faudrait distinguer entre les frais encourus pour fins de navigation et le coût du développement de l'énergie électrique qui devrait être porté par les bénéficiaires; les Etats-Unis qui retireraient plus de profits de l'entreprise devraient contribuer à en défrayer le coût dans une juste proportion, mais de façon à ne pas altérer la souveraineté du Dominion.

Ce soir

LE COURS DE M. L'ABBE GROULX

Ce soir, à huit heures et quart, salle des cours publics de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, cours de M. l'abbé Groulx sur la phase judiciaire et politique de la Question des Ecoles du Manitoba. Entrée libre: Dames et messieurs sont invités.

Congé national aux Etats-Unis

New-York, 27. (S. P. A.) — La célébration de l'action de grâce donne lieu aujourd'hui aux réjouissances habituelles. A New-York on a pris des mesures pour donner des repas abondants à tous les miséreux.

Le froid à Chicago

Chicago, 27. (S. P. A.) — Une température de zéro a fait onze nouvelles victimes dans cette ville, depuis hier soir. On mande de l'Ohio et de l'Indiana que des tempêtes de neige ont causé des accidents mortels dans ces deux Etats.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 27 (S. P. C.) — Voici quels sont les pronostics de la température pour le bassin du haut Saint-Laurent et de l'Outaouais: vents modérés et frais du nord-ouest; beau et assez froid aujourd'hui et demain.

La topographie du vieux Montréal

LE MONT-ROYAL EST-IL UN VOLCAN OU UN LACCOLITE? — DES LACS ET DES RUISSEAUX — LES ANCIENNES RIVES DU SAINT-LAURENT — LA CONFERENCE DE M. A. BEAUGRAND-CHAMPAGNE DEVANT LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL

M. A. Beaugrand-Champagne, architecte, versé dans l'archéologie et qui de l'archéologie est allé à la géologie, a fait revivre dans l'imagination et sous les yeux des membres de la Société Historique de Montréal, hier soir, par une conférence et des cartes à l'appui, dessinées par lui-même ou remises au point, le volcan du Mont-Royal, les lacs qui dominaient autrefois sur l'île de Montréal et les rivières et ruisseaux qui n'ont pas encore tous disparu. Il avait intitulé sa conférence *La topographie de l'ancien Montréal* et elle révélait tout le travail personnel qu'avait fait M. Beaugrand-Champagne pour transmettre à la postérité sous forme de cartes ou autrement, le fruit de ses constatations géologiques.

Le Mont-Royal est la cause de la complexité des conditions géologiques de l'île de Montréal, dit-il. On discute encore sur la date de son apparition, c'est-à-dire sur la date où la lave a soulevé le lit de roche tertiaire, qui appartient à l'époque primaire. Tout le reste est de l'époque quaternaire, de sorte que l'on est partagé entre deux époques extrêmes et que ce fait complique au lieu de simplifier la question de la date de la naissance de la montagne.

M. Beaugrand-Champagne s'est défendu de vouloir entrer dans le débat qui se poursuit depuis longtemps entre deux écoles: l'une qui en tient pour le volcan et l'autre qui en tient pour le laccolite. Si le Mont-Royal est un laccolite, il se serait formé à l'époque quaternaire, c'est-à-dire la plus récente. La lave se serait figée sur place et il n'aurait rien recommencé à cracher. Ça s'est vu ailleurs où l'on croirait être en présence d'un volcan à jamais éteint, mais c'était un laccolite et un bon jour il s'est éveillé. Les deux écoles soutiennent des théories qui ont du bon sens, mais rien n'a pu nous fixer aujourd'hui encore.

LES LACS

Autour du Mont-Royal des dépôts de tourbe, marneux et fossilifères, trahissent la présence d'anciens lacs. Quelques-uns existent encore sous forme de marais. Le plus grand lac qui aurait existé sur l'île de Montréal serait celui qui se trouvait aux pieds de la falaise, dans le village de Turcot, où se trouvent les cours fermés du Canadien National.

Il est d'ailleurs désigné par les géologues sous le nom de Lac Turcot et il était traversé par la petite rivière Saint-Pierre. On le nommait aussi lac à l'ouest. Il y avait aussi un deuxième lac assez étendu, entre le Sault-aux-Éclairs et la Côte Saint-Michel, puis un autre se trouvait à la Côte-des-Neiges, dans le cimetière protestant; un autre se trouvait entre les deux cimetières du Mont-Royal, un autre au Queen Mary Road, qui devait avoir au moins 300 pieds de diamètre — et ici l'un des membres fait connaître qu'une pelle mécanique creuse à 100 pieds à cet endroit et qu'elle tire une quantité de coquillages, ce qui confirme l'ancienneté du cimetière. Il y avait deux autres lacs dans l'ouest, l'un vis-à-vis de la nouvelle université, et l'autre dans le parc municipal d'Outremont, converti d'ailleurs en étang artificiel. Ce dernier aurait eu jusqu'à 2,000 pieds de longueur ou près d'un demi-mille. Enfin, le réservoir Mc-Tavish et le carré Saint-Louis étaient autrefois aussi des lacs.

LES RUISSEAUX

On retrace deux principaux ruisseaux qui descendaient de la montagne et faisaient des méandres multiples avant de se jeter dans une rivière, l'un, appelé aussi la source Raimbault, passait dans Outremont, traversait ensuite Saint-Laurent et allait se perdre dans la rivière des Prairies. M. Beaugrand-Champagne fait ici observer que de la rue Maplewood, à Ville Mont-Royal, ce ruisseau coule encore à ciel ouvert et qu'au printemps il prend les proportions d'un vrai torrent. Un autre ruisseau important qui alimentait plusieurs petits lacs est celui qui traversait l'avenue du Parc, passait au square St-Louis — où le premier réservoir utilisé pour l'aqueduc de Montréal se trouvait — et après toute une série de crochets, allait passer à travers le parc LaFontaine, descendant vers le sud pour se perdre dans la petite Rivière St-Pierre. Le conférencier ajoute qu'il coulait aussi un ruisseau dans l'axe de la rue Ontario et qu'il y avait de la rencontre des rues Ontario et St-Denis, il y avait là, autrefois, un marécage vulgairement appelé: La Mare aux Grenouilles. M. Beaugrand-Champagne ajoute que son grand-père est mort à 98 ans et qu'il avait appris de lui l'existence de cette mare et son nom.

LES RIVAGES DU SAINT-LAURENT

Le conférencier fait observer ensuite que le Saint-Laurent a fait régression sur lui-même maintes et maintes fois. On retrace sur la pente de la montagne, dit-il, de 20 à 30 rivages différents. Ceux de l'avenue des Pins, de la rue Sherbrooke, de Sainte-Catherine et de Dorchester sont indiscutables.

Certains prétendent que les glaciers continentaux ont emporté le sommet de la montagne et que celle-ci avait au moins 2,000 pieds de plus en hauteur qu'aujourd'hui. Est-ce que c'est la montagne qui

Deux nouveaux conseillers législatifs

Les députés de Lévis et de Dorchester sont nommés à la Chambre haute

QUEBEC, 27. (D.N.C.) — Le gouvernement provincial a nommé ce matin le Dr A.-V. Roy, député de Lévis, au Conseil législatif ainsi que M. J.-E. C. Ouellet, député de Dorchester.

M. Ouellet a donné sa démission comme ministre sans portefeuille hier après-midi.

LE Dr A.-V. ROY

Le Dr Alfred-Valère Roy est né à Bienville, comté de Lévis, le 3 mai 1870. Il fit ses études classiques et se fit recevoir médecin à l'Université Laval. Il épousa en 1904 Mlle Bella Kiely, de Berlin, New-Hampshire, dont il eut huit enfants. Il est chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il était élu à la Législature pour représenter le comté de Lévis aux élections générales de 1916, et il a toujours été réélu depuis.

M. C.-E. OUELLET

M. Charles-Ernest Ouellet est né le 23 décembre 1882 à Sainte-Germaine de Dorchester. Il a dû se contenter des études qu'il fit à l'école paroissiale. Il épousa en 1905, Mlle Marie Ferland, aussi de Sainte-Germaine, dont il a eu treize enfants. Il s'est consacré à l'agriculture dans sa paroisse natale. Il est membre de plusieurs sociétés agricoles. En 1917, il se faisait élire par acclamation député de Dorchester à Québec, et il a toujours été réélu depuis. Le 1er mai 1929, il était appelé à faire partie du cabinet comme ministre sans portefeuille.

Le désarmement

LA THESE FRANCAISE PROVOQUE UN VIF DEBAT — LE DELEGUE ALLEMAND QUALIFIE LA CONFERENCE DE GENEVE DE MISERABLE FAILLITE

Genève, 27. (S. P. A.) — La thèse française, que les vainqueurs de la guerre 1914-1918 ont le choix entre la réduction des armements et le maintien de la situation présente, a précipité un vif débat aujourd'hui, à la commission préparatoire de désarmement. Cette thèse se trouve formulée dans la proposition suivante, que la Grande-Bretagne a appuyée: La présente entente n'inflige en aucune manière les obligations des traités antérieurs en vertu desquels certaines parties contractantes conviennent de limiter leurs armements terrestres, navals et aériens et ont fixé en corrélation leurs obligations et leurs droits respectifs quant à cette entente. Le délégué d'Allemagne, le comte von Bernstorff, a écouté la lecture de la proposition, il a annoncé qu'il s'y oppose, puis il a qualifié la conférence de la commission de misérable faillite au point de vue de désarmement terrestre.

Le délégué de Grande-Bretagne, lord Cecil, a accusé le délégué allemand de faire obstacle à la conférence. Des autres délégués, quelques-uns ont appuyé la proposition franco-britannique, les autres ont dit que la question est purement politique et appartient à la conférence générale.

Première séance de la Commission technique

La Commission technique se réunira pour la première fois lundi prochain. Elle étudiera comme première question le problème de l'éclairage de la ville. Actuellement, les rues de la ville sont éclairées par la *Montreal Light, Heat and Power*, pour une somme de plus de \$600,000. Mais le contrat expire présentement et il s'agit de savoir quelle attitude prendra la ville. C'est là où on verra l'utilité d'une commission technique. Car un des membres, M. J. M. Robertson, est ancien chef ingénieur de la *Montreal Light, Heat and Power*, et a déjà sauvé des sommes considérables à des entreprises compromises, lorsqu'il s'est agi d'établir leur contrat avec les compagnies d'électricité.

La cause Labelle-Ménard

LE JUGE FABRE-SURVEYER RENVOIE UNE ACTION INTENTÉE CONTRE UN NOTAIRE

M. le juge Fabre-Surveyer a rendu jugement ce matin dans plusieurs causes entre autres celle de Labelle contre Ménard. Mme Philomène Labelle, épouse séparée en biens de F.-X. Lavigne, poursuivait le notaire J.-R. Aldéric Ménard, de Beauce, disant qu'il lui aurait fait faire un placement hasardeux.

Mme Labelle avait placé \$2,500 sur première hypothèque, puis probablement pour soustraire cet argent à l'influence de son mari, elle le retira, payant \$50 d'honoraires au notaire Ménard pour lui avoir trouvé un acquiescement de sa créance.

Elle voulait placer ensuite son argent, et le notaire Ménard la conduisit au *Credit-Canada*. Après avoir discuté de divers placements la demanderesse acheta des actions du *Credit-Canada*, dont le rendement était de 8%, et qui, l'année précédente, avaient bénéficié d'un boni de 10%. Vu ce fort rendement, la demanderesse en acheta, mais il est prouvé qu' alors M. Ménard mit la demanderesse sur ses gardes lui disant qu'il ne trouvait pas ce placement avantageux. Considérant que M. Ménard n'aurait pas dû comme agent du *Credit-Canada*, et qu'il ne faisait pas le placement pour sa cliente, qu'il lui déclara n'avoir pas grande confiance dans ces actions, et que de plus subseqüemment, en 1929, la demanderesse fit faire son testament par le notaire Ménard, le juge renvoie l'action.

Les Indiens sentenciés

Calcutta, Bengale, 27 (S.P.A.) — Un tribunal spécial a infligé aujourd'hui de dures sentences à six personnes accusées d'avoir participé à l'attaque de l'arsenal de Chittagong en avril. Six des défenseurs de l'arsenal ont perdu la vie dans l'affaire.

Trois des inculpés, Narayan-chandra Roy, Bhupal et Bose ont été condamnés à vingt ans d'exil, à quatorze ans d'emprisonnement solitaire et à trois ans d'emprisonnement ordinaire. Les trois autres seront déportés pour douze ans et ils feront onze ans d'emprisonnement. Les sentences de déportation et d'emprisonnement seront purgées simultanément.

La page des



PETITS TRAITS DE PLUME

Les nôtres et ceux des autres

Jeudi, 27 novembre 1930.

PROBLEME

Il revient chaque année, à l'occasion de la Sainte-Catherine. Comment se fait-il que le sucre à la crème se fasse avec du lait?

GRAND ESPOIR

Les bustes de huit journalistes qui ont illustré l'Etat de l'Illinois ont été dévoilés, il y a quelques jours, au Hall of Fame de l'Université de Champaign, Ill.

Cette nouvelle redonne de l'espoir aux journalistes qui désiraient passer à la postérité... en se faisant couler dans le bronze.

TELEPHONES

Où trouve-t-on, par tête de population, plus de téléphones que dans tout autre pays du monde?

Voilà bien une question qui doit vous embarrasser. Afin qu'il n'en soit plus ainsi, nous allons vous donner la réponse.

C'est dans la Cité vaticane. En effet, le système téléphonique de la Cité vaticane est très moderne. Il a été inauguré en présence du Souverain Pontife Pie XI. Ce système téléphonique est relié au poste central de la ville de Rome; il est ainsi en communication avec les 35,000,000 d'appareils téléphoniques en opération dans le monde entier.

VERITE DE LA PALISSE

Il faut presque qualifier de la sorte la déclaration suivante du major George Thompson: "Si, durant la guerre, on avait pu inventer un casque complètement à l'épreuve du son, nous n'aurions pas autant de cas de nervosité à déplorer..."

Oui, en effet, mais il est un peu tard pour y penser. La dernière des grandes guerres n'est-elle pas finie depuis une douzaine d'années? Au risque de déplaire aux nations pacifiques, nous ne l'affirmons pas.

LE PURITAIN

Gilbert K. Chesterton, maître du paradoxe et de l'épigramme, récemment de passage à Montréal et actuellement aux Etats-Unis, le définit comme suit: "Un puritain, dit-il, est une personne qui répand une juste indignation à tort."

Et l'Anglais converti se défend de l'être. Mais vous?...

EN AEROPLANE

Le transport des passagers par avion devient de moins en moins coûteux — non pas en ce qui concerne la crainte salutaire de certaines personnes à l'idée de monter dans les airs — mais en ce qui regarde le vil métal qui se raréfie

au fond de ma poche. La Canadian Airways annonce une nouvelle réduction du taux de transport. Cette diminution le fixe maintenant à un peu plus de cinq sous au mille, ce qui est plus bas que les prix en cours aux Etats-Unis.

Venez-vous faire un tour d'aéro?

LES CIMETIERES SUPPRIMES

Dans une pensée que n'inspire certainement pas un sentiment de respect pour les morts, le Soviet de Moscou vient de décider que tous les cimetières existant actuellement devront être détruits dans un délai de deux ans.

Des parcs publics seront aménagés sur leur emplacement.

Tous les corps provenant de ces cimetières seront obligatoirement incinérés.

Les victimes des Soviets sont devenues trop nombreuses. Où mettrait-on leurs corps s'il fallait les enterrer?

Par exemple, dans la première quinzaine d'octobre seulement, d'après les renseignements officiels, le Guépéou a exécuté 3,000 sentences prononcées par les tribunaux soviétiques contre des adversaires du régime.

Superbe régime! en effet. Le 1er novembre, on a dû promulguer un nouveau décret mettant le peuple russe à la ration, tout comme au temps du communisme militaire. Et tandis que la Russie exporte, ses enfants crévent de faim et se voient persécutés avec un acharnement de plus en plus zélé.

Encore à la suite du nouveau décret, toutes les personnes ayant quelque rapport avec les milieux religieux (les prêtres, les organisateurs de livres et journaux religieux, même les peintres qui exécutent des tableaux pour églises) se voient privées de cartes donnant droit à des vivres...

On veut supprimer les cimetières et faire disparaître les cadavres, mais on trouve bientôt les deux au coin de chaque rue.

POUR VIVRE

Incapable de trouver un emploi permanent depuis son arrivée au Canada, Frank Sadler, de Toronto, a donné son sang à ses semblables 47 fois, pour gagner de quoi vivre. C'est un diplômé d'Oxford. Ses parchemins ne lui sont d'aucune utilité, déclare-t-il. Il lui répugne de retourner en Angleterre. Sa famille appartient à la haute bourgeoisie.

Et, en un mot, il se saigne... pour vivre.

TOUT DE MEME!

Un rapport officiel du directeur de la prohibition américaine estime

que la production illicite de boissons fermentées de toutes catégories aux Etats-Unis pendant l'année finissant le 30 juin 1930 pouvait se totaliser à 876 millions de gallons, soit à environ 7 gallons par tête.

C'est tout de même un peu fort pour un pays où l'on est supposé ne boire que de l'eau!

UN TRAIN MINUSCULE

Le plus petit train du monde et, pour sa grosseur, le plus dispendieux, a été fabriqué par un nommé Martin, bijoutier à Waltham, Angleterre. Ce train se compose d'une locomotive et de deux wagons, le tout ayant 8 pouces de longueur, en or et en argent. Il est actionné comme un mouvement de montre et peut franchir 3 milles en un an.

UNE BELLE FAMILLE

Voici vraiment un record qui n'est pas près d'être battu, même à notre époque où ils le sont à peu près tous.

Une Brésilienne, Mme Rosa da Costa, vient de mourir à Buenos Ayres, à l'âge de cent cinquante ans. C'est déjà joli; mais ce n'est pas tout. Mme Rosa da Costa, en effet, laisse dix-huit enfants, quatre fils et quatorze filles, tous centenaires et bien portants.

Faut-il ajouter que les descendants de Mme da Costa, qui battent le record de la longévité, battent également le record de la quantité? Ils sont cent vingt-quatre petits-enfants, deux cent trente arrière-petits-enfants, sans compter ceux qui sont attendus d'un moment à l'autre.

Voilà, en vérité, une belle et — on peut le dire — unique famille!

UN OEUF

Il a été trouvé dernièrement à Ambovambe, dans l'île de Madagascar, un oeuf pondu par un oiseau gigantesque connu sous le nom d'épionnis et dont la race passe pour être éteinte depuis un millier d'années. Le contenu de cet oeuf énorme équivaut à celui de cent cinquante oeufs de poule.

Un musée de New-York en a offert, parait-il, trois mille dollars, mais le gouvernement français a décidé de l'envoyer à l'Exposition coloniale de Vincennes. L'oiseau devait être d'une imposante corpulence si l'on songe qu'en principe les oeufs des oiseaux sont proportionnels comme taille aux animaux qui les produisent.

Ajoutons qu'en prenant comme base le poids moyen d'un oeuf de poule qui est de 60 grammes, cet oeuf géant pèse 7 kilos (exactement 15 lbs et deux cinquièmes).

LA PALME A CHICAGO

Tandis que la ville de Londres enregistre 20 meurtres par année, New-York en compte 401, et Chicago 498.

Chicago a donc la palme; New-York suit de près, Londres ne peut être comparée. Cette ville anglaise ne connaît pas le banditisme, au prix des deux villes américaines.

Il est naturel qu'on recherche d'où vient cette débâcle de banditisme dans les grandes villes américaines. On voit, en effet, des hommes comme "Legs" Diamond, qui fut un criminel et un ennemi de la société depuis son enfance, et qui, bien qu'accusé 24 fois de crimes graves, a réussi à chaque coup à se débarrasser des filets de la justice des tribunaux américains.

Or, de l'avis commun, les filets de la justice américaine sont en effet trop lâches. Et ils le sont parce que la politique s'est mêlée à la justice, à la police. Des scandales récents dévoilés ont montré que des juges américains avaient acheté leur charge. Alors, quand les charges s'achèvent avec de l'argent sonnante, on peut prévoir que les places de juge deviendront des machines à faire de l'argent.

CURIOSITE

Monsieur. — Les voisins regardent constamment chez nous, c'est agaçant.

Madame. — Baisse le rideau, mais laisse un petit jour, pour qu'on voit un peu chez eux.

NE LE REVEILLE PAS

On a fait un livre avec les mots et les boutades attribués à Clemenceau.

Voici un trait, entre mille. Quand Clemenceau fut nommé ministre de l'Intérieur, en 1906, il voulut se rendre compte par lui-même de l'assiduité du personnel de son administration.

Suivi de M. Winter, fidèle directeur de son cabinet, il entra dans une salle; personne... Même constatation dans la salle suivante. Dans la troisième, enfin, il y avait un employé, mais il dormait, les coudes sur la table. (On était au mois de juillet).

M. Winter voulut secouer le dormeur. Mais Clemenceau l'arrêta, en s'écriant:

Ne le réveille pas! Il s'en ira!

L'ARITHMETIQUE DU SAGE

Un vieil homme d'Etat avait coutume de dire: — Au fond, ce qui a fait ma force, c'est que j'ai bien connu ma règle de quatre.

Quelle est cette nouvelle mathématique? Elle est ancienne. Elle consiste à savoir que quatre choses sont toujours plus nombreuses que nous ne le croyons: nos années, nos dettes, nos ennemis et nos fautes.

INTELLIGENT

L'avocat. — Vous êtes un homme intelligent, n'est-ce pas? Le témoin. — Oui, monsieur, et si je n'étais pas sous serment j'en dirais autant de vous.

SIVEL

Les Oasis

PAR ROSAIRE DION

Le second recueil de poésies de notre jeune et sympathique compatriote franco-américain, M. Rosaire Dion, de Nashua, vient de paraître. C'est M. Albert Lévesque, éditeur et gérant de la Librairie d'action canadienne-française, Ltée., qui en a le monopole de vente au Canada. Les Oasis est un beau livre d'environ 150 pages, contenant cinquante sonnets sur des thèmes variés. D'un format attrayant et d'une typographie soignée, l'édition fait assurément honneur à l'auteur.

M. Rosaire Dion, auteur d'un premier recueil intitulé *En égrenant le chapelet des jours*, présenté par feu Henri d'Arles, révélait déjà un talent qui ne devait pas tarder à mûrir. Les Oasis indiquent de rapides progrès. Sous le double rapport des idées et de leur expression poétique, ce recueil d'oasis exhale un parfum exotique qui rafraîchit comme le souffle harmonieux de la brise dans les hautes cimes des palmiers perdus dans le désert. L'ouvrage, d'inspiration orientale, tente de révéler la vie des caravanes humaines, au sein des oasis, sous les palmiers heureux, songeant aux amis, admirant les paysages et les mirages, criant dans les vents et le soir leurs hommages à la nature, à l'humanité et jusqu'au destin.

"J'aurai porté mes pas par les chemins divers; J'aurai semé partout des lambeaux de mon âme. Par des étés brûlants, par de tristes hivers J'aurai de mon orgueil arboré l'oriflamme.

J'aurai connu la joie et pleuré les revers, Et l'amour dans mon cœur aura brûlé sa flamme. J'aurai mêlé mon geste à ceux de l'Univers Et lancé des appels que le vide réclame. Etc., etc.

Les Oasis se vendent \$1.00 l'unité à la Librairie du Devoir.

Banquets, Réceptions et Noces

LES NOUVEAUX VERRES "Tait-Favreau"

Correcteurs et protecteurs de la vue

Un examen de vos yeux par un de nos SPECIALISTES et une explication précise de ces merveilleux verres vous permettront de juger de leur qualité et exactitude.

Ces verres sont faits exclusivement dans nos laboratoires

TAIT-FAVREAU, Ltée

SPECIALISTES

Optométristes Opticiens Licenciés

265, Ste-Catherine Est :: Tél. L.A. 6703

Donnez vos commandes à

J.-A. DESY Limitée

1459, Avenue Delorimier

Ils importent directement leur CAFE et leur THE Ils manufacturent eux-mêmes leurs CONFITURES

Qualité — Prix Modérés — Service

POUR LA FABRICATION DE VOS

—CONSULTEZ LA

CLICHÉS

Photogravure Nationale Ltée

59, Ste-Catherine ouest :: Tél. MARquette 4549

Cloches d'églises

Carillons, cloches neuves et d'occasion, de rents poids et prix. Ecrite ou voir

Z.-O. TOURANCEAU

1656, Boul. St-Joseph (Est) Appt 6 - Tél. FR. 6272 - Montréal C-EMILE MORISSETTE, LIMITEE 232-236, rue Latourville, Québec

Léon-A. HURTUBISE

C. P. A.

Comptable public licencié

60, St-Jacques ouest

Montréal

Téléphone: Harbour 5065

BONBONS

Léonie

366, rue Sherbrooke (est)

La plus grande organisation canadienne-française de Montréal.

Tousignant Frères, Limitée

Beurre --- Oeufs

Fromage --- Thés

Cafés --- Epicerie

Pâtes alimentaires

Gros et détail

A NOTER: Ce que nous pouvons faire avec avantage pour des clients qui demeurent à des milles et des milles d'ici, nous pouvons le faire également à toute personne qui peut venir elle-même acheter ce dont elle a besoin à notre magasin principal ou à nos autres magasins.

9 — MAGASINS — 9

Le plus bas prix

Bureau et Magasin Principal:

6312 St-Hubert

5167 rue Clarke

2929 rue Masson

1584 Ste-Catherine Est

2034 Mont-Royal Est

1148 Mont-Royal Est

1587 rue Ontario Est

2309 rue Ontario Est

3539 rue Ontario Est

Pesez bien les valeurs

A l'intérieur comme à l'extérieur, de Stromberg-Carlson vaut davantage

Ce que vous obtenez dans un radio-récepteur?

1. Cabinet en noyer authentique
2. Châssis de bonne pesant
3. Son superbe de TOUT poste
4. Fonctionnement précis du cadran
5. Durée pour toute une vie
6. Valeur de revente maintes fois
7. Placement de tout repos sur valeur radio-phonique
8. Sujet de fierté pour l'acquiescer
9. Satisfaction sans appel de service
10. Responsabilité directe du vendeur à la manufacture.

Ce que vous obtenez dans le Stromberg-Carlson

1. Cabinet en noyer authentique
2. Châssis de bonne pesant
3. Son superbe de TOUT poste
4. Fonctionnement précis du cadran
5. Durée pour toute une vie
6. Valeur de revente maintes fois
7. Placement de tout repos sur valeur radio-phonique
8. Sujet de fierté pour l'acquiescer
9. Satisfaction sans appel de service
10. Responsabilité directe du vendeur à la manufacture.



Console No 11 convertible

Modèle unique de radio convertible en radio-phonographe pour la reproduction électrique des disques. Pas plus gros que les récepteurs ordinaires. Utilise 7 lampes, dont 4 bi-grilles, fini noyer. Prix, sans les lampes \$375.

POINT par point, la comparaison établit vite la DIFFERENCE que vous obtenez dans un Stromberg-Carlson et le surcroît de valeur qui dépasse notablement l'excédent de coût. Il y a, dans les élégants cabinets Stromberg-Carlson, construits sur spécifications, une individualité qui est un objet de fierté pour l'acquiescer. Le Stromberg-Carlson offre une supériorité de son renommée — aujourd'hui surtout que le fonctionnement si précis du cadran assure UNIFORMITE de sélectivité, de sensibilité et de qualité tonale à tous les degrés. La durée de service du Stromberg-Carlson est celle de toute une vie, comme le démontre le rendement que les premiers modèles ont fourni à leurs acquiescers pendant de longues périodes. Il y a encore dans le Stromberg-Carlson la vélocité et l'ampleur accrues, résultant de l'application des principes TELEPHONIQUE connus à la construction de radios de qualité supérieure.

Considérez tous ces faits, puis venez durant cette période anniversaire, nous vous dirons comme il vous est facile d'obtenir l'un de ces nouveaux et splendides modèles Stromberg-Carlson. Conditions SPECIALES d'achat, allocations SPECIALES et autres avantages inédits se rattachant à cette offre exceptionnelle d'anniversaire, s'offrent présentement à vous. Vous ne pouvez manquer cette chance de vous faire donner une démonstration GRATUITE chez vous et d'acquiescer la preuve qu'il n'y a rien de plus beau que le Stromberg-Carlson. Voyez-nous AUJOURD'HUI même.

Ecoutez les lundis soirs, pendant l'heure Stromberg-Carlson, l'Orchestre Municipal de Rochester irradiant d'un océan à l'autre par le N.B.C. Blue Network et les postes associés.

Les vendeurs de radios Stromberg-Carlson célèbrent actuellement le 7ème anniversaire de la mise en vente de cet instrument.

Ed. Archambault

ENRG.

500, rue Sainte-Catherine Est, angle Berri
MARquette 6201★

Les lettres de Napoléon Bourassa

ON DIRAIT QUE'ELLES ONT ETE ECRITES PAR UN FRANCAIS DU GRAND SIECLE

"Je n'aime pas les recueils de lettres". Leur lecture m'a toujours paru fastidieuse à l'égal de la visite d'un musée, où l'on voit des tas de choses plus ou moins belles, disposées pêle-mêle, le long des murs. Eh bien! j'avoue que les lettres de Napoléon Bourassa seraient de nature à me réconcilier avec ce genre de littérature. Il y a là tant de finesse dans l'observation, tant de délicatesse dans le sentiment et dans son expression, qu'on se laisse prendre au charme. Ces lettres, qui s'échelonnent de 1856 à 1912 sont exquises, toutes, quoique à des titres et degrés divers. On dirait qu'elles ont été écrites par un Français du grand siècle; oui, un Français de la vieille France, égaré au XIXe et XXe siècles." E. C. (Annales du Mont Saint-Michel).

Ce volume est en vente au prix de .75\$ au comptoir et .85\$ par la poste au

Service de Librairie du "DEVOIR"

430, Notre-Dame Est, Montréal.



Beaucoup d'étoiles dans le ciel...

Beaucoup de marques de

CHARBON

Donnez-nous votre commande de charbon et faites l'essai de notre service de distribution. Notre service est comme toutes les marques de charbon dont nous sommes vendeurs autorisés — le meilleur.

Vous pouvez commander par téléphone, si vous le préférez.

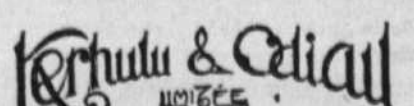
J. JUTEAU

Bureau: Edifice St-Denis, angle Ste-Catherine et St-Denis

Ch. 95 - Tél. HA. 3323

Entrepôt: 6009 rue Fullum

Tél. CAL. 7387



1284, St-Denis
MONTREAL
Tél.: HA. 7104

La Page féminine

LES TRAVAUX FEMININS

La Saison des Cadeaux

C'est celle qui s'étend depuis le 20 décembre, environ, jusqu'aux Rois. La coutume d'offrir des étrennes au début d'une nouvelle année remonte avant l'ère chrétienne. Les Anglais, pour qui le jour de l'an ne dit pas grand-chose ont fait du "Christmas" leur fête familiale et ils échangent des cadeaux ce jour-là.

Les Américains qui ne se laissent devancer par personne s'y prennent souvent encore plus de bonne heure, et il n'est pas rare de recevoir d'eux à la mi-décembre les "compliments de la saison" suivant l'expression anglaise.

Malgré l'invasion chez nous des coutumes de nos voisins, beaucoup de nos compatriotes continuent d'offrir leurs étrennes le 1er de l'an, et ils font très bien car garder cette habitude, c'est conserver l'une de nos meilleures traditions.

Parler des fêtes à ce temps-ci n'est pas anticiper car dans un mois à peine ce sera Noël. Sur la semaine qui le précède du jour de l'an, il ne faut pas compter, il semble qu'il n'y ait pas de plus courte durée pendant toute l'année. Donc, pour celles qui confectionnent elles-mêmes les choses qu'elles se proposent d'offrir, il n'est pas trop tôt pour s'y mettre.

Que donnerons-nous? Cela dépend évidemment des goûts et des ressources de chacune. Mais tout ce que l'on fait soi-même, bijou ou morceau utile peut convenablement s'offrir et acquiert, du fait qu'il est notre oeuvre, une valeur particulière.

Une maîtresse de maison ne peut qu'être heureuse de recevoir une jolie garniture de table pour le déjeuner: neuf morceaux en tout, (les quatre napperons individuels, celui du centre et quatre serviettes) très simplement ornés au point plat. La simplicité du dessin sur la toile de couleur fait de l'ensemble quelque chose de très agréable et d'extrêmement facile et rapide à exécuter. Les napperons ont environ 12 x 18 pouces et les serviettes carrées, 12 pouces.

Il y a encore la couverture pour la table de bridge, satinette pêche brodée de fleurs et de marquises ou ornée de motifs conventionnels au point de croix. On y peut ajouter la petite nappe pour le goûter. Celle-ci est de toile fine et reproduit à peu près les mêmes dessins que la couverture. La principale différence c'est que cette dernière est bordée de galon et que la nappe est garnie de dentelle au crochet.

Il se fait encore une dentelle originale qui paraît très joliment un chemin de table. Elle se compose d'un galon au crochet, d'un demi-pouce de large, qui dessine un motif quelconque. Les espaces sont remplis de barrettes faites à l'aiguille, couvertes au point de boutonnière.

Pour dessiner le motif voulu avec le galon, il faut le faufiler sur un papier fort, puis réunir à l'aiguille les parties qui se touchent. Le galon suit naturellement des courbes et à certains endroits, pour l'appliquer parfaitement, il faut le resserrer un peu en plissant, cela se fait aussi à l'aiguille à points invisibles.

Le résultat est très joli et ce genre de dentelle tout à fait nouveau.

Il y a encore bien des choses que nous pourrions suggérer pour faire des étrennes. Nous en reparlerons.

FLAVIE-LUCE.

Dispensaire pour les infirmes

Les Révérendes Soeurs de la Providence ouvrent un dispensaire à 1471 rue Fullum pour les infirmes pauvres, enfants ou adultes, de la ville de Montréal.

Ce service est sous la direction du docteur J.-Ed. Samson, chirurgien-orthopédiste, ci-devant de Québec.

Les intéressés voudront bien se rendre à l'endroit plus haut nommé le lundi, à 10 heures a.m., à partir du 24 novembre courant. 12-12-30

Eve Lavallière

MA CONVERSION, AVEC INTRODUCTION DE PER S. KANSEN

(Librairie Gallimard)

Les journaux européens ont beaucoup parlé d'Eve Lavallière au moment de sa mort; la presse canadienne ne nous en a reproduit que de rares échos; c'est que chez nous l'artiste était peu connue. Cette existence étincelante et tumultueuse contenait pourtant une trop féconde leçon pour la laisser ignorée. On parle souvent de roman à thèse. Le roman vécu par l'étoile des Variétés de Paris, relaté maintenant dans *Ma Conversion*, soutient la source du vrai bonheur une thèse si palpitante qu'aucun philosophe romancier n'aurait pu l'imaginer.

Eve Lavallière fut une "étoile au firmament du théâtre, une reine de la scène qui vit des souverains à ses pieds, et aux caprices de laquelle nul ne résistait". Reine sur les planches, elle vivait en reine dans les coulisses; les couronnées connaissent-elles plus de luxe et de faste? "Monstre de beauté", charmante irrésistible, quel cœur ne pouvait-elle pas fléchir! Si le bonheur réside dans les biens de la terre, Lavallière, — ainsi nommait-on la vedette, — le possédait à son comble. Mais, qui l'eût soupçonné? Dans l'âme de Lavallière ovationnée, adulée, régnait le désert, le froid, une tristesse mortelle qui la conduisit à deux doigts du suicide. Ce désenchantement au sein des délices restait un mystère pour la pauvre désemparée. A une croisée de routes, Dieu l'attendait. Elle entendit sa voix lumineuse et profonde, et comprit que c'était Lui qui manquait à son cœur.

En des circonstances fort singulières, un prêtre la ramena vers le Dieu de son baptême. Pour la première fois, le Christ se révélait à son esprit et à son cœur. Aussitôt il en prenait possession. Sans hésiter, malgré tout le Paris mondain, désolé de perdre son idole, Madeleine Lavallière quitta le théâtre, convertit son or et ses bijoux en œuvres de pitié et de charité, puis, presque mendiant, sollicité, après une cure spirituelle à Lourdes, son entrée au Carmel. Hélas! aucun Carmel, aucun autre cloître ne consent à recevoir la célèbre convertie. Une seule chose lui resta: se créer elle-même un sanctuaire de recueillement. C'est à Thuilleries qu'elle le fit. Elle s'approprie une petite maison aux environs de l'église et, moderne recluse, elle y vit jusqu'à la mort dans la prière et l'expiation. Pour compenser la vie religieuse qu'on lui refuse, elle revêt les livrées du Tiers-Ordre de Saint-François, se faisant appeler Soeur Eve-Marie.

Quand, par faveur spéciale, l'écrivain Robert de Flers, qui était son ami, pourra l'entretenir, elle lui communiquera: "Dites bien, lorsqu'on vous parlera de moi, dites bien à tous ceux qui me connaissent, que vous avez vu la plus heureuse, la plus parfaitement heureuse des femmes". — "Malgré vos souffrances?" — "A cause d'elles". Soeur Eve-Marie avait rempli son âme de Dieu, et Dieu la comblait.

Le mercredi, 10 juillet 1929, la glorieuse pénitente mourait, assistée du curé de Thuilleries. "Celui qui avait ravi son âme d'artiste, écrit ce dernier, Celui qui avait captivé son cœur si généreux, la recevait dans les splendeurs d'un théâtre qui glorifie les Madeleine converties".

Aujourd'hui, sur sa pierre tombale sont gravés ces simples mots: "Ci-git Eve Lavallière, née à Toulon en 1875, décédée Tertiaire franciscaine, le 10 juillet 1929"; avec cette inscription, la prière de Thais qu'elle-même avait choisie: "Vous qui m'avez créée, ayez pitié de moi!"

A cette modeste épitaphe, peut-être pensera-t-on un jour d'ajouter la leçon de cette vie de roman et de sainteté, contenue dans la sentence de saint Augustin: "Notre cœur a été fait pour vous, mon Dieu, et il souffre d'ennui tant qu'il ne se repose pas en vous". P. BERNARDIN-MARIE, O.F.M.

A l'Ecole Normale

L'Association Notre-Dame des Ecoles prie les anciennes élèves de bien vouloir assister à la Messe de Requiem pour les religieuses et les élèves défuntes, qui sera dite à la chapelle de l'Ecole Normale, 2330 Sherbrooke ouest, à 8 heures a.m.,

OCCUPONS NOS LOISIRS



No 139—Voile de tabernacle, 14 x 20 pouces. Patron à tracer, 20c; perforé, 50c; au fer chaud, 35c; tout estampé sur beau satin blanc, \$1.25; soie de couleur pour la broderie, 50c; galon or mi-fin et frange pour finir, \$3.25. Très convenable pour cadeau à un prêtre. Papier carbone bleu, 7c et 15c; rouge, 7c; blanc ou jaune, 15c. Catalogue de Broderie, 35c. Revue Mensuelle de Broderie et Musique, 25 l'abonnement par an.

(Coupon de patrons VENNAT)

27 novembre 1930

Le Devoir, Montréal.

Ci-inclus pour patrons Nos.....

Nom

Adresse

LES PRINCESSES BEATRICE ET CHRISTINA



A gauche, l'Infante Béatrice et, à droite, l'Infante Christina, filles du Roi Alphonse XIII et de la Reine Victoria-Eugénie d'Espagne. Les deux princesses ont quatre frères dont l'aîné, le Prince Alphonse, a 23 ans et est héritier du trône.

samedi prochain, 29 novembre. (Communiqué).

Chez les employées de magasins

La messe de requiem offerte par l'Association professionnelle des Employées de Magasins pour ses membres défunts sera chantée vendredi le 28 courant à 7 heures à l'église de la Nativité d'Hochelaga. Tous les membres sont priés d'y assister.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrosiers): *Au tour de la Maison*. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre immortel, chef-d'œuvre du terroir", ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05. Librairie du Devoir.

FAITS ET GLANES

HUMOUR

Vers 8 heures du soir, un Anglais arrive dans un restaurant des Champs-Élysées, à Paris.

Il s'assied à une petite table et commande son souper: le potage passe sans encombre, mais le rôti est à peine servi que notre insulaire appelle le garçon d'un ton autoritaire:

— Donnez à moi du pain rassis.

— Mais, Monsieur...

— Je voulais du pain rassis, tout de suite. Vous pas comprendre mes ordres, vous êtes sourd ou idiot?

Le garçon file aux cuisines et revient les mains vides.

— Nous n'avons absolument que du pain frais, Monsieur.

— Aah! du pain frais seulement?

— Oui, Monsieur.

— Eh bien, alors, réplique l'Anglais en s'adressant à sa chaise, j'attendrai qu'il soit rassis!

Et il s'absorba dans la lecture du Times.

CHEZ LE PHARMACIEN

Le client. — J'ai des douleurs d'estomac. Pouvez-vous les calmer?

Le pharmacien. — Tenez... prenez une cuiller de cette potion une demi-heure avant les douleurs.

UN ENFANT QUI AIME SA MÈRE

Des touristes en promenade demandent à souper dans une ferme.

La fermière apporte dans une jatte de la soupe au lait; tout le monde se rue sur le potage, excepté un petit garçon de sept ans, la soupe mangée, l'enfant est interrogé par sa mère:

— Es-tu malade, Raymond? C'est étonnant, toi qui aimes tant le lait, pourquoi n'as-tu pas voulu manger de ce potage? Allons, prends-en un peu.

— Non, maman...

— Pourquoi?

— Parce que...

— Parce que quoi?

— Eh bien! parce qu'il y a un crapaud dans le fond.

Envoilà général: on sonde la soupère et on y trouve, en effet, le cadavre d'une imprudente crapaud qui, au moment où la fermière déposait sur le seuil de la cuisine le vase de lait, avait sauté dedans et s'était ébouillanté.

Le père, furibond, se tourne alors vers son fils, et avec colère s'écrie:

— Pourquoi n'as-tu rien dit, petit imbécile!

— Dame, répond l'enfant, je sais que maman a peur des crapauds, alors je ne voulais pas l'effrayer.

Le conventum du pensionnat de Lachine

La fête du 21 novembre a réuni à l'Alma Mater un grand nombre d'anciennes élèves.

Les élections ont mis à l'honneur: Mme A. Beaupré-Champagne, présidente; Mme A. Maréchal-Leblanc, 1ère vice-présidente; Mme Juliette Foucher-Marsolais, 2e vice-présidente; Mme Laura Charette-Cadieux, trésorière; Mme Albertine Tremblay-Lavallée, secrétaire; Mme J.-A. Sullivan, assistante-secrétaire; pour la section anglaise: Mrs L.-E. Burns, présidente; Mrs J.-H. Deslauriers, vice-présidente; Mrs Annie Parker-Hillaire, secrétaire.

Etaient présentes: Mlle Florestine Deslauriers, Miss M. Quigley, Mme J.-E.-C. Bumbay, Mrs S.-L. Grant, Mme B. Decarie, Mme J. Desrosiers, Mlle Séverin Létourneau, Mme A.-I. Pelletier, Mme Antoinette Tremblay-Gagnon, Mme Gabrielle Dubreuil-Lacasse, Mme Antoinette Pellerin-Dufault, Mme Emilienne Julien-Desrosiers, Mme Maria Rivest-Valois, Mlle Marie-Louis Rivest, Mme Lucien Martin, Mme E. Wynne-Mondor, Mme Simone Durocher-Lefebvre, Mme Alexandre Champagne, Mme Cécile Cousineau-Beauregard, Mme Hector Julien, Mme Alfred Mackay, Mme Adrienne Beaupré-Labonté, Mme Cécile Lauzon-Labellie, Mme Paul Caumartin, Mme L.-A. Gélinas, Mrs James Drury, Mme Arthur Robert, Mme Georges Badaud, Mme Hermance Laplante-Loiselle, Mme Blanche Colette, Mlle Fleur-Ann Brassard, Mme Marguerite Julien-Lemieux, Mme G. Desrosiers-Gratton, Mme Joseph H.-W. Jacques, Mme Dorothee Quessnel-Robert, Mrs M. Grant de Rouen, Mlle Rita Hénon, Mlle Yvette Desforges, Mlle Anna Aquin, Mlle Alice Méry, Mlle Noémie Bock, Mlle Marguerite Dubord, Miss H. Lunny, Mlle Rose-Alma Lefebvre, Soeur Marie-Liliane, S.S.A., Soeur Hermine-Marie, S.S.A., Soeur Marie-Christiane, S.S.A., Mlle Hélène Sarrasin, Mlle Louise Bock, Mlle Annette Deschamps, Mlle Laurette Deguire, Mlle Julia Bolduc-Desjardins, Mme Germaine Moreau-Baillargeon, Mlle Georgianna Decarie, Mlle Lucile Campeau, Mlle Aimée Beaupré, Mlle

EATON LINGERIE FRANÇAISE

en crêpe de Chine de vraie soie



Prix très économique, vendredi

3.95

Pas de commandes C. O. D.

Chaque article est entièrement confectionné à la main, et les modèles sont garnis de dentelle ou genre plus tailleur... robes de nuit, jupons-combinaisons demi-ajustés, chemises-pantalons, bouffants, pantalons et quelques pyjamas. Les nuances: rose, pêche, blanc, corail, ciel, Nil, orchidée, mais... et de plus, dans les jupons-combinaisons, sable, marine et noir. Tailles 32 à 44 dans le groupe.

Troisième étage — Rue Universitaire

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Les mères sages font usage de

SPHINCTERINE

le remède par excellence pour l'incontinence d'urine chez les enfants.

SPHINCTERINE CONTRE L'INCONTINENCE D'URINE.

Le remède efficace et inoffensif Recommandé par la profession médicale. Employé avec succès dans des centaines de pensionnats et d'hospices.

En vente dans toutes les pharmacies

SPHINX LABORATORIES REG'D - Québec

Distributeur: FARLEY MYERS LIMITED

314, rue Champlain, MONTREAL.

Nous avons également l'Almanach de Saint-François pour 1931 (canadien) magnifiquement illustré.

L'Almanach du Pèlerin, 15 c. l'unité.

L'Almanach de Saint-François, 25 c.

Service de Librairie du Devoir.

Voici les almanachs!

L'Almanach du Pèlerin a un tel succès que nous le commandons désormais à la centaine. Pressez-vous de commander.

Feuilleton du "Devoir"

Sur l'Honneur

Par José MYRE

40 (Suite)

— Et vous, Monsieur, dit-elle à Régis pendant que M. de Brescher s'abstenait pour un instant, n'avez-vous pas quelque morceau préféré?

— Vous devez être fatiguée?

— Oh! nullement, je chanterais comme ça toute la nuit!

— Alors, redites-moi ce que j'ai tant aimé... ce que vous m'avez chanté pour la première fois.

Il l'écouta d'abord avec la même émotion, la même extase, puis se leva et vint plus près d'elle, si près qu'un instant même elle eut l'impression d'un souffle sur la nuque, dans ses cheveux...

Et quand elle eut fini et qu'elle se retourna, ils se trouvèrent face à face.

— Merci, dit-il, ému.

Troublée comme jamais et sans

avoir bien conscience de son geste, elle lui tendit la main qu'il prit avec respect et qu'il baisa.

— Cette petite main qu'un jour j'ai failli briser, dit-il.

— Avouez qu'elle l'avait bien un peu mérité.

— Non, elle me sauvait et je ne le comprenais pas... Car c'est vous qui m'avez rendu à moi-même.

Elle leva sur lui ses yeux que l'émotion rendait plus merveilleux encore et leurs regards à tous deux s'attachèrent l'un à l'autre l'espace d'un instant... Moment fugitif et solennel de l'union de deux âmes!

M. de Ciraise rentrait; déjà Régis s'était ressaisi et son visage même avait pris une expression de

durété qui frappa la jeune fille.

— Mon Dieu, se dit-elle, pourvu qu'il n'ait pas compris! Mais que s'est-il passé en moi? Oh! pourvu qu'il ne sache pas!...

Encore au dîner et tout le reste de la soirée, il conserva l'air sombre des anciens jours. C'est qu'il ne pouvait plus se mentir à lui-même, c'est que le voile du doute venait de se déchirer de haut en bas, c'est qu'il était vaincu, c'est qu'il savait maintenant qu'il aimait et qu'il aimait éperdument...

La chasse battait son plein; toute la semaine on avait parcouru bois et plaines en tous sens et tous les soirs, à table, des foules d'histoires plus ou moins vraies, en tout cas toujours grossières, circulaient avec entrain.

M. de Brescher, malgré sa myopie, avait fait bonne figure et tenait un bon rang au tableau, à la confusion de M. de Ciraise, qui l'eût désiré inférieur en tout.

Régis, dont l'humeur, depuis quelques jours, était bizarre et fantasque, ne chassait pas tous les

jours ou bien revenait seul avant les autres. C'est que dès qu'il n'apercevait plus M. de Brescher, il le cherchait, voulait s'assurer de sa présence. M. de Ciraise avait saisi le jeu et ne le trouvait pas inutile, tant était grande son aversion pour l'étranger. Celui-ci ne se méprenait pas sur les sentiments ni la façon d'agir de Régis, et de plus en plus épris lui-même de la jeune fille, il recommençait ses assiduités, tous jours accueillies de la même façon. Pourtant, il y avait là pour lui un beau double à faire et, poussé par Mme Harling, encouragé par la comtesse elle-même, il se disposait à lutter sérieusement, sinon loyalement, avec le beau lieutenant français.

— Ah! dit un jour Régis à M. de Ciraise, qu'un beau coup d'épée dans le ventre me ferait donc plaisir à lui donner!

— Chut... est-ce que ça se dit!

— Oui, quand ça se pense si bien.

— Voyons, un peu de patience, il paraît dans quelques jours... Mais, autre chose, nous voilà bien! On sait parfaitement, depuis ce matin,

que miss Maud chante pour nous deux... Un domestique, sans doute, qui nous aura vendus.

— Après tout, nous n'avions pas demandé le secret?

— C'est vrai, mais enfin, ça y est. Et dites-moi, Régis, que m'a dit ma nièce, vous partez fin septembre?

— Peut-être... je ne sais encore au juste, car j'ai une grosse question à régler avant... Je vous en parlerai quelque jour.

— Mais je pars ce soir, vous savez bien?

— J'irai vous voir à votre retour d'Aix.

— Je vous attendrai avec joie, Régis.

Et le brave homme pensait: "Ne compte rien m'apprendre, mon garçon, il y a longtemps que je le sais... peut-être avant toi, seulement!"

Ce soir-là, après le dîner, la comtesse proposa, de l'air le plus naturel du monde:

— Vous êtes tous fatigués, messieurs, vous faire danser serait barbare, mais voulez-vous un peu de musique? Car, Trollux, nous avons trouvé la Char de l'Église.

— Ah! bah! vous m'intriguez.

— N'est-ce pas, Régis? C'est à vous qu'en revient la découverte d'ailleurs.

M. de Brescher s'avança, comme par hasard, et demanda le nom de l'artiste; Mme Harling le lui donna.

— A merveille, dit-il. Etoile de cirque, étoile de...

Mais Régis ne lui laissa pas le temps de finir la phrase et, pâle de colère, se campa devant lui, le toisant avec mépris:

— Etoile de France, monsieur! Et il se croisa les bras, attendant la réplique, prêt à le souffleter.

Mais l'Allemand comprit aussitôt que prendre la chose au tragique avec le fils de la maison était partie perdue pour lui et, en souriant, répondit:

— D'abord... et vous avez parfaitement raison, Monsieur.

— Allons, chère amie, trancha Mme Harling, nous attendons; vous nous alléchez et ne nous donnez rien.

— Miss Maud, dit alors la comtesse, voulez-vous nous chanter quelque chose?

Régis regardait Maud, les yeux

encore pleins de colère, en se disant:

"Va-t-elle céder? Va-t-elle livrer tout d'elle-même à ce fauve qui la guette?... Va-t-elle profaner le souvenir d'heures à moi si chères?"

Mais Maud, très calme, répondait:

— Ce me serait impossible, Madame.

— Vous voulez vous faire prier? dit Mme Harling en lui tapotant le dessus des mains.

— Nullement, mais...

— Alors, pourquoi?

La comtesse, peu rassurée de l'attitude de Régis et épouvantée du tour que pouvait prendre la chose, s'éloigna prudemment.

Mais Mme Harling revint à la charge et rappela M. de Brescher.

— Miss Maud, dit-il, doit-on vous en prier à genoux?

Elle comprit l'allusion et, toute frémissante, fit un pas de retraite en disant:

— Je vous prie, Monsieur, de ne pas insister.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GÉORGES PELLETIER administrateur et directeur.

LA RADIO

CONCERTS DE JEUDI

Postes extérieurs

WEAF

7.00 p.m. — PROGRAMME MID-WEEK FEDERATION HYMN SING. Pièces au programme: O God Beneath Thy Guiding Hand, de Knapp; God be with you till we meet again, de Tomer, par un quatuor mixte; Eternal Father Strong to Save, de Dykes, solo de baryton par Arthur Billings Hunt; Almighty God, d'Abbey, par un duo de Muriel Savage et de Helen Janke; The Valley of Peace, de Meredith, par un duo de ténor et de baryton, par R. Maxwell et A. B. Hunt.

9.00 p.m. — ARCO BIRTHDAY PARTY. Causerie sur la mode. Programme musical: Les Gondoliers, de Nevin, par l'orchestre; That's where the South begins, par les Gondoliers; Waiting, solo de basse, par John Moncrieff; Le Rosaire, de Nevin, solo de ténor, par Harold Hansen. Thanksgiving Day, par les Gondoliers.

9.30 p.m. — Jack Frost's Melody Moments. Début à la radio de Helen Corbin Heintz, pianiste de Washington. Programme: Extrait de "Song of the Flame" par l'orchestre; Song of Songs, de Moya, solo de ténor par Oliver Smith; Just a little closer, de "Remote Control", de Meyer; Je Vous Aime Vraiment, de Bond, solo de ténor, par Oliver Smith; Caprice Hongrois, de Liszt; Moment Musical, de Schubert-Ormandy, solos de piano par Helen C. Heintz.

WJZ

6.00 p.m. — RECITAL GAINS-BORG. Mme Lolita Cabrera Gainsborg, pianiste, interprétera toute une série des œuvres de Mendelssohn, de Lewis Lane, jeune compositeur et autres.

7.45 p.m. — Friendly Five Footnotes Program. Direction de Fred Del Lampe. L'orchestre jouera: I'm Ticked Pink, Sweet Georgia Brown. Fred Waldner chantera Three Little Words, de "Check and Double Check" et When the organ played at Twilight. Finesse, solo de piano.

9.15 p.m. — Programme de l'orchestre Dunlap. Pièces qui seront jouées: Give me a Moment, please, extrait de "Monte Carlo", et A Peach of a Pair, tiré de "Follow Thru"; I was born to be blue et Then your lips met mine.

Le baryton Campbell

Après avoir fait de la culture et du service forestier, fait la campagne durant la grande guerre Finlay Campbell se consacra à la musique et, après avoir étudié avec de bons maîtres, il devint l'un des chanteurs les plus en vue du Canada. Sa voix, qui est celle d'un baryton lyrique possédant des qualités particulièrement sensibles à la radio, dimanche prochain, le 30 novembre, il sera le soliste durant le concert symphonique irradié de Toronto, de 5.00 à 6.00 p.m., par le Canadien National et radiodiffusé par les postes de ce réseau à travers le pays. Il chantera plusieurs chansons écossaises.

Le mariage de Figaro

Les auditeurs des postes de la chaîne transcontinentale du Canadien National auront le plaisir d'entendre, ce soir, de 10 h. à 11 h., les artistes du réseau national interpréter un opéra de Mozart "Le Mariage de Figaro".

Ces artistes sont Mlle Jeanne Hesson, soprano; Mme Carlyle Dunlop, mezzo-soprano; Mme Franklin West, soprano; Jack van der Straeten, ténor; M. Irving Levine, baryton et M. Finlay Campbell, basse.

L'orchestre sera sous la direction de M. Henri Miro.

L'HEURE PROVINCIALE

1. — Marche héroïque... Saint-Saëns
L'Orchestre Philharmonique de Montréal. Directeur: Eugène Chabrier.

2. — Chant: "Le Nil"... L. Leroux (avec obligato de violoncelle). Mlle Fabiola Poirier.

3. — Orchestre:
a) Valse triste... Ibelius
b) In a Chinese Tea Room... Langle.

4. — Causerie:
Sujet: "Safeguarding our Rural Water Supplies" par le professeur L. G. Heimpel, de l'Université McGill.

5. — Chant:
"Demain"... Richard Strauss.
Mlle Fabiola Poirier.

6. — "Finlandia"... Sibelius

7. — Symphonie du Nouveau Monde... Dvorak

Mouvement Final.
L'Orchestre Philharmonique de Montréal. Directeur: Eugène Chabrier.

L'HEURE PROVINCIALE

transmise par le Poste CKAC, de huit à neuf heures vendredi le 28.

PROGRAMMES DE JEUDI

Postes locaux

8.00 L'heure du déjeuner.

10.15 Rapport des conditions atmosphériques sur l'aviation, et disques.

10.30 Ouverture de la Bourse.

10.45 Causerie en français sur le menu quotidien.

11.00 L'heure exacte. Le menu quotidien, causerie en anglais.

11.15 Programme Tintex.

11.30 Nouvelles, température, disques.

12.00 Le concours Borden.

12.30 Bourses de Montréal et de New-York.

12.40 Récital d'orgue Ogilvie.

3.45 Fermeture de la Bourse. L'heure exacte.

6.00 Nouvelles, température, programmes de la soirée.

6.10 Programme Macdonald Borden.

7.00 Programme Macdonald Borden.

8.00 Orchestre de concert du Ritz-Carlton.

8.30 Concert "Supertest".

9.00 L'orchestre de la compagnie Neilson Chocolate.

10.00 L'heure du C. N. R.

10.10 Résultats des partis de hockey, courtoisie de la "Canada Motor & Cycle".

11.00 Orchestre du Mont-Royal.

11.30 Musique d'orgue du studio.

CFCF

8.00 Heure du déjeuner.

11.00 Matinée musicale.

11.45 Programme La Branche.

12.15 Programme de la maison Filialt.

12.30 Déjeuner musical.

1.00 Bourse.

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Programme Better Service.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

5.15 Théâtre des Tout petits, direction Camille Bernard.

5.55 Température et programme.

6.00 Heure du crépuscule.

7.00 Fermeture de la Bourse.

7.15 Programme de la Montreal Service & Sales Ltd.

7.30 Orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal.

8.00 Les Boosters Buckingham.

8.30 Récital d'orgue de la maison Ogilvie.

9.00 Programme Whiz Gold Band Anti-Freeze.

10.00 Orchestre du café Mandarin.

11.00 Rapports du hockey, température.

PROGRAMMES DE VENDREDI

Postes locaux

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.

10.15 Rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation, disques.

10.30 Ouverture de la Bourse.

10.45 Causerie française sur le menu quotidien.

11.15 Bourse, nouvelles, musicale Columbia.

11.40 Disques.

11.55 Concours de la maison Borden.

12.00 Récital de piano.

12.15 Programme de la Commonwealth Shoe.

12.30 Rapport de la Bourse de Montréal et de New-York.

12.40 Récital d'orgue de la maison James A. Ogilvie.

1.15 Programme A. J. Léger.

3.45 Fermeture de la Bourse et l'heure exacte.

5.30 Thé dansant de l'hôtel Mont-Royal.

6.00 Nouvelles, Bourse et pronostics météorologiques.

6.10 Programme Mazarin.

6.30 Programme Fess Oil Burner.

6.45 Emission des bijoux St-Jean.

7.00 Programme L. C. Barbeau.

7.30 Programme Lambert.

8.00 L'heure provinciale.

9.00 Jewish Federation Philanthropies.

9.15 Orchestre de concert du Ritz-Carlton.

10.00 L'heure du Pacifique Canadien.

11.00 Orchestre du Windsor.

11.30 Airs de l'ancien temps, musique d'orgue du studio.

CFCF

10.00 L'heure ensoleillée.

11.00 Mélodies matinales.

11.15 Programme Arch Aid Musical.

11.30 Janette Shop.

11.45 Programme Dawson Bros.

12.00 Cloak of Fashion.

12.30 Ensemble du déjeuner.

1.00 Cotations de la Bourse.

2.00 Matinée musicale Layton.

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Programme Better Service.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

5.55 Température et programme.

6.00 L'heure du crépuscule.

7.00 Fermeture de la Bourse.

7.15 Practical Inventions.

7.30 Le Petit Forum.

8.00 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

9.00 Programme Ovaltine CFRB, Toronto.

10.00 La Baronne de Csavossy, soprano, ainsi que Jack Van der Straeten, ténor, Marie-Jeanne Frigard, violoniste, et Séverin Noisse, pianiste.

11.00 Température.

Virgile

Le professeur Ralph B. Kennedy parlera vendredi soir à 7.00 au poste WGY, de Virgile. Il a intitulé sa conférence comme suit: "L'influence de Virgile, sur la pensée moderne".

Concerts de l'orchestre Curtis

Les dimanches 30 novembre et 7 décembre, le poste CKAC irradiera de 3 à 4 heures de l'après-midi les concerts de l'Orchestre Symphonique de Philadelphie. Les engagements de la Symphonie de New-York empêchent ce dernier corps de musique de faire irrégulièrement leur programme régulier. L'Orchestre Curtis comprend 110 membres et M. Emil Mlynarski en a la direction. A 21 ans, M. Mlynarski était chef d'orchestre à Varsovie et dirigeait l'Orchestre Impérial de Varsovie. Il dirigea plus tard d'autres orchestres célèbres tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

Mort d'un ancien ministre ontarien

Hazelton, Ont., 27. — R. H. Grant, ancien ministre de l'Instruction publique Ontario, est décédé à l'âge de 70 ans. M. Grant a été durant plusieurs années, un des conservateurs les plus éminents du comté de Carleton, mais plus tard, il s'est affilié au mouvement des Fermiers-Unis.

Huit enfants lui survivent.

"Mireille"

Ce soir, au Monument National, la Société canadienne d'opéra jouera "Mireille", opéra de Gounod, au profit de l'A. C. J. C.

Le rôle de "Mireille" sera confié à Mlle Caro Lamoureux; elle sera secondée par Mmes Jeanne Maubourg-Roberval (Taven); Jeanne Radakir (Andréolun); Laurence d'Aoust (Clémence); M. Paul Trotter joue le rôle de "Vincent", secondé par MM. Lionel Daunais (Ourrias); Ulysse Paquin (Ramon), et Léopold Fortin (Ambroise).

Les billets sont en vente à la Société canadienne d'opéra.

Pour renseignements, s'adresser à la Société canadienne d'opéra, 3774, rue Saint-Denis, tél. HARBOUR 2183, ou au chef du secrétariat général de l'A. C. J. C., 60, rue Saint-Jacques ouest, bureau 701, tél. HA. 6383.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que le Révérend Archimandrite Iosaf Skordouff, John Jucks, charpentier; Paul Samolevitch Subbotin, forgeron; Skordouff Korniloff, bourgeois; Peter Petrovitch Komoff, bourgeois; Dimitry Vasilievitch Latotsky, mécanicien; Valentine Vasilievitch Zenkine, dessinateur; Dame Olga Ivanovna Shmagina; Semon Marchin, mécanicien; Michael Ivanoff, banquier; Maximilian Grinoff, banquier; Thomas Demidoff, tailleur; Victor Kononovitch, employé du chemin de fer Pacifique Canadien, tous des cités et district de Montréal, et Timothy Burdickoff, employé du chemin de fer Pacifique Canadien, s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

Le R. P. Edouard-Marie Penoy, O.F.M.

On nous écrit:

La Province franciscaine Saint-Joseph du Canada vient de subir une lourde perte par la mort d'un jeune religieux aux plus riches promesses. Le 17 novembre, au couvent d'Edmonton, Dieu rappela à lui le R. P. Edouard-Marie Penoy, âgé de vingt-six ans. Il en avait passé sept dans la vie religieuse. Ce cher Père est parti après quatre mois à peine de sacerdoce, emportant dans sa tombe l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

Né à West-Warwick, alors connu sous le nom d'Artic dans le Rhode-Island, le 23 avril 1904, Louis Penoy appartenait par son père à la nation belge. De 1916 à 1923, le Collège Séraphique des Trois-Rivières perfectionna l'éducation profondément chrétienne dont une mère incomparable avait établi le solide fondement. Durant ses études, le jeune Louis fit l'admiration de ses maîtres et de ses condisciples. Sa facilité lui ouvrait large entrée dans tous les domaines de la science et de l'art. Il remporta haut la main le titre de bachelier ès-lettres. La Rhétorique terminée, Louis entra au noviciat franciscain de Sherbrooke. En changeant de costume, il revêtit également un nom nouveau: on l'appela Frère Edouard-Marie. Une année de silence, d'oraison, d'union à Dieu, le conduisit à l'émission des vœux simples. Avec une nouvelle ardeur il se mit à l'étude de la philosophie. Il s'y mouvait à l'aise. L'ascension continua. Quatre années de théologie, le long desquelles s'élevèrent diverses hautes, origine de nouveaux essors: tonsure cléricale, vœux solennels, ordres mineurs, ordres sacrés, le conduisirent au terme désiré. Le 29 juin dernier, Dieu mettait le comble à ses largesses en le couronnant son prêtre.

M. FINDLAY CAMPBELL, baryton canadien, que les auditeurs des postes du Canadien National auront le plaisir d'entendre dimanche, le 30 novembre, durant l'heure symphonique du réseau national, 5 heures à 6 heures p.m.

Une motion de M. Armand Lavergne

Ottawa, 27 (S.P.C.) — On relève dans les avis officiels de motions qui seront faites à la prochaine session fédérale l'avis d'une motion de M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes, pour changer en "royaume du Canada" la qualification officielle actuelle de "Dominion du Canada", pour changer le titre de gouverneur général en celui de vice-roi et pour rétablir la prérogative royale de décerner des titres aux Canadiens.

Petite vie des saints

27 novembre

SAINT JACQUES L'INTERCIS
Jacques habitait Beth Lapeta, en Perse. C'était un homme d'une haute naissance, très riche, fort en vue, que ses rares qualités, les fonctions qu'il exerçait, la faveur du roi avaient rendu très influent.

Pendant la persécution d'Isdegerde, roi de Perse, contre les chrétiens, il eut la faiblesse d'apostasier. Sa mère et sa femme se retirèrent de sa compagnie et lui adressèrent de vifs reproches. D'ailleurs elles priaient et faisaient prier pour que le coupable se convertît.

L'apostat pleura sa faute et ne reparut plus à la cour. Cependant Vararanes qui avait succédé à Isdegerde, informé du changement de Jacques, le fit venir en son palais. Le converti affirma généreusement qu'il était chrétien. Le roi, ne se possédant plus de colère, décida qu'on le coucherait sur le chevet et qu'on lui couperait les membres les uns après les autres.

La sentence fut publiée. Toute la ville accourut pour voir une exécution si extraordinaire. On lui coupa successivement tous les doigts des mains et des pieds, puis les pieds, les mains, les bras et les jambes. A chaque amputation, il louait et bénissait le Seigneur. Enfin, on lui abattit la tête et on termina ainsi son supplice, l'un des plus affreux dont fasse mention l'histoire des martyrs. (421).

Mort d'un chef serbe

Belgrade, 27. (S.P.A.) — Velja Voukitchevitch, ancien président du conseil d'Etat, est mort la nuit dernière à l'âge de 69 ans.

Avis public

Le deuxième jour du mois de décembre, mil neuf cent trente, à dix heures du matin, seront vendus à l'enchère publique, en la cité de Montréal, sur la rue Rose-dale, à l'endroit où se trouvent les terrains ci-après décrits, par l'entremise de M. Albert Jodoin, notaire, résidant au numéro 74 rue Sainte-Anne, Cité de Ste-Hyacinthe, les trois lots vacants ci-après décrits, savoir:

Un certain emplacement situé à Westmount, dans la cité de Montréal, ayant front sur l'avenue Rosedale, formant partie du lot cent cinquante et un (P. No 151) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, et connu comme les subdivisions numéros trois cent onze, trois cent quatre-vingt-cinq et quatre cent sept, et contenant des terrains de grande largeur sur cent quinze pieds de profondeur, superficie 13,800 pieds carrés, mesure anglaise, plus ou moins, sans bâtisse.

L'immeuble ci-dessus décrit fait partie de la succession vacante de M. L. Edmond Charron, en son vivant, industriel, demeurant en la cité de Ste-Hyacinthe, et sera vendu à la requête de M. Maxime A. David, en sa qualité de curateur de ladite succession vacante, dûment nommé en vertu d'une ordonnance de la Cour Supérieure du district de Ste-Hyacinthe, en date du vingt octobre, mil neuf cent trente, portant le No 2410 des dossiers de ladite Cour, et suivant autorisation spéciale émise par la Cour Supérieure du district de Ste-Hyacinthe, le dix-neuf novembre, mil neuf cent trente.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné au numéro 74 rue Ste-Anne, Cité de Ste-Hyacinthe.

Albert JODOIN, Notaire.

St-Hyacinthe, 20 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que le Révérend Archimandrite Iosaf Skordouff, John Jucks, charpentier; Paul Samolevitch Subbotin, forgeron; Skordouff Korniloff, bourgeois; Peter Petrovitch Komoff, bourgeois; Dimitry Vasilievitch Latotsky, mécanicien; Valentine Vasilievitch Zenkine, dessinateur; Dame Olga Ivanovna Shmagina; Semon Marchin, mécanicien; Michael Ivanoff, banquier; Maximilian Grinoff, banquier; Thomas Demidoff, tailleur; Victor Kononovitch, employé du chemin de fer Pacifique Canadien, tous des cités et district de Montréal, et Timothy Burdickoff, employé du chemin de fer Pacifique Canadien, s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir leur incorporation sous les noms de "ST ANTHONY'S RUSSIAN GREEK-ORTHODOX CHURCH OF MONTREAL", avec pouvoir d'acquiescer et de posséder des biens meubles et immeubles, de tenir des registres pour l'inscription des actes d'état civil et pour exercer tous autres droits revenant aux corporations religieuses et pour toutes autres fins similaires.

N. L. RAPAPORT, Procureur des demandeurs.

Montréal, 5 novembre 1930.

Un idéal, dont les manifestations remontent à sa première enfance, soulevait cette âme de jeune héros: voler en terre païenne à la conversion des infidèles. Son obéissance affinée, prévenant les moindres désirs de l'autorité, lui suggéra de différer son départ. Les Supérieurs lui assignèrent la tâche d'édicateur au Collège Séraphique d'Edmonton. Tout à son œuvre sublime d'apostolat, le R. P. Edouard-Marie vient de tomber victime du devoir: en une semaine, la maladie a accompli son œuvre: une méningite — véritable martyre, — l'a terrassé.

Cette mort prématurée clôt bien des espérances. L'auréole du Conservatoire National de Montréal, doué d'une égale connaissance du français et de l'anglais, esprit ouvert et profond, cœur essentiellement bon et charitable, âme droite et sans détours, le R. Père Edouard-Marie promettait une carrière des plus brillantes et des plus fructueuses.

Conférence du R. P. Chenu

Le R. P. Chenu, O.P., arrivé récemment d'Europe et qui donne actuellement des conférences à Ottawa, sera à Montréal dans quelques jours et prononcera trois conférences à la salle Saint-Sulpice, sur "La vie universitaire au moyen âge", sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien.

Les conférences auront lieu aux dates suivantes: 4 décembre, à 8 heures 15 p.m. "La vie de l'étudiant au moyen âge"; le 5 décembre, à la même heure: "Le vif désir de la connaissance au moyen âge"; et le samedi, 6 décembre, à 10 heures 30 a.m., conférence spéciale pour les prêtres et religieux, intitulée: "Le clergé et les universités médiévales".

LE RESPECT DU DIMANCHE

UNE LETTRE DU COMITÉ DE MONTREAL DE LA LIGUE DU DIMANCHE, A M. ALLAN BRAY

Le comité de Montréal de la Ligue du dimanche, a envoyé la lettre suivante à M. Allan Bray, président du comité exécutif:

Montréal, le 24 novembre 1930
Monsieur Allan Bray,
président du comité exécutif,
Hôtel de ville, Montréal.

Monsieur le président,
Nous accusons réception de votre lettre du 4 novembre dans laquelle vous nous apprenez que dix poursuites ont été prises contre des marchands qui auraient ouvert leurs magasins contrairement à la loi le 2 novembre dernier.

Permettez-nous de vous faire remarquer que l'enquête faite par notre comité ce jour-là a relevé 134 infractions à la loi dans le seul territoire compris entre les rues Mont-Royal, Craig, Bleury et Amherst. C'est pourquoi le nombre des poursuites intentées par la ville nous paraît minime.

Si l'on inclut la liste complète de ces violateurs du dimanche dont nos enquêteurs ont dû d'ailleurs vous envoyer séparément les noms.

Nous comptons que vous prendrez les mesures nécessaires pour faire cesser ces abus trop longtemps tolérés.

Notre comité profite de l'occasion pour remercier les membres du comité exécutif qui, depuis notre première démarche, se sont intéressés personnellement à cette importante question. Il tient à féliciter particulièrement M. l'échevin J.-M. Savignac, de son attitude ferme et courageuse.

Veillez agréer, monsieur le président, l'assurance de nos sentiments dévoués.

La Ligue du dimanche, comité de Montréal.

Raoul CARIGNAN, président
Alphonse de la ROCHELLE, sec.

Au banquet Sauvé et Duranleau

Au banquet du club Arthur Sauvé, qui a lieu ce soir, à l'hôtel Mont-Royal, en l'honneur de M. Arthur Sauvé, ministre des postes, et de M. A. Duranleau, ministre de la marine, trois saints seront proposés: le Roi, nos Hôtes, le Canada.

M. Camille Houde et M. Gustave Monette, avocat, proposeront la santé de nos hôtes. M. J.-T. Hackett, député de Stanstead, et M. Aldéric Blain, député de Dorion, porteront le toast au Canada, auquel M. P.-E. Blondin, président du Sénat, et M. Armand Lavergne, député de Montmagny, ont été invités à répondre.

Jugements de la Cour d'appel

La Cour d'appel rendra jugement dans les causes du terme d'octobre le 12 décembre, au lieu du 28 novembre. Les jugements du terme de novembre seront rendus le 14 janvier 1931.

Nouveaux ministres espagnols

Madrid, 27. (S. P. A.) — Par suite de la démission du général Enrique Marzo, provoquée par les violents reproches que les journaux lui ont adressés pour ses mesures contre l'agitation gréviste, deux ministres ont été nommés: M. José Estrada devient ministre de la justice, et M. José Estrada devient ministre des améliorations publiques. On sait que M. Leopoldo Matos a succédé, mardi, au général Marzo comme ministre de l'intérieur.

Canadiens reçus à Hong-Kong

Hong-Kong, 27. (S. P. C.) — Sir William Peel, gouverneur de Hong-Kong, et lady Peel ont reçu les délégués des chambres de commerce canadiennes. Il y a quelques heures, les exportateurs et importateurs chinois ont offert un banquet aux délégués.

A Sainte-Cécile

La semaine paroissiale de Sainte-Cécile se continuera jusqu'au 29 novembre. Aujourd'hui, il y aura eucharistie et tirage d'un \$5.00 en or, aux personnes achetant un programme-souvenir.

Samedi, le 29 novembre, tirage de tous les autres prix ainsi que vente à l'enchère.



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

HARMONIE SYNDICALE

Ce soir, salle des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est, assemblée du conseil central des syndicats catholiques, l'harmonie syndicale. Les musiciens sont priés d'assister.

CONSEIL CENTRAL

Demain soir, salle des syndicats catholiques, no 1, 1231 Demontigny est, assemblée du conseil central des syndicats catholiques nationaux. Rapports des officiers et des comités. Tous les délégués sont priés d'assister. Plusieurs questions importantes leur seront soumises. Par ordre.

IN MEMORIAM

C'est demain matin, soit vendredi, à 8 heures, que sera célébrée la messe de requiem pour les membres défunts du syndicat catholique des cordonniers, au cours de l'année. Cette messe sera dite par M. l'abbé L. Lafortune, aumônier des syndicats catholiques de la paroisse, à l'église Sainte-Brigitte, rue Maison-neuve.

Tous les syndiqués de la chaussure qui peuvent assister, sont invités à être présents. Leur présence sera la preuve que la fraternité syndicale et la charité chrétienne unissent, dans une communion émue, les vivants et les morts.

SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Le syndicat catholique des briqueteurs tient sa réunion hebdomadaire demain soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. J. B. Délé, agent d'affaires. Par ordre.

SYNDICAT DE L'AUTO-VOITURE

Le syndicat catholique de l'auto-voiture tiendra une assemblée spéciale lundi soir prochain, à l'édifice des syndicats catholiques, salle no 1. Cette assemblée remplacera la réunion qui devait avoir lieu lundi, le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception. Election des officiers.

Les membres et les syndiqués en général sont instamment invités au eucharistie-concert du syndicat qui aura lieu le 6 décembre, à la salle principale des syndicats catholiques. Prix jolis et nombreux. On peut se procurer des cartes chez M. E. Garneau, agent d'affaires, 6614, De-Gaspé, tél. CRestree 6354. Les bénéfices de la soirée seront versés à la caisse de secours maladie-décès.

CORDONNIERS-SYNDIQUES

Demain soir, la section no 5 des tailleurs de cuir du syndicat catholique des cordonniers se réunira à l'édifice des syndicats catholiques.

En plus, les membres de toutes les sections syndicales sont priés de prendre note qu'il y aura mercredi, le 8 décembre, grande assemblée générale de tous les membres du syndicat. Il y aura rapport des délégués au Congrès, à la convention de la constitution, à l'exécutif général. Rapports de M. A. Durand, agent d'affaires.

Aux anciens de Saint-Césaire

Les anciens du collège Saint-Césaire sont priés de se rappeler que l'assemblée générale annuelle du Cercle Saint-Césaire de Montréal aura lieu le dimanche, 7 décembre, à 2 heures de l'après-midi, à l'école Saint-Joseph, 5307 Chemin Côte-des-Neiges. On procédera à l'élection des officiers pour l'année 1931 et on s'occupera de l'organisation du grand banquet qui se tiendra en juin prochain à l'occasion des noces de diamant de l'Alma Mater. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire, M. Raoul Desnoyers, HARBOR 8676 (le jour); et CALUMET 0405-M (le soir).

Le maire Walker distribue ses \$15,000

New-York, 27. (S. P. A.) — M. Walker, il y a quelques heures, a distribué \$300 dollars à des caisses de secours pour les pauvres, organisées par trois journaux, et se trouvant maintenant avoir rempli la promesse qu'il a faite de donner les \$15,000 que le bureau d'estimation a décidé, il y a un an, d'ajouter aux émoluments du maire de New-York.

Le comité de chômage

CEUX QUI EN FONT PARTIE — UNE ENQUÊTE SUR LES CHÔMEURS À MONTREAL

Le comité de chômage formé par M. Norman Holland, qui a remporté un grand succès comme président de la division des employés durant la campagne de souscription des *Federated Charities*, à la demande de S. H. le maire Camille Houde, comprend huit membres actifs tous reconnus et appuyés par les chefs industriels et commerciaux suivants: E. W. Beatty, sir Henry Thornton, sir Herbert Holt, sir Charles Gordon, P. C. Beaubien, Donat Raymond, C. E. Neil, Beaudry Leman, J. W. McConnell, Julian C. Smith, Zéphirin Hébert, Ross McMaster, Joseph Daoust, Joseph Beaubien, Allan Braufman et Samuel Braufman.

Le comité actif se compose de MM. Allan M. Mitchell, président de l'Association des manufacturiers, section de Montréal; Walter Molson, président du Board of Trade de Montréal; J. A. Paulhus, ex-président de la Chambre de commerce; Alphonse Raymond, président de la maison Alphonse Raymond Lée; John T. Foster, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal; Gérard Tremblay, secrétaire général des Syndicats catholiques nationaux; Rodolphe Bédard, président général de la Société des Artisans canadiens-français, et de Norman Holland, de l'International Paints, président.

Le comité commencera par faire une sorte d'enquête sur le chômage dans les limites de la ville. Un bureau vient d'être ouvert et des membres du clergé sont appelés à prêter leur concours.

Souper d'huîtres chez les voyageurs

DEMAIN, A L'IMMACULEE-CONCEPTION

L'A. C. V. du Canada, section Mont-Royal, Montréal, organise pour demain, 28 novembre, son annuel souper d'huîtres auquel il invite ses confrères, les membres de l'Association catholique des voyageurs de commerce avec leurs épouses. Il y aura naturellement programme artistique et récréatif. Le souper, qui aura lieu à la salle de l'Immaculée-Conception, est fixé à 7 heures 30 du soir. Les billets sont \$1.50 pour hommes et \$1 pour dames.

On peut s'en procurer en s'adressant à MM. R. Traversy, 4416 Garneau (AM. 2389); C.-E. Lavigne, 1332 St-Zotique, (CA. 2380); M. Vincent, 4257 Marquette (AM. 1073) et J.-E. Lusignan, 4707, Christophe-Colomb (CH. 6620).

Démission de M. René Richer

Saint-Hyacinthe, 27. (D.N.C.) — M. G. René Richer, greffier et ingénieur de la cité de Saint-Hyacinthe, a remis sa démission comme tel au conseil de ville, mardi soir. M. Richer, qui est architecte en sus de ses fonctions municipales, a donné comme raison de sa démission le fait que les obligations de sa profession devenaient trop absorbantes pour qu'il puisse continuer plus longtemps ses triples fonctions. Une séance spéciale du conseil municipal a eu lieu mardi pour discuter la démission de M. Richer, qui ne sera acceptée qu'à la mi-décembre. M. Maxime-A. David a été nommé greffier adjoint d'ici le départ de M. Richer, après quoi il assumera les responsabilités entières du greffier.

Mouvement des paquebots

L'Adriatic, de la Cie White Star, parti de Liverpool, arrivera à Halifax samedi.
Le Duchess of York, du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Saint-Jean samedi.
Le Lancastria, de la Cie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax samedi.

Le "Letitia", de la compagnie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à Halifax le 5 décembre.

Le "Duchess of Bedford", du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrivera à Liverpool jeudi.

L'Antonia, de la Cie Cunard, parti de Montréal, arrivera à Plymouth samedi.

Le Duchess of Atholl, du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

IL Y A QUINZE ANS

LE DEVOIR DU SAMEDI, 27 NOVEMBRE 1915

On mande de Londres que les Anglais font reculer les Turcs en Mésopotamie.
D'après les dépêches, les Serbes résistent aux Bulgares, mais les troupes austro-allemandes marchent sur Ouskoub.

Violent incendie à North-Windham

Portland, Maine, 27. (S.P.A.) — La ville a envoyé des appareils et des pompiers pour aider aux volontaires de North-Windham à mettre sous contrôle un incendie qui a consumé quatre des plus importants édifices et qui menace de détruire la ville tout entière. Les détails de cet incendie manquent encore car il n'y avait qu'une seule ligne téléphonique de disponible au commencement de l'incendie et elle a cessé de fonctionner bientôt après.

C'est dans le district des affaires que le feu a pris naissance et tous les citoyens de la ville se sont mis à l'œuvre pour prévenir une conflagration. Toutes les villes voisines ont reçu des demandes de secours.

Dans Maisonneuve

Le club conservateur du comté de Maisonneuve a tenu, lundi soir dernier, son assemblée régulière, à son local ordinaire, no 1834 rue de la Salle.

Les orateurs au programme étaient, outre M. J.-L. Gauthier, avocat et conférencier du jour, MM. J.-A. Brassard, avocat et ancien candidat conservateur dans Laprairie-Napierville aux élections fédérales de 1925, J.-O. Renaud, député de Laval à la Législature de Québec, et Hubert Desjardins, candidat conservateur dans Maisonneuve, aux élections générales du 28 juillet dernier.

Le président du club a présenté et remercié les orateurs. C'est M. A.-L. Gareau qui a remercié M. Gauthier.

Ce n'est pas le cadavre d'Arbour

La police provinciale est en face d'un nouveau mystère qu'elle aura de la difficulté à éclaircir. Le cadavre à demi-brûlé que deux chasseurs ont trouvé près des voies du C.N.R. à Saint-Gérard-Magella n'est pas celui de Jean-Baptiste Arbour, vendeur d'herbes médicinales, comme on l'avait cru d'abord sur l'information de trois personnes différentes qui l'avaient identifié. Arbour est présentement à l'Assomption et il rendra témoignage à l'enquête du coroner sur cette mort mystérieuse.

Le cadavre trouvé à Saint-Gérard-Magella est celui d'un homme de 60 ans, 130 livres, 5 pieds et 6 pouces, presque sans vêtements. Il était à demi-brûlé et avait la tête enveloppée dans des journaux qui n'avaient pas pris feu. Le Dr Fontaine, médecin légiste, a constaté une fracture du crâne. Il est évident qu'on a voulu le faire brûler mais que quelque orage a éteint le feu. Comme il a plu fréquemment en ces derniers temps, il est très difficile pour la police de savoir quand le feu a été mis à ce bûcher improvisé par les assassins du vieillard.

Les détectives ont enlevé avec précaution les feuilles tombées à l'endroit où le cadavre a été découvert mais ils n'ont trouvé aucune piste ou aucun objet qui aurait pu leur permettre de tomber sur une piste quelconque. Il a été également impossible de prendre des empreintes digitales sur quoi que ce soit.

C'est en vain qu'ils ont fouillé les bois environnants. Ils continuent cependant leurs recherches dans l'espoir de tomber sur une piste qui leur permettrait de mener leur cause à bien.



CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'au midi, vendredi, le 2 janvier 1931 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine sur la route rurale No 1, ST-VINCENT-DE-PAUL, à commencer le 1er janvier 1931 prochain. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-VINCENT-DE-PAUL et au bureau de l'Administration du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administration, Montréal, le 17 novembre 1930.

Requête du quartier Laurier

L'Association des Citoyens du quartier Laurier a demandé une fois de plus, à sa dernière réunion, que la carte d'identité devienne obligatoire pour les élections municipales de 1932 et demande en plus au comité exécutif de Montréal de bien vouloir établir pour les quartiers Laurier, St-Michel et St-Jean, un salon de photographie, dans l'ancien hôtel de ville de St-Louis, par exemple, qui est situé à l'angle de la rue Laurier et du boulevard St-Laurent, afin de permettre aux citoyens de ces trois quartiers de se procurer facilement la carte d'identité.

L'assemblée a eu lieu sous la présidence de M. J.-P. Bérubé et M. R. Simard agissait comme secrétaire.

Feu M. Wilbrod Décarie

Nous apprenons la mort de M. Wilbrod Décarie, survenue au no 231, avenue Percival, Montréal-Ouest, à l'âge de 70 ans. Il laisse sa femme née (Isabelle) Chapman, ainsi que cinq filles, Mme Aurèle Valade, de Ste-Adèle; Mlle Jeanne Décarie, et Mmes J.-A. Brosseau, Arthur Porcheron et C. Beaton (Cécile), ainsi que trois fils, MM. Wilbrod, Ernest et Paul Décarie.

M. Décarie exerça la profession d'architecte pendant vingt ans, et s'occupa ensuite de l'administration de successions. Il était musicien, ayant fait partie de l'ancien orchestre de l'église Saint-Jacques. Il avait fait ses études au collège Sainte-Marie.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, à l'église paroissiale de Saint-Pierre-aux-Liens.

Hindenberg les blâme

Berlin, 27. (S. P. A.) — Parlant à titre de membre honoraire de l'organisation des anciens combattants, désignée sous le nom de "Stahlhelm", le président von Hindenberg a blâmé les anciens soldats qui ont pris part à un récent voyage de Rome, où M. Mussolini les a reçus. Ce voyage a déjà soulevé beaucoup de récriminations.

Avis légaux

Province de Québec, District de Montréal, No D-74687

Cour Supérieure

DAME ALZIRE BOUSQUET, de la cité et du district de Montréal, veuve de Luc Charbon, de son vivant marchand de mêmes lieux. Demanderesse.

LES HERITIERS de feu David Bousquet de son vivant de Chazy dans l'état de New-York l'un des Etats-Unis de l'Amérique.

Les héritiers de feu Joseph Bousquet, de son vivant de Boxtou-Pond, district de Bedford.

Les héritiers de feu Alexandre Bousquet, de son vivant de St-Pie, district de St-Hyacinthe.

Les héritiers de feu Philomène Bousquet, veuve d'Alexandre Filibotte de son vivant de St-Pie, district de St-Hyacinthe.

Lesdits David, Joseph, Alexandre, Philomène Bousquet en leur qualité d'héritiers de feu Alfred Bousquet, leur frère, de son vivant des cités et districts de Montréal.

Lesdits héritiers de feu David, Joseph, Alexandre et Philomène Bousquet étant maintenant inconnus et de lieux inconnus. Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.
Montréal, 24 novembre 1930.
J.-L. RAYNAULD, D.P.C.S.

Canada, Province de Québec

No 20572

COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL

LA CORPORATION DE LA PAROISSE DE ST-HUBERT, corps politique dument constitué, ayant sa principale place d'affaires à St-Hubert, dans le district de Montréal.

contre
THE INDUSTRIAL LAND SYNDICATE LTD, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires autrefois dans les cités et districts de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.
Montréal, ce 25ème jour de novembre 1930.

(Par ordre)
R. A. STEWART, Député-greffier de ladite Cour. Procureur de la demanderesse.

Province de Québec

District de Montréal

No D-75654

Cour Supérieure

Dame Bernadette Marsan dit Lapierre, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de Claude Courtemanche, du même lieu.

contre
Claude Courtemanche, du même lieu. Défendeur.

AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 18ème jour de novembre 1930.

C.-A. ARCHAMBAULT, Avocat de la demanderesse.

Province de Québec

District de Montréal

No B-73330

Cour Supérieure

Dame Berthilde Boucher, des cités et districts de Montréal, épouse de Jean Barré, courtier en immeubles, des mêmes lieux, demanderesse, vs. ledit Jean Barré, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 4ème jour de novembre 1930.

Montréal, le 4 novembre 1930.
JULIEN BRISSON, Procureur de la demanderesse.

Vous lui trouverez un arôme doux et délicat

LE THÉ VERT "SALADA"

'Tout frais des plantations'



Aux Bermudes les visiteurs avisés favorisent les BERMUDA HOTELS ASSOCIATED

où le service est irréprochable et où vous pouvez loger selon votre préférence particulière... Admirablement situées... Golf, bains de mer, promenades en bateau, tennis... tous les sports en plein air.

Pour circulaire descriptive, tarif, etc., écrivez directement aux Bermudes.

Pour renseignements sur les paquebots, adressez-vous à toute agence de tourisme ou de voyages.

PRINCESS HOTEL, L. A. Tworoger, Gérant.
BELMONT MANOR & GOLF CLUB, A. P. Thompson, Gérant.
INVERURIE HOTEL, Stanley Howe, Gérant.
FRASCATI HOTEL & GOLF CLUB, Geo. Butz, Gérant.

PETIT AGENDA DU MON DE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus 'fermé' que soi — dirait La Fontaine"

Notaires HARBOR 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. UPTOWN 4885
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier de arts et sciences
appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie,
Art Dentaire
Cours classiques, commerciaux,
leçons privées.
1448 RUE SHEARBOKE OUEST



Cartes de Noël et de Bonne Année

Pour accommoder sa clientèle, la Librairie du "Devoir" s'est procuré, depuis trois ans, un assortiment de cartes de Noël et du nouvel an. Ces cartes, peintes à la main par un artiste de chez nous, ont eu un grand succès. Nous les tenons encore cette année aux mêmes conditions que l'année dernière, soit:

\$1.50 la douzaine,

et nos clients pourront constater qu'elles sont plus élégantes et plus variées que jamais.

Par ailleurs, pour être agréables à ceux qui désirent des cartes de plus de fantaisie ou de plus de luxe, nous avons augmenté notre assortiment d'une grande variété de CARNETS DE BONNE ANNEE, certains de GRAND LUXE. Il est impossible de donner une description graphique de ces sujets extrêmement variés. Il faut venir voir ou nous faire confiance. TOUS LES SUJETS SONT INEDITS.

Ces carnets sont importés d'une des meilleures maisons françaises. Les prix, on le verra, sont extrêmement modiques.

Eaux fortes — faveur — différents sujets — Signé "Olivier" — format 6 1/2 x 4 — 30s l'unité
Pointes sèches — faveur — différents sujets — Signé "Olivier" — format 4 1/2 x 7 — 30s l'unité
Scène de Noël avec garçonnnet — corde soie — format 5 1/2 x 7 1/2 — Signé "Olivier" — 25s l'unité
Même scène avec fillette — 25s l'unité
Japonaise au port — corde soie — format 5 1/2 x 6 — Japonaise aux fleurs — 25s l'unité
Ciel bleu rond au coupe — corde soie — format 5 1/2 x 5 1/2 — Ciel bleu rond la vieille — corde soie — format 5 1/2 x 5 1/2 — 25s l'unité
Pierrot à la lettre — corde soie — format 4 1/2 x 6 1/2 — Pierrot Musicien — Pierrot fumeur — Pierrot au bougeoir — 25s l'unité
Vierge au berceau — ruban — format 4 1/2 x 5 1/2 — Rois Mages — Eglise — 20s l'unité
Aquarelle — corde soie — format 4 1/2 x 5 1/2 — 20s l'unité
Patineurs — ruban — format 4 1/2 x 6 1/2 — Skieurs — 20s l'unité

Paysage d'hiver — vieillard — Signé "Olivier" — corde soie — format 4 1/2 x 6 — 20s l'unité
Paysages d'hiver — Eglise — corde soie — format 3 1/2 x 5 1/2 — Sapins — Moulin — Chaumières — 15s l'unité, \$1.75 la douzaine
Paysages d'hiver — Eglise à la flèche — papier vert et gris — format 4 1/2 x 5 1/2 — Eglise au clocheton — 15s l'unité, \$1.75 la douzaine
Paysages d'hiver — Chamais au soleil — format 3 1/2 x 5 1/2 — Petit paysage à l'arbre — cordelette soie — format 3 x 4 1/2 — Petit paysage aux deux arbres — cordelette soie — format 3 x 4 1/2 — 15s l'unité, \$1.50 la douzaine

CARNETS POUR ENFANTS
Le Petit Fonceur — Signé "Olivier" — cordelette soie — format 3 1/2 x 4 1/2 — Canard — Le Petit Chaperon Rouge — Le Chat botté — 15s l'unité, \$1.50 la douzaine

Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame Est, Montréal



Quelques-uns des délégués indiens à la conférence qui se tient à Londres sur la constitution des Indes.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et Potins

Notre production minérale

La production minérale au Canada a augmenté notablement au cours du mois de septembre malgré les conditions peu favorables pour ce qui est de certains métaux tels que le cuivre et le plomb. Pendant ce mois, la production de cuivre a dépassé 26 millions de livres, soit légèrement moins que le mois précédent mais de 27.4% plus élevée qu'en septembre 1929. La part du Québec dans cette production a été de 6.2 millions de livres contre 10.87 millions pour l'Ontario et 8.64 millions pour la Colombie britannique.

La production d'or s'est élevée à 177,839 onces, une augmentation de 4.8% sur le mois précédent et de 10.1% sur septembre 1929. Ontario seul a produit 144,037 onces contre 14,408 pour la Colombie britannique et 13,234 pour Québec. La production de plomb a dépassé 27 millions de livres, une augmentation de 5.7% sur le mois d'août et de 8.3% sur septembre 1929.

La production de nickel s'est élevée à 10.14 millions de livres contre un peu plus de 9 millions en août et 6,700,000 en septembre 1929. La production d'argent a dépassé 21.2 millions d'onces pour faire un total de près de 20 millions pendant les neuf premiers mois de l'année, augmentation de 13.7% sur la période correspondante de 1929.

Il y a aussi eu augmentation pour le pétrole et le gaz naturel tandis qu'il y a eu diminution pour le kypse, le sel et le ciment.

La canalisation du Saint-Laurent

Le Board of Trade a tenu une réunion générale hier dans le but d'étudier le projet de canalisation du Saint-Laurent. Après une longue discussion, on en est venu à adopter une résolution opposée au projet.

Quoique ce corps ne soit pas opposé en principe au projet de canalisation, il est d'opinion que ce projet n'est pas justifié présentement parce que les bénéfices qu'on en retirerait ne seraient en rien comparables au coût de construction et qu'il constituerait une trop lourde charge, tant pour les États-Unis que pour le Canada. Un tel projet, dit la résolution, ne devrait pas être entrepris à la fois, mais seulement à mesure que les besoins l'exigent. Pour ce qui est du développement de l'énergie électrique, le Board est d'opinion qu'on ne doit entreprendre de nouveaux projets que suivant les besoins et seuls ceux qui n'influent en rien sur la navigation du Saint-Laurent. Enfin, lorsque les travaux de canalisation seront entrepris, que le coût en soit payé proportionnellement aux bénéfices qu'en retireraient chacun des deux pays, sans pour cela affecter en rien la souveraineté du Canada.

On voit qu'il n'est pas question dans tout cela des intérêts particuliers de Montréal et c'est assez juste. S'il n'y a pas permis de sacrifier les intérêts de Montréal à une autre ville de l'intérieur, il ne serait pas plus juste de sacrifier les intérêts de l'ensemble du pays pour ceux d'une seule ville, même si elle est la métropole. On doit envisager la question de plus haut, bien déterminer la charge qui en résultera pour tous les citoyens de quelque province qu'ils soient et ce que nous en retirerons comme nation. C'est ce que le Board of Trade paraît avoir fait.

En dehors du coût du projet et de la possibilité de l'accomplir, il existe un autre point de vue qu'on semble ignorer partout où on traite cette question, soit de déterminer jusqu'à quel point les océaniques auront avantage à remonter jusqu'à la tête des Grands Lacs. Cela évitera certainement le transport des marchandises à Montréal ou à Québec, mais d'autre part le trajet de Montréal aux lacs Supérieur et Michigan sera nécessairement lent puisqu'il se fera par des canaux, et donc, long en durée. Les navires des lacs qui

font ce trajet sont construits spécialement et n'utilisent qu'un équipement réduit, beaucoup moins nombreux que les océaniques. Ces derniers se trouveraient donc ainsi dans l'obligation de payer pendant dix ou quinze jours de nombreux salaires inutilement, charge beaucoup plus grande en définitive que le simple coût du transport de la marchandise avec les moyens mécaniques dont nous disposons présentement. Et de plus, au lieu de faire un voyage en Europe et retour à un maximum de trois semaines, il leur faudrait en prendre cinq. En d'autres termes, un océanique ne pourrait faire que 5 voyages pendant la saison de navigation contre 8 présentement plus d'une charge beaucoup plus considérable. Dans de telles conditions, il est peu probable que les compagnies de navigation océanique utilisent cette route sur une grande échelle parce qu'elles n'y trouveront que des désavantages.

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée.

	1930	1929
Beurre	249	183
Fromage	1671	2497
Oufs	2377	2509

PREMIERES COTES A MONTREAL

	1930	1929
Blé, no 3	25	18
Orge no 4	24	18
Orge no 5	24	18
Avoine no 2	42	36
Avoine no 3	39	36
Avoine d'alimentation no 1	39	36
Avoine d'alimentation no 2	39	36
Blé argentin	77	77

FAVINES

(Prix au baril pour commandes au comptant.)

Première patente	85.50
Seconde patente	84.90
Forêt à brouiller	84.60

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)

Son	\$20.25
Gru blanc	\$21.25
Gru blanc	\$29.25

FOIN

(Prix à la tonne.)

Extra no 2	\$15.00
No 2	\$13.00
No 3	\$12.00

BEURRE

(Prix la livre au détail.)

De crémère, en boîtes	32
De crémère, en blocs	33

FROMAGE

de Québec	12-14
d'Ontario	12-14

OEUF

(Prix la douzaine au détail.)

Frais	68
Spéciaux	65
Extras	60
Premiers	40
Seconds	40

D'ENTREPOIS

Extras	42
Premiers	39
Seconds	35

VOLAILLES

(Prix la livre au détail.)

Poussins d'été	40 à 42
Poussins d'hiver	32 à 38
Poulets choisis	25 à 28
Poulets à rôti	27 à 33
Poules	24 à 32
Jeunes cannetons	31
Canards à rôti	35
Oisons à rôti	24
Dindons à rôti	32 à 38

Dividendes déclarés

Canadian Brewery Corp., 25 sous par action, payables le 2 janvier, aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

National Breweries Ltd., 43 sous par action privilégiée et 40 sous par action ordinaire, payables le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

HISTORIQUE.—L'hôpital-séminaire Cooke, érigé en commémoration du premier évêque de Trois-Rivières, est la propriété de la Corporation de l'Hôpital Cooke. Cet hôpital reçoit les tuberculeux des comtés de Trois-Rivières, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Nicolet, Drummond et Arthabaska. La corporation a perçu à date du 1er octobre 1930, en contributions et donations des municipalités de Trois-Rivières et de Shawinigan Falls ainsi que de différentes entreprises locales. L'hôpital est construit à l'épreuve du feu et muni des plus modernes améliorations. Capacité de 150 lits, tous occupés présentement. Son administration interne est confiée aux RR. SS. Filles de Jésus.

LA GARANTIE.—La présente émission de \$150,000 est garantie par l'ère hypothèque sur tous biens meubles et immeubles présents ou futurs. Le coût actuel de l'hôpital et de son aménagement excède \$500,000. L'hôpital maintiendra les biens hypothéqués pleinement assurés contre l'incendie, avec pertes payables au fiduciaire.

TITRES.—\$500 et \$1,000, au porteur ou nominatifs.

Prix: \$100 et l'intérêt couru.

Banque Canadienne Nationale

Lajoie, Robitaille & Cie

Service du Placement

Place d'Armes

MONTREAL

Les renseignements ci-dessus nous garantissons exacts mais ils ne doivent pas être considérés comme des recommandations de notre part.

LE 8

LA SITUATION ECONOMIQUE

ANALYSE PAR LA BANQUE DE MONTREAL

Le baromètre économique n'a accusé aucune variation sensible au cours du mois. Une température d'une douceur inaccoutumée, avec des pluies rares, a permis de laisser le bétail dans les pâturages et favorisé les travaux de construction; par contre il y a eu de la sécheresse dans plusieurs districts ruraux et le commerce de détail des marchandises d'automne et d'hiver a été décevant. Ce qui domine tout, c'est le déclin continu des prix du grain. Le blé a touché un nouveau minimum à Winnipeg, de sorte que dans les provinces de la Prairie, une bonne récolte moyenne de blé, d'environ 100 millions de boisseaux plus forte qu'en 1929, et de haute qualité, a une valeur monétaire très inférieure. Le revenu des fermiers a été diminué de moitié et les bénéfices de la culture sont disparus, car le prix de revient de la production n'a pas été sensiblement abaissé et toutes les céréales ont été touchées par la baisse. Bien que le mouvement du blé à l'exportation ait été quelque peu plus considérable que l'an dernier, il garde encore une certaine lenteur.

Le pouvoir d'achat des classes agricoles, non seulement dans les provinces de la Prairie mais dans tout le pays, a diminué, et toutes les branches de l'activité économique s'en ressentent, industrie, commerce et transport. L'abondance et le bon marché des engrais, toutefois, aidera peut-être l'élevage du bétail, car on semble disposé à ne pas livrer le bétail sur le marché et à améliorer l'état des animaux.

La saison de navigation qui s'achève a été terne et peu profitable, les offres de tonnage dépassant la demande et les frets restant bas. Cependant le mouvement des passagers par les ports du Saint-Laurent a presque atteint le volume de l'an dernier. Les exportations de grain en Chine, au Japon et ailleurs par le port de Vancouver excèdent largement celles de l'an dernier.

La valeur du commerce extérieur du Canada en octobre a décliné fortement par rapport au mois correspondant de 1929. La diminution s'est chiffrée par \$77,236,000, dont les importations \$37,116,000 et les exportations \$37,120,000. Pour la première fois, durant ce mois, la révision du tarif douanier à la hausse, accomplie en septembre, a été appliquée pleinement, et il est permis d'attribuer au relèvement des droits une partie de la diminution des importations. Pour les sept mois écoulés de l'exercice fiscal en cours, le commerce extérieur total du Dominion a décliné de \$364,051,000, une proportion appréciable de ce recul étant attribuable à la chute des prix.

Les récentes modifications du tarif ont stimulé l'activité des industries du coton, de la laine et de la soie, qui, toutes, produisent à un rythme plus rapide que depuis plusieurs mois. Les fonderies et aciéries et les industries connexes maintiennent l'activité modérée des derniers mois, de même que l'industrie de la chaussure; mais le commerce du bois n'a pas montré d'amélioration et dans le commerce de détail en général on n'escompte pas une reprise avant la saison des fêtes.

La production de papier-journal dans les fabriques du Canada a été plus forte en octobre qu'en septembre. Nous traversons actuellement une période de plus grande consommation dans les journaux, dont le nombre des pages augmente pour répondre aux besoins de la publicité de l'automne. Les papiers canadiens ont produit à 60% de leur capacité le mois dernier, coefficient un peu plus élevé qu'en août et en septembre.

Les chargements ferroviaires restent inférieurs à l'an dernier. Pour les quatre semaines au 8 novembre, il y a eu une diminution pour toutes les catégories de produits, sauf le charbon, dont le nombre de wagons s'est accru de 825. Le total des chargements depuis le 1er janvier est en recul d'environ 10% sur l'an dernier. Les raffineries de sucre ont maintenu un volume de production élevé, malgré une vive concurrence et la baisse des prix. La production totale de sucre raffiné au Canada jusqu'au 4 octobre a été de 668,571,903 lbs, seulement 2,000,000 lbs de moins que l'an dernier, tandis que les importations au cours de la même période ont passé de 27,801,000 lbs en 1929 à 47,439,000 lbs en 1930. Les exportations de sucre raffiné du Canada, 16,199,800 lbs, sont presque les mêmes qu'il y a un an.

Une hausse soudaine du prix du cuivre a été le gros événement du marché des métaux et elle a activé l'industrie. Le bâtiment entre dans la période de ralentissement de l'activité. Pour les dix mois écoulés, les travaux de construction sont estimés à 28.5% de moins que l'an dernier, mais la comparaison avec les périodes antérieures est tout à fait favorable. Les marchés du mois d'octobre ont été estimés à \$33,332,000, soit d'environ un million de dollars au-dessus de septembre; là-dessus les travaux d'art, surtout les projets d'aménagement hydro-électriques, représentent presque 40% du total. Le coût de construction a baissé tant pour la main-d'œuvre que pour les matériaux, ce qui rend la construction actuellement plus avantageuse.

Il importe de noter dans le rapport des banques à charte à la fin du mois de septembre, l'augmentation des dépôts au cours de ce mois; les dépôts à préavis se sont accrues de \$15,523,000, et les dépôts à demande, de \$69,707,000; les premiers sont plus considérables qu'ils ne l'ont jamais été depuis le mois de mai, les autres, plus considérables qu'en aucun autre mois depuis décembre 1929. Les compensations bancaires se comparent

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
125 Abitibi	10	—	—	10	—
45 Abitibi préf.	41 1/2	—	—	41 1/2	—
95 Alb. Grain	7	—	—	7	—
120 Atl. Sugar	10	11	10	11	+ 1 1/2
24 Bell Telephone	147 1/2	147 1/2	147	147	—
125 Bell Canadian	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	—
20 Can. Brewing	6	—	—	6	—
1 Can. Car	24 1/2	—	—	24 1/2	—
101 Cockshut Plow	11	11 1/2	11	11 1/2	+ 1/2
15 Chas. Gurd	25	—	—	25	—
60 Chas. Smelting	148	—	—	148	—
40 Dom. Bridge	55	—	—	55	—
5 Dom. Textile	79	—	—	79	—
12 Fraser	3 1/2	3 1/2	3	3 1/2	—
350 Int. Nickel	18	18	17 1/2	17 1/2	— 1/4
2225 McColl	22 1/2	23 1/2	22 1/2	23	+ 1/2
115 Massey-Harris	14 1/2	—	—	14 1/2	—
600 Mont. Pow.	56 1/2	57 1/2	56 1/2	57	—
25 Nat. Breweries	25 1/2	—	—	25 1/2	—
270 Nat. Steel Car	33	33 1/2	33	33 1/2	+ 1/2
120 Power Corp.	55 1/2	—	—	55 1/2	—
125 Quebec Power	44	—	—	44	—
355 Shawinigan	48 1/2	49	48 1/2	48 1/2	+ 1/2
25 Steel of Canada	42	—	—	42	—
10 Winn. Electric	20 1/2	—	—	20 1/2	+ 1/2

encore désavantageusement avec l'an dernier, mais il convient, en notant les chiffres, de tenir compte de la chute des prix. Les diminutions les plus considérables se sont produites dans les villes de l'Ouest, où l'inactivité du marché du blé et la baisse des prix de toutes les céréales ont considérablement abaissé les compensations.

Sur le marché des changes, les fonds américains se sont tenus au cours du mois dernier entre 3-32 et 9-64 d'escompte. La livre sterling a fléchi quelque peu, les cours accusant une perte d'environ un demi-cent. Le franc suisse a baissé d'un peu près 1-4, tandis que le franc français avançait de 3-92 à 3-92 1-2. La peseta s'est relevée fortement à la nouvelle d'un projet de stabilisation, atteignant jusqu'à 11.60, mais pour réagir d'environ 40 points. Par suite en grande partie de la baisse en Bourse, le marché des obligations a manifesté une tendance réactionnaire et est demeuré relativement inactif.

Les ventes d'immeubles

Le montant total des ventes dans l'immeuble s'est élevé à \$245,737.54, dans la journée d'hier. La vente la plus importante a été effectuée entre M. L. Blau et M. H. Laberge, lots 223-224, rue de la Reine Marie et la rue Ponsard, pour un total de \$50,000. Les autres ventes portant les numéros 5285 à 5301 rue de Launaud, ont été vendues à \$24,500.

Le quartier Saint-Denis a été en tête pour la valeur la plus considérable engagée dans une vente par la transaction de la Banque de Montréal, où à ses succursales, le ou après le premier décembre 1930, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 15 novembre 1930.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires aura lieu au Bureau Central de la Banque de Montréal, au 221 rue St-Jacques Ouest, Montréal, mercredi, le vingt-huit janvier 1931, à midi.

Par ordre du Conseil d'Administration
LE GERANT GENERAL
Chas. A. Roy

Montréal, le 29 octobre 1930.

Le marché des changes

Cote des devises étrangères fournie par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change.

Cours moyens le 27 nov. 1930

Angleterre, l. ster.	\$4.86 2-3	\$4.85 1/2
France, franc	.0392	.0393 1/2
Belgique, belga	.1390	.1395
Italie, lire	.1930	.0525
Suisse, franc	.1930	.1936
Hollande, florin	.4020	.4028
Espagne, peseta	.1930	.1118
Suède, couronne	.2680	.2662
Norvège, couronne	.2680	.2672
Danemark, couron.	.2680	.2672
Brésil, milreis	.3200	—
Etats-Unis, dollar	11-64 1/2	esc.
Allemagne, r. marks	.2380	.2386

Cours des trusts fixes

Canada-America	7.24
Canadian International	9 1/2
Corporate	6 1/2
Cumulative Trust Shares	8 1/4
North American	7 1/2

New-York chôme

Les marchés financiers de New-York chôme, aujourd'hui, à l'occasion du jour d'Actions de grâces.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Dividende Trimestriel No 108

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de deux et un quart pour cent (2 1/4 p.c.) étant au taux de neuf pour cent (9 p.c.) l'an, sur le capital versé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 novembre 1930, et sera payable au Bureau Central de la Banque de Montréal, ou à ses succursales, le ou après le premier décembre 1930, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 15 novembre 1930.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires aura lieu au Bureau Central de la Banque de Montréal, au 221 rue St-Jacques Ouest, Montréal, mercredi, le vingt-huit janvier 1931, à midi.

Par ordre du Conseil d'Administration
LE GERANT GENERAL
Chas. A. Roy

Montréal, le 29 octobre 1930.

Un service complet

offrant les facilités nécessaires pour toutes opérations de Bourse et de Placement

GEOFFROY & CIE

banquiers — agents de change membres de la Bourse de Montréal

231 ouest, rue Notre-Dame et Imm. Canada Cement

MONTREAL

Paris Québec Ottawa

J.-Paul Benoist, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ

Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles

667 rue St-François-Xavier — Ch. 203

Tél. Marquette 5339

MASSE & GAUTHIER

Immeuble général et Prêts hypothécaires

5504, Avenue Verdun

Tél. York 4707

TRUST GENERAL DU CANADA

112, rue ST-JACQUES OUEST

MONTREAL

Capital versé, \$1,205,000

Hon. F.L. Bédard, président

Hon. R.M. Wilson, vice-président

Hon. D.O. L'Esperance, vice-président

René Morin, N.P., directeur général

EXECUTEURS TESTAMENTAIRES — ADMINISTRATEURS

FIDUCIAIRES — LIQUIDATEURS — AGENTS FINANCIERS

EN BOURSE LOCALE

McColl-Frontenac en vedette

Le titre le plus actif de la matinée a été McColl-Frontenac qui continue de se raffermir en avançant de 1-2 à 23 après avoir touché 23 3-8. Le reste du marché a été peu actif. Brazilian s'améliore d'une fraction tandis que Nickel fléchit de 1-4. Montreal Power revient à 57 après avoir légèrement fléchi. National Steel Car avance de 3-4 à 33 1-4. Atlantic Sugar fait 1-2 à 11 et Shawinigan s'améliore un peu. Consolidated Smelting par contre fléchit de 1-2 à 148. National Breweries, Massey-Harris, Dominion Bridge sont plus faibles.

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE				
Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN, 220 ouest, rue Notre-Dame				
Valeurs	Nov.	Nov.	Nov.	Nov.
A. D. O.	25	25	25	25
Brit. Am. Oil	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Les amateurs de lutte qui se sont rendus à la salle de l'Assistance Publique, hier soir, pour assister à la séance du promoteur Vaillancourt, ont été grandement déçus par la rencontre finale qui avait aligné Paul Lebrun contre Carl Van Wurden. N'eût pas lieu entre les deux lutteurs annoncés parce que le lutteur suisse a refusé de remplir son engagement et c'est Gaston Nuckle qui fit face au lutteur d'Ottawa.

Lebrun se présenta à la salle de l'Assistance Publique hier soir et semblait bien disposé à remplir son engagement mais lorsque vint le temps de la rencontre principale, Paul avait disparu comme par enchantement, sans que personne n'en ait eu connaissance. On a eu beau chercher partout, Lebrun restait introuvable et c'est alors que Nuckle consentit à prêter gracieusement son concours.

Nous comprenons que les recettes étaient maigres, pour ne pas dire presque nulles mais nous ne comprenons pas la conduite de Lebrun hier soir. Ce lutteur aurait pu déclarer une rémunération à l'avance pour ses services, mais il ne devait pas laisser la salle sans prévenir le promoteur ou son assistant, M. Lamontagne, et le désempolement qu'il a causé à ses amis qui avaient hâte de le voir à l'œuvre contre le champion du Canada fut vivement regretté.

La Commission Athlétique de Montréal devra faire une enquête sur le refus de Lebrun de participer à la séance d'hier soir et si le lutteur suisse ne peut donner des explications satisfaisantes son permis de lutte devrait être révoqué immédiatement pour une période indéfinie. La Commission devra de plus voir à protéger les lutteurs et le public à l'avenir en forçant les promoteurs à garantir une bourse nominale à ceux qui prennent part à ces séances. Si nos informations sont bonnes la plupart des lutteurs qui ont participé aux séances du promoteur Vaillancourt ont jusqu'ici donné leurs services pour la gloire car des déficits ont été enregistrés à chaque séance mais comme le promoteur s'est lancé dans l'organisation avec l'espoir de réaliser certains bénéfices il doit également envisager les pertes possibles et même probables pour les débuts et les athlètes ne doivent pas être forcés d'être les "poires". Avec le fiasco d'hier soir, il est probable que le promoteur Vaillancourt se retirera sous sa tente et qu'il abandonnera toute idée de promotion.

Les rencontres d'hier soir furent assez intéressantes et les spectateurs ont semblé satisfaits malgré le désempolement causé par l'absence de Lebrun.

Gaston Nuckle, qui n'était aucunement préparé, a fait excellente figure contre Carl Van Wurden, malgré qu'il fut défait par le lutteur d'Ottawa par deux chutes consécutives. Dans le premier engagement Nuckle a mis son rival en danger en plusieurs circonstances, mais il dut baisser pavillon et l'avouer vaincu à cause de son manque de condition et de la supériorité du champion. Le lutteur hollandais prit la première chute en 21 minutes puis la seconde en 13 minutes.

Nuckle a droit à une mention spéciale pour son bel esprit sportif et le fait d'accepter de remplacer Lebrun, sans aucune préparation, lui a valu l'admiration des spectateurs.

La semi-finale fut très intéressante et notre lutteur local, Albert Leucaire, a remporté une autre victoire en prenant deux chutes sur Tommy McCarthy, après avoir perdu la première chute en vingt-cinq minutes.

Beaucaire a fait preuve de science que son adversaire et c'est ce qui lui a valu la victoire. Albert s'assura la deuxième chute à huit minutes puis la troisième en dix minutes.

Comme lever de rideau Alfred Hebel et Christiansen ont fait lutte utile de trente minutes. Cette exhibition fut la plus rapide, la plus scientifique et la plus intéressante de la soirée.

X.-E. NARBONNE

Echec pour Providence

Providence, 27. — Les Rouges, de Providence, champions de la ligue Canado-Américaine, ont subi leur premier échec de la saison, hier soir, au mains du club Springfield alors que ces derniers ont emporté la victoire par un résultat de 4 à 1.

C'était la première rencontre de la saison entre ces deux équipes et les Indiens ont affirmé leur supériorité sur les porte-couleurs du géant Sprague Cleghorn.

La défense des Rouges fut plutôt faible tandis que les blancs ne parurent pas aussi rapides qu'à l'ordinaire. Par contre, les Indiens ont joué avec un bel ensemble et furent supérieurs à leurs rivaux du commencement à la fin de la lutte.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	Pts.
Providence	3	1	1	7
Springfield	3	0	0	6
Ostons	2	2	0	4
ew Haven	1	3	1	3
hiladelphie	1	4	0	2

FORUM WILBANK 6131

CE SOIR A 8 H.

(Hockey Amateur Senior)

M. A. A. A. vs McGill

Columbus vs Victoria

Enfants

Admission générale

Sièges de loge et promenade

Taxe comprise.

Demain soir ouverture de la ligue Starr

C'est demain soir, à 8 heures précises, que la ligue de hockey Starr ouvrira sa deuxième saison, à l'Arena Mont-Royal, alors que les amateurs pourront assister à trois lutes de hockey qui promettent d'être très intéressantes. Tout est prêt pour l'ouverture des hostilités et tous les gérants de clubs sont confiants de débiter par une victoire dans la course au championnat. Le président de la ligue de hockey Starr, A.-E. Saucier, aussi propriétaire du club LaFontaine, en tête de la ligue Mont-Royal, mettra la rondelle au jeu. Vouloir donner justice à tous, et après avoir considéré nombre d'applications, pour le choix d'un arbitre compétent, M. Saucier a décidé de mettre à l'essai, L. Shearer, populaire défenseur de LaFontaine, et arbitre bien connu de plusieurs ligues junior amateurs. Il est confiant qu'il pourra donner satisfaction. Osw. O'Heir agira comme chronométreur. La réputation de ce dernier n'est plus à faire car il tient cette charge depuis cinq ans dans la ligue Mont-Royal et entrera dans sa deuxième saison pour la ligue de hockey Starr. Il est très populaire, étant l'ami de tous les fervents du hockey. Il aura comme assistant, Louis Morin, de l'Association sportive du Parc LaFontaine, J.-M. Bergeron et U. Côté officieront encore cette année comme juges de buts. Ils seront à leur poste demain soir et sauront sans doute, plaider à toutes les équipes. La première partie alignera le Rosemont contre le C. P. Sainte-Hélène. En semi-finale, nous verrons aux prises le Saint-Viateur de l'Institution des Sourds-Muets contre le cercle paroissial Saint-Stanislas; le clou de la soirée, qui a causé nombre de commentaires à l'assemblée de la ligue Starr d'hier soir, sera entre le Parc Champlain et les champions de la ligue Starr de l'an dernier, le Canadien Montgomery. Le club Champlain ne commencera sa saison que dans huit jours. Une foule nombreuse est attendue demain soir pour être témoins du jeu brillant de nos jeunes joueurs de hockey et encourager leur favori à la victoire.

Buffalo gagne contre London

Fort Erie, 27. — Le club Buffalo a remporté une victoire bien contestée contre le club London, hier soir, dans une rencontre de la Ligue Internationale, car pour avoir raison des visiteurs les Bisons ont dû se dépenser outre mesure et encore ce n'est que dans la période supplémentaire que Cain put enregistrer l'unique point de la soirée et les locaux sortaient victorieux par 1 à 0.

Les visiteurs protestèrent contre le point accordé aux Bisons, car ils prétendirent que la rondelle n'a jamais pénétré dans les filets, mais l'arbitre Lehman décida que le point était bon et fit reprendre le jeu au centre de la glace.

Composition des équipes:
Buffalo but Stuart
Lederman défense Holway
Murray défense Grosvenor
Roth centre Grosvenor
Martin avant Goldsworthy
Gross avant Briden
Buffalo, subs.: Cain, Voss, Huard, Godin, Bogardis, Johnson, Jackson.
London, subs.: Palangio, Reise, Reinikka, Quenneville, Quesnel, Jenkins, Groh.

Arbitres: Lehman et Starkings.
1ère période
Pas de point.
Punitions: Huard, Goldsworthy, Holway.

2ème période
Pas de point.
Punitions: Loughlin, Grosvenor, Goldsworthy, Roth.

3ème période
Pas de point.
Punitions: Goldsworthy, Lederman.

Période supplémentaire
1—Buffalo—Cain 4.05
Punitions: Holway, Reise, Lederman.

Alignement des équipes:
CLEVELAND but WINDSOR
Baxter but Cox
McFarlane déf. Hingsperger
Young déf. Bellemere
Doray centre Northcott
Brophy avant Phillips
King

Substituts:
Cleveland: Frew, McGuire, Williams, Clarke, Dunning.
Windsor: Arbour, Brown, Duncan, Robinson, Lever, Duguid et Moore.

SOMMAIRE
Première période
1—Cleveland, Gray 2.45
2—Cleveland, Gray 7.56
3—Windsor, Robinson 2.28
Punition: Bellemere.

Deuxième période
4—Cleveland, Gray 10.26
Punitions: Clark, Brown, Duncan, Dunning.

Troisième période
5—Windsor, Robinson 6.18
6—Cleveland, Doraty 5.34
7—Windsor, Robinson 4.46
8—Windsor, Robinson 3.07
Punition: aucune.

Période supplémentaire
Pas de point.
Punitions: Phillips, Bellemere.
Arbitre: Guy Smith.

Club C. Dubuc

Le club de hockey C. Dubuc, sous l'habile direction de son gérant J.-B.-R. Trépanier a fini de compléter son équipe pour la saison qui s'annonce voulant être très active.

Le club a organisé un tirage et M. T. Pelletier, 2242 rue De Villiers fut l'heureux gagnant. La direction remercie tous ceux qui ont bien voulu l'encourager.

Le gérant a effectué quelques changements dans son équipe. Quatre joueurs du Mont-Saint-Louis de l'année dernière figureront sur son équipe, ce sont MM. Laurence et Clément Daigneault, Parent, et Guy Vandelaar. La Crane Ltd., de la ligue Commerciale, fournit les deux étoiles Jack Ernst et Lecavalier, et Louis Larivière. Il ne faut pas oublier aussi d'autres joueurs qui se valent tous en force, ce sont MM. Cotnoir, Camirand, Pigeon, LaFontaine, Vaillant, Desjardins, O. Larivière, Harry Putter, etc.

Le club est déjà en communication avec plusieurs bons clubs de la province et invite ceux qui veulent le rencontrer de se mettre le plus tôt en communication avec lui car ce club fera partie de la ligue Parc Campbell ouest, qui commencera ses parties de ligue vers le 15 décembre.

Pour toutes autres informations s'adresser à J.-B.-R. Trépanier, 6225 boulevard Monk, téléphone Fitzroy 6401.

Le Canadien joue contre les Falcons

Le Canadien, après un repos de quatre jours, reprendra ses séries de la Ligue de Hockey Nationale alors que ce soir il fera face aux Falcons, à Détroit, et cette lutte suscite beaucoup d'intérêt.

Une victoire pour le Canadien, ce soir, lui donnerait incontestablement la troisième position, vu que le New York American reste inactif. Le club de Eddie Gerard ne jouera pas avant dimanche soir. Mais le Bleu Blanc Rouge est loin d'avoir un engagement facile à remplir. On a vu que les jeunes de Jack Adams sont de taille à faire la vie dure à qui que ce soit, et comme Cecil Hart sera privé des services de deux de ses hommes, Larochelle et Mondon, et que plusieurs autres sont sur la liste des blessés, il ne faudrait pas être surpris de lire demain matin qu'ils ont été défaits. Une victoire du Bleu Blanc Rouge dans de pareilles circonstances constituerait sans doute un bel exploit en fait de courage.

Deux autres parties seront à l'affiche ce soir dans les séries du circuit Calder, car les Sénateurs d'Ottawa feront face aux Bruins, à Boston, et les Eperviers Noirs se rendront à New-York pour disputer la victoire aux Rangers.

Buffalo gagne contre London

Fort Erie, 27. — Le club Buffalo a remporté une victoire bien contestée contre le club London, hier soir, dans une rencontre de la Ligue Internationale, car pour avoir raison des visiteurs les Bisons ont dû se dépenser outre mesure et encore ce n'est que dans la période supplémentaire que Cain put enregistrer l'unique point de la soirée et les locaux sortaient victorieux par 1 à 0.

Les visiteurs protestèrent contre le point accordé aux Bisons, car ils prétendirent que la rondelle n'a jamais pénétré dans les filets, mais l'arbitre Lehman décida que le point était bon et fit reprendre le jeu au centre de la glace.

Composition des équipes:
Buffalo but Stuart
Lederman défense Holway
Murray défense Grosvenor
Roth centre Grosvenor
Martin avant Goldsworthy
Gross avant Briden
Buffalo, subs.: Cain, Voss, Huard, Godin, Bogardis, Johnson, Jackson.
London, subs.: Palangio, Reise, Reinikka, Quenneville, Quesnel, Jenkins, Groh.

Arbitres: Lehman et Starkings.
1ère période
Pas de point.
Punitions: Huard, Goldsworthy, Holway.

2ème période
Pas de point.
Punitions: Loughlin, Grosvenor, Goldsworthy, Roth.

3ème période
Pas de point.
Punitions: Goldsworthy, Lederman.

Période supplémentaire
1—Buffalo—Cain 4.05
Punitions: Holway, Reise, Lederman.

Alignement des équipes:
CLEVELAND but WINDSOR
Baxter but Cox
McFarlane déf. Hingsperger
Young déf. Bellemere
Doray centre Northcott
Brophy avant Phillips
King

Substituts:
Cleveland: Frew, McGuire, Williams, Clarke, Dunning.
Windsor: Arbour, Brown, Duncan, Robinson, Lever, Duguid et Moore.

SOMMAIRE
Première période
1—Cleveland, Gray 2.45
2—Cleveland, Gray 7.56
3—Windsor, Robinson 2.28
Punition: Bellemere.

Deuxième période
4—Cleveland, Gray 10.26
Punitions: Clark, Brown, Duncan, Dunning.

Troisième période
5—Windsor, Robinson 6.18
6—Cleveland, Doraty 5.34
7—Windsor, Robinson 4.46
8—Windsor, Robinson 3.07
Punition: aucune.

Période supplémentaire
Pas de point.
Punitions: Phillips, Bellemere.
Arbitre: Guy Smith.

Ligue Concordia

Les joutes de la ligue de quilles Concordia, disputées ces jours derniers, ont donné les résultats suivants:

ESTIMATEURS
Charpentier 116 142 98 356
Gravel 79 96 131 306
Vaillancourt 125 82 99 306
Houlle 136 101 120 357
Giroux 157 96 138 391

Totaux 613 517 586 1716

MAGASIN
Gagnon 134 79 107 320
Boyle 93 115 109 317
Masson 118 117 98 334
Savard 107 99 96 302
Desbiens 141 101 109 359

Totaux 594 519 519 1632
Estimateurs gagnent 2 parties.

EAU
Boyer 105 138 75 318
Gareault 107 91 88 286
Ethier 140 107 84 331
Desroches 93 106 91 290
Contant 98 79 101 269

Totaux 543 512 439 1495

COTISATION
Desroches 97 125 106 328
Gagnon 129 70 106 296
Quevillon 181 99 139 419
Lamontagne 156 81 148 385
Paquet 116 174 169 459

Totaux 670 549 668 1887
Cotisation gagnent 3 parties.

ARRERAGES
Robichaud 101 135 141 377
Chapagne 74 126 102 302
Prévost 128 84 93 305
Villemare 105 100 98 303
Charpentier 144 109 120 373

Totaux 552 554 554 1660

AFFAIRES
Chapleau 75 72 46 193
Renaud 65 89 55 209
Séguin 101 84 185
Hamilton 103 106 109 318
Girard 84 84

Totaux 344 351 294 1211
Arrérages gagnent 3 parties.

POSITIONS DES CLUBS
Estimateurs G. P. 12 3
Arrérages 11 4
Magasin 10 5
Cotisation 9 6
Eau 2 13
Affaires 1 14

Les débuts de la ligue Commerciale

La Ligue de hockey Commerciale a fait l'inauguration de sa saison, hier soir, à l'Arena Mont-Royal, en présence de deux mille personnes. Dans la première partie à l'affiche le club Jarry Frère a vaincu le Montreal Light, Heat and Power par un résultat de 3 à 0 tandis que le Crane a triomphé du Canada Cement par 4 à 1. La dernière joute au programme fut la plus contestée de la soirée car les clubs Canadian Packers et Omer De Serres ont fait partie nulle de 1 à 1.

Composition des équipes:
JARRY FRERE M. L. H. & P.
Martel but Lavallée
Rivest déf. Lavigne
Fowler déf. Viau
Ethier centre Durant
Migneault avant Tucker
Forbes avant O. Cadotte
Bélanger subs. Rollin
Walker Adams Rollin
Jarry Martel
Lamontagne McGurn
MacAlear R. Cadotte
Bumbray Bilodeau

1ère période
1—Jarry Frère, Ethier 11.30
Punition: aucune.

2ème période
Pas de point.
Punition: Tucker.

3ème période
2—Jarry Frère, Ethier 6.40
3—Jarry Frère, Lamontagne 12.20
Punitions: Bumbray, Lavigne et Tucker.

DEUXIEME PARTIE
CRANE LTD but Kennedy
Clegg déf. Ryan
Shibley déf. Jotkus
Welch déf. Jotkus
McQuisten centre Truesdale
Demaine avant Pollack
Galbraith avant Durley
McDonald subs. Lapierre
Kenney Beauchamp
Ernst Jordan
Bell Barry
Desbiens

1ère période
1—Crane, McQuisten 3.10
2—Crane, Demaine 7.35
Punition: aucune.

2ème période
3—Crane, Galbraith 7.00
4—Crane, McDonald 10.30
Punition: Pollack.

3ème période
5—Can. Cement, Beauchamp 4.10
Punition: McQuisten.

TROISIEME PARTIE
CAN. PACKERS De SERRES
Taylor but Muir
Couture déf. Fairweather
McDonald déf. Ranger
Wheeler centre Gagné
Ryan avant Desrosiers
Armand avant Robert
Côté subs. Lawton
Morin Lanthier
Boily Charron
Brunelle Norton
Senecal Orchard

1ère période
1—De Serres, Robert 8.50
2—Can. Packers, Côté 10.50
Punition: MacDonald.

2ème période
Pas de point.
Punition: aucune.

3ème période
Punition: MacDonald, Lawton, Ryan.

Arbitre: Dave Campbell.

Un turc au théâtre Saint-Denis

Les amateurs de lutte qui se rendront lundi soir prochain, au théâtre Saint-Denis, auront l'occasion de faire connaissance avec un nouveau lutteur poids lourd, Omar Mullain, que le promoteur Lucien Riopel leur présentera dans une préliminaire de 30 minutes, une chute, en même temps que Grandvotz. Omar Mullain est un lutteur turc arrivé récemment de son pays où il a remporté tous les honneurs dans la classe des poids lourds. Attiré en Amérique par la réputation des Sonnenberg et des Zbysko, Mullain a l'intention de déclencher une campagne qui le conduira, espère-t-il, au championnat mondial.

Le promoteur Riopel a bien confiance que ce gros mais très, habile lutteur turc fera sensation à Montréal où les amateurs deviennent de plus en plus difficiles, et avec raison, après qu'ils ont été témoins de rencontres comme celles entre le champion du monde et Henri Deglane, la fine fleur de France.

Le comte Zarynoff, l'extraordinaire lutteur-acrobate, sera en finale de ce programme avec Joe Wagner, une nouvelle figure à Montréal. Wagner est un autre de ces hommes qui promettent beaucoup. Il possède une grande expérience de la lutte libre et il ne demande rien moins que de faire face aux meilleurs adversaires possibles, afin de gagner plus vite une réputation à laquelle il aspire surtout au Canada. Wagner est bien connu aux Etats-Unis mais il veut devenir populaire à Montréal, le grand centre de la lutte libre.

Il serait inutile de faire l'éloge de la rencontre Stasiak-Wladec Zbysko qui sera offerte en semi-finale. Les amateurs connaissent les deux hommes et ils savent à l'avance qu'ils verront un beau spectacle.

Jim Maloney et Jack Sherry, deux solides gaillards, ne se ménageront pas dans la préliminaire de vingt minutes.

Ce programme ne manquera pas d'attirer une foule considérable lundi soir, au théâtre Saint-Denis.

Suspendus pour trente jours

Milwaukee, 27. — La suspension de Tommy Loughram, de Philadelphie, ancien champion poids mi-lourd du monde, et de son gérant, Joe Smith, pour trente jours, a été annoncée par la Commission de boxe de l'Illinois.

Ils ont refusé de paraître devant la commission pour donner des explications sur le prétendu double cognat qu'ils sont supposés avoir signé pour le combat Dave Maier, ici, en octobre dernier.



La DIXIE

FAIT APPRECIER DAVANTAGE les sports... les réunions sociales... toutes les bonnes choses de la vie...

Les Dixies, en effet, ont tout ce qu'il faut pour satisfaire les gens en quête d'une cigarette virginienne de qualité supérieure... elles sont douces, fraîches, odorantes... la première bouffée vous dit pourquoi on les désigne comme les cigarettes donnant le plus de plaisir à fumer au Canada... bien roulées, elles se fument donc bien!

LA CIGARETTE SUPERIEURE



COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

T. Palacio possède un bon record

Tommy Palacio sera l'adversaire d'Arthur Giroux, dans la rencontre principale de lundi soir prochain au théâtre Gaiety, et s'il faut s'en rapporter aux nouvelles qui nous parviennent de New-York, le protégé d'Eugène Brosseau ne sera pas le seul dans l'arène ce soir-là.

Parmi les hommes que Palacio a combattus, mentionnons: Phil, Tobias, regardé comme l'un des meilleurs poids mouches au monde; Davey Adelman, un type qui a fait la vie dure à Pete Santol; Tommy Abobo, Beezy Thomas, Al Ragonia, au Madison Square Garden de New-York; Willie Rose et Joe McComas.

Palacio a aussi vaincu Bud Walley deux fois en douze assauts, la dernière fois dans un match pour le championnat des Iles Philippines. On se rappelle la belle lutte que Walley a livrée à Giroux au Forum et l'enthousiaste ovation qui l'a saluée à sa sortie de l'arène. Pour avoir vaincu Walley, Palacio est sûrement un brillant pugiliste, une étoile même de la classe des poids mouches.

Malgré l'excellente réputation de Palacio, Giroux a accepté avec plaisir de le rencontrer, car meilleurs sont ses adversaires, plus le petit Canadien français aime à les rencontrer. Le protégé d'Eugène Brosseau veut rencontrer à tout prix Albert Frenchy Bélanger, de Toronto, et il a l'intention de forcer le champion du Canada à venir défendre son titre à Montréal en remportant toute une série de victoires qui obligeront bien la Commission Athlétique à reconnaître ses droits au titre. Giroux est devenu l'un des meilleurs poids mouches au monde et il n'y a pas de raison pour que Bélanger refuse maintenant de lui accorder un match.

Il y aura sûrement une foule nombreuse pour encourager Giroux à la victoire lundi prochain, car tout d'abord, comme Canadien français il mérite l'encouragement de ses compatriotes, puis comme excellent pugiliste il a droit au support de tous les amateurs de boxe.

Une excellente semi-finale de huit rondes, un intéressant combat de six rondes et trois préliminaires de

quatre assauts forment la balance de l'intéressant programme de la soirée.

Ping-pong au Saint-Stanislas

Le cercle Saint-Stanislas de Kostka vient de former ses équipes de Ping Pong et serait prêt à rencontrer n'importe quel club de Ping Pong de Montréal, et lance un défi à tous bons clubs sans exception, surtout au club de la Montreal Light Heat & Power Cons., qui n'a pu digérer sa défaite d'il y a une couple d'années. Ces bons amis sont particulièrement invités à rendre visite à notre équipe.

Le Cercle Saint-Stanislas est situé dans le sous-sol de l'Ecole supérieure de Saint-Stanislas, angle des rues Gifford et de Lanaudière.

Pour plus amples informations, bien vouloir s'adresser à René Hamelin, 4838 rue de Brébeuf, AMherst 2358.

L'ouverture de l'exposition

Des chiens de toutes races et de toutes descriptions seront à l'affiche ce soir, au Drummond Medical Building Garage, 1414, rue Drummond. L'exposition canine de la Montreal Kennel Association qui s'ouvre à huit heures promet d'être un succès. On y verra le Pomérânien d'une livre et la Terre-Neuve de deux cents livres, le fier Pékinois, l'aristocratique Boston et le bound à la voix profonde. Pour la première fois depuis plusieurs années les chiens de chasse seront en vedette, grâce au concours de la Bird Dog Association, une association de sportsmen qui entend développer l'élevage du chien bound et du setter. En effet, les inscriptions sont aussi nombreuses pour les beagle hounds que pour la majeure partie des races populaires, telles que les Alsaciens, les fox-terriers, les Pékinois, les Pomérâniens, etc.

Deux classes intéressantes et pour lesquelles on peut encore faire des entrées sont celles réservées aux chiens des membres de la Y. M. C. A. ou des Boy Scouts où l'on verra des chiens de race et des

Tournoi de boxe au C. P. Rosemont

Le C. P. Rosemont, membre de l'Union athlétique amateur du Canada, fera son premier grand tournoi de boxe, le mercredi, 3 décembre, à 8 heures 15 p.m., dans la salle du cercle paroissial Sainte-Philomène de Rosemont, sur la 5ème avenue, près Masson. Le C. P. Rosemont désire garder la réputation que l'Association s'est faite dans le sport de la boxe amateur. Le programme sera de dix rencontres de boxe et de deux rencontres de lutte. Les meilleurs boxeurs et lutteurs de la province seront au programme.

Les organisateurs sont à l'œuvre depuis quelque temps et ils se sont en mesure de donner dans quelques jours les noms des boxeurs et lutteurs qui prendront part à ce tournoi.

Les billets sont en vente au local du C. P. Rosemont, 5ème avenue, près Masson. Le public constatera que les prix d'admission sont très populaires.

Pour informations, l'on pourra s'adresser au gérant, M. Ed. Girard, 5580, 8ème avenue, Rosemont.

Aux Communes britanniques

REJET DE LA MOTION DE CENSURE GAULT SUR LE DUMPING DES CÉRÉALES ÉTRANGÈRES. REJETÉ PAR UN VOTE DE 224 A 139

Londres, 27 (S. P. C.). — A 224 voix contre 139, la Chambre des Communes a rejeté la motion du député conservateur le lieutenant-colonel Hamilton Gault, autrefois de Montréal, accusant le gouvernement d'inaction devant le dumping de céréales étrangères.

Réclamant des mesures immédiates contre le dumping, le lieutenant-colonel Gault a dit que des 71 millions de quintaux de blé que la Grande-Bretagne a importé du début de l'année au 30 septembre, 3 millions et demi de quintaux provenaient de Russie, qui l'a vendu 20 shillings 1-4, ce qui équivaut à environ la moitié du coût de production de cette céréale en Grande-Bretagne. Le lieutenant-colonel Gault a ajouté que le dumping s'est aggravé de juin à novembre, la Russie ayant exporté en Grande-Bretagne pendant ces six mois 6 millions de quintaux de blé à une moyenne de 6 shillings 18 sous.

Un des principaux députés libéraux, sir Donald Maclean, a fait observer que le Canada a fourni à un prix inférieur au coût de production britannique la plus grande partie des importations de blé de la Grande-Bretagne. Il a dit que, d'accord avec son chef, M. Lloyd George, il croit qu'un pays libre-échangiste ne doit pas se soumettre au dumping, mais qu'il faut tout de même prouver qu'il y a dumping.

Un député travailliste d'origine canadienne, M. A. W. Haycock, a affirmé que si le dumping est un crime, les Canadiens sont de beaucoup les plus grands criminels dans tout cela, parce qu'ils ont exporté à des prix de dumping plusieurs quintaux de blé pour chaque quintal exporté par la Russie. Nous devons, a-t-il ajouté, demander au Canada de nous traiter avec justice; si le reste du monde nous traitait comme le Canada nous traite, nous ne pourrions pas vivre.

M. M. A. Gillet, secrétaire du département du commerce d'outre-mer, a reproché aux conservateurs de chercher à incriminer la Russie et d'affecter d'ignorer complètement la situation extraordinaire causée par les immenses surplus de blé du Canada et des États-Unis. La Russie, selon lui, n'a produit que 10 pour cent du surplus mondial de blé. Il a dit que les conservateurs ont nu à leur cause en exagérant l'orge russe, a-t-il ajouté, il est vrai, pris sur le marché à la place du Canada et des États-Unis, mais pourquoi le peuple britannique ne bénéficierait-il pas des meilleurs prix? La Russie, a dit M. Gillet en terminant, a un pressant besoin d'argent. Aucun autre pays ne désire plus que la Russie obtenir les meilleurs prix pour ses produits et si l'Union soviétique vend un peu meilleur marché que les autres pays, elle le fait par besoin et non pour fins de désorganisation.

Feu M. Augustin Mailloux

M. Augustin Mailloux, autrefois de Beauharnois, est décédé hier, au no 2031 rue de Berri, Montréal.

Le défunt, âgé de 83 ans, était né à St-Timothée et était bien connu dans le comté de Beauharnois.

Il laisse sa femme, née Céline Bourdon, ses fils, Hercule, gérant de la St. Lawrence Furniture, à la Rivière-du-Loup; Gustave, curé à Coteau-du-Lac; Marc, agent d'assurances; David, vicar à Rigaud; Laurent, médecin; Paul, importateur; ses filles, Maria (Mme J. R. Poirier), Estelle (Mme J. Desnoyers), Pauline (Mme H. Rochon), Adrienne (Mme W. Leduc), et Lucienne, employée à la Caisse nationale d'économie; ses gendres, Jos. Poirier, Jos. Desnoyers, W. Leduc et H. Rochon; ses bruns, Mme H. Mailloux et Mme L. Mailloux ainsi que nombre de petits-enfants.

Le service funèbre sera célébré à l'église Saint-Clement de Beauharnois, le samedi 29 courant, à 10 heures.

Pour respecter le désir du défunt on est prié de ne pas adresser de fleurs.

Les fumées nuisibles

PROJET D'UN NOUVEAU RÈGLEMENT MUNICIPAL.

La Commission échevinale chargée d'étudier les moyens à prendre pour faire disparaître les fumées nuisibles s'est réunie hier après-midi, sous la présidence de M. W. S. Weldon, membre du comité exécutif. La commission a décidé d'abroger l'ancien règlement et de soumettre le nouveau règlement au conseil, pour mise en vigueur immédiate.

Le nouveau règlement comporte la création d'une division d'inspection sous la direction d'un fonctionnaire du département des travaux publics. Les inspecteurs auront droit de pénétrer dans tout local où la fumée deviendra une nuisance.

En plus, il faudra, pour installer des chaudières et des bouilloires, soumettre le plan au département des travaux publics, et indiquer le genre de combustible que l'on entend utiliser. Les ingénieurs du département pourront ainsi modifier les plans des chaudières.

Les inspecteurs utiliseront pour table de comparaison dans leurs inspections l'échelle comparative Ringleman. Toute personne ou compagnie qui occasionnera ou fera dégrader de la fumée au point de dépasser le point comparatif 3 de la carte Ringleman, pendant plus de cinq minutes par heure, ou bien égalera ou dépassera le no 2 pour une période de plus de 15 minutes par heure, ou le no 1 pour plus de 30 minutes par heure, sera passible d'une amende.

Les dispositions du règlement s'appliquent aux chaudières, machines à vapeur, concasseurs de pierres, pelles excavatrices, grues mécaniques, rouleaux, chaudières à goudron.

Il faudra obtenir un permis pour toute installation nouvelle de chaudière. Et toute usine qui ne se conformera pas aux dispositions du règlement quant à la fumée pourra être close par la ville.

MM. les échevins Weldon, Trépanier, Charbonneau, Hogan, et les ingénieurs Blanchard, Marchand et Fortin, assistaient à la réunion.

Les écoles dans la province

Québec, 27. (D. N. C.). — Le volume: "Liste des municipalités scolaires de la province de Québec", publié par le département du secrétaire provincial, vient d'être publié. En le parcourant rapidement, on trouve que le nombre des écoles dans les différentes villes de la province de Québec est actuellement de 758, tandis qu'il se chiffre à 6,750 dans les campagnes.

D'après les mêmes statistiques, il y a présentement dans le Québec 1,846 municipalités scolaires, 7,508 écoles soit complémentaires, soit intermédiaires, soit élémentaires, qui sont sous le contrôle de commissions scolaires.

Les autres maisons d'enseignement sont partagées comme suit: 527 écoles primaires indépendantes, 18 écoles normales, 25 collèges classiques ayant un personnel de 1,018 professeurs; 4 universités, avec un personnel de 1,028 professeurs; et 47 écoles spéciales, avec 999 professeurs. Le personnel qui se dévoue à l'enseignement dans les 8,179 écoles de la province forme un total de 23,835 professeurs qui se répartissent comme suit: 2,532 instituteurs laïques, 3,681 instituteurs religieux, 10,866 institutrices laïques, 6,756 institutrices religieuses. Le département de l'Instruction publique dispose d'un personnel de 91 inspecteurs qui, à des dates déterminées, font la visite des diverses maisons d'enseignement.

Examens en droit

Il y aura des examens écrits pour les étudiants de la Faculté de droit, aux dates suivantes: 3 décembre, sur le droit commercial et maritime, le droit criminel, la procédure civile et la législation; le 9 décembre, sur le droit civil (1ère année), le droit civil (2ème et 3ème années), et l'histoire du droit; et le 15 décembre, dernière séance, sur la procédure civile, le droit romain, le droit administratif, le droit municipal, le droit international, le droit constitutionnel et l'économie politique.

Ces examens auront lieu le soir, à 7 heures 30.

Nouvelle association

PREMIERE REUNION DES "HOMMES D'AFFAIRES DU CENTRE"

Les hommes d'affaires du centre ont senti le besoin de se grouper en association. Les membres de l'Association des Hommes d'affaires du Centre se réunissaient pour la première fois hier soir au magasin de M. Joseph Lagarde, angle Saint-Denis et Rachel. Tous ceux qui ont pris la parole ont appuyé sur la nécessité pour nos hommes d'affaires de se grouper afin de pouvoir soutenir la concurrence des maisons étrangères. On a même parlé d'une fédération de toutes les associations d'hommes d'affaires canadiens-français de l'île. L'enthousiasme semble bien régner au sein de la nouvelle association. Pour terminer la soirée, MM. de Repentigny et Roussel ont donné un programme de folklore.

L'homme d'affaires, dit M. R. Ouimet, le président de la nouvelle association, est l'intermédiaire entre le grand financier et le public; il prête journalement son appui à son client. Il partage les succès et les épreuves de ses concitoyens auxquels il doit souvent faire crédit. Il est souvent la victime d'une concurrence déloyale et injuste qui vient lui enlever ses clients. Il faut à tout prix prévenir l'égorgement du commerce canadien-français, surtout dans le vêtement. Il ne s'agit pas de lancer le cri de race, mais bien de réveiller le soldat endormi exposé à périr. L'union et l'encouragement mutuel ont été des gages de succès pour nos adversaires commerciaux; ce sera pour nous l'antidote.

L'Association a fait distribuer des pancartes à tous ses membres pour qu'ils les affichent dans leur vitrine. Notre classe moyenne, qui a l'aisance, ne trouve rien de bon, si elle ne va l'acheter dans les grands magasins du centre, surtout chez des étrangers. Il nous faut faire l'éducation de nos femmes et de nos enfants. Il nous faut nous unir si nous ne voulons pas que d'ici quelques années nous n'apercevions plus dans nos rues que des enseignes que nous ne pourrions plus même lire. Quatre cents marchands qui s'encourageraient simplement entre eux, ce serait déjà un gage de succès.

Il n'y a qu'un mois que l'Association des Hommes d'affaires du Centre est fondée, et déjà elle compte plus de cent cinquante membres en règle, elle a reçu de nombreuses demandes. Mais on n'a parcouru encore que pour ainsi dire les rues Saint-Denis, Rachel et Mont-Royal; le travail de recrutement est loin d'être terminé. Toutes les autres parties de la ville avaient leurs associations: hommes d'affaires de l'est, du centre, du nord, etc. Les marchands et hommes d'affaires du centre qui s'étend de la rue Sherbrooke aux voies du Pacifique et de l'avenue du Parc à la rue Iberville restaient sans organisation. Il faut que la nouvelle association vive. Il sera peut-être possible ensuite de grouper en une fédération toutes les Chambres de Commerce et associations d'hommes d'affaires canadiens-français.

La lutte est difficile pour le commerce canadien-français, dit à son tour M. Joseph Lagarde, à cause de la crise, et aussi à cause de circonstances spéciales. Nous commençons au bas de l'échelle, en comptant sur la seule sympathie des nôtres. On m'a averti de ne pas parler d'une certaine race: le pas pour le faire, mais j'aime les miens et je voudrais voir les miens protégés d'abord.

Mais si nous ne sommes pas encouragés, à qui la faute? Regardons l'habit et les chaussures que nous portons et voyons si nous n'avons pas à rougir. Achetons nos marchandises dans notre propre quartier; nous donnons souvent le mauvais exemple à nos clients en allant acheter chez des étrangers. Nous nous jalons trop. Nous avons peur de donner un coup de main au voisin. Un client vient vous demander un article que vous n'avez pas: pourquoi ne pas lui dire: "Allez donc chez mon excellent ami Un Tel, vous trouverez ce qu'il vous faut et vous serez bien servi"? Chez les étrangers, c'est comme cela que les choses se font et l'on partage les profits.

M. L.-M. Cornélius félicite les promoteurs de la nouvelle association qu'il déclare absolument nécessaire. Il a été il y a bien des années un des pionniers du centre qui était alors le nord. Lorsqu'il est arrivé de la campagne pour s'établir à l'avenue Mont-Royal, ses fournisseurs lui ont dit qu'il serait aussi bien d'aller s'établir sous le pont Victoria. Mais il avait foi au développement de la métropole. Il est pour la décentralisation. M. J.-V. Boudrias, le président de l'Association des Hommes d'affaires de Ville-Marie, vient de demander qu'on s'oppose au transport du marché Bonsecours en invoquant l'exemple de Paris où les halles sont encore au même endroit.

Il est vrai que les halles de Paris sont toujours au même endroit, mais elles occupent le centre de Paris qui s'est développé normalement suivant un plan. Il ne faudrait pas oublier que les affaires sont bel et bien décentralisées: il existe peut-être une trentaine de centres d'affaires, il existe huit ou dix gares toutes des gares terminales. Il faut aller s'insérer dans les villes étrangères, mais sans oublier la topographie propre de Montréal, sans oublier le Saint-Laurent, la rivière des Prairies, le Mont-Royal. Toutes ces questions pourront se discuter dans l'association. Elle pourrait ainsi être un bureau de recherches en même temps qu'un repart pour le commerce canadien-français. Il félicite les jeunes de leur initiative.

Ont aussi adressé la parole: MM. S. Noury, Bordeleau, J.-V. Boudrias, président de l'Association des Hommes d'affaires de Ville-Marie, Paul-A. Pinard, J.-L.-A. Charbonneau, Lasalle, M. Roy, de la Chambre de Commerce de Verdun, à assurer les hommes d'affaires du centre de l'appui de Verdun qui ne demandent pas mieux que de se grouper en fédération.



Chez DUPUIS

Rues Sainte-Catherine - Saint-André - Demontigny - Saint-Christophe - Plateau 5151

Une grande recherche de garnitures caractérise les Nouveaux manteaux d'hiver

Pour dames et jeunes filles



Vous serez sûre d'être dans la note si vous choisissez votre manteau d'hiver parmi ce lot qui comprend les coupes les plus nouvelles avec des agrémentés de nervures et riches garnitures de fourrure souple et fournie.

Les tissus sont riches et souples: tricolaine, broadcloth ou drap sedan et autres. Fourrures diverses dans les tons de brun foncé ou tout noir: "jeannette", caracul, bébé lynx, lapin, rat musqué, castor français.

Plusieurs modèles en brun ou en vert, mais la plupart d'un beau noir.

Tailles 14 à 20, 36 à 42 et 44

TRES SPECIAL, chacun 29.95

DUPUIS FRERES—au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Profitez de nos conditions faciles de paiement

Tous nos manteaux garnis de fourrure, de 25.00 et plus peuvent être achetés en payant 20% comptant et la différence, plus un léger supplément, en 4 paiements mensuels égaux.

Le cas de Demitrovitz

Le jury du coronar a tenu John Demitrovitz criminellement responsable de la mort de sa femme, Mary, qui a succombé à une blessure faite par une balle de revolver. Demitrovitz a comparu devant le juge Cusson et a protesté de son innocence, disant qu'il vivait en très bonne intelligence avec sa femme qu'il avait épousée dix mois auparavant seulement et que sa mort provenait d'un simple accident. Le juge a fixé au 3 décembre son enquête préliminaire.

Dans une déclaration écrite qu'il a faite à la police, Demitrovitz raconte qu'il examinait un revolver lorsque sa femme vint le laquer. Au moment où elle se trouvait en face de l'arme, le coup partit sans que l'accusé sût pourquoi, la balle traversant la poitrine et le cœur de sa femme. Demitrovitz partit pour aller chercher un médecin mais n'en trouva pas. Il se rendit à Lachine et téléphona de là chez lui pour s'informer de l'état de la victime. On lui déclara qu'elle était morte. Il se rendit à pied et en automobile jusqu'à Sudbury, Ontario, où il décida de se remettre entre les mains de la

police. C'est là que l'inspecteur Victor Foucault et le sergent-détective Therrien sont allés le chercher.

98,843 passagers

Dans les trois périodes de navigation de 1928 à 1930, les paquebots de la classe "Duchess" du Pacifique Canadien ont transporté entre la Grande-Bretagne, Québec et Montréal 98,843 passagers. Des "Duchess", c'est le "Duchess of Bedford", le premier lancé des quatre paquebots de cette classe, qui a transporté le plus grand nombre de passagers. Voici comment est reparti le total de 98,843: "Duchess of Bedford", 29,144; "Duchess of Atholl", 28,348; "Duchess of York", 25,630; "Duchess of Richmond", 15,713. Il est à noter que les deux derniers ne sont en service que depuis 1929. On sait que le "Duchess of Bedford" a été le premier paquebot de 20,000 tonnes à remonter le Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

Les quatre "Duchess" ont fait 142 voyages en ces trois années. La première année, le "Duchess of Bedford" et le "Duchess of Atholl" ont transporté 15,843 passagers, la seconde année, les quatre "Du-

chess" en ont transporté 40,185. Le total des passagers qu'ils ont transporté cette année s'élève à 42,835, ce qui indique que malgré le malaise économique, les quatre paquebots ont été plus achalandés que jamais.

Les quatre "Duchess" ont transporté beaucoup plus de passagers d'Europe en Amérique que d'Amérique en Europe: 57,383 en comparaison de 41,460.

Souper aux huîtres à Verdun

Le souper aux huîtres de la Chambre de commerce de Verdun aura lieu ce soir à la salle des Chénobers de Verdun, 4133, boulevard Lasalle. Tous sont invités.

A Ahuntsic

Ce soir, à 8h. 30, l'Association Ouvrière du quartier Ahuntsic donnera un euechre à la Salle Chénobers, située à 10223 blvd St-Laurent. Il y aura de nombreux prix de présence et autres pour les gagnants. Son Honneur le maire Camillien Houde y assistera.

Maisons d'éducation

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tél. FBentnae 5344 Montréal

Le King's Country

Le cargo "King's County" entré au bassin de radoub de la Canadian Vickers aujourd'hui. Ce navire s'est échoué à un demi mille en aval du pont de Québec à la fin de la semaine dernière. On a constaté une voie d'eau dans la coque.

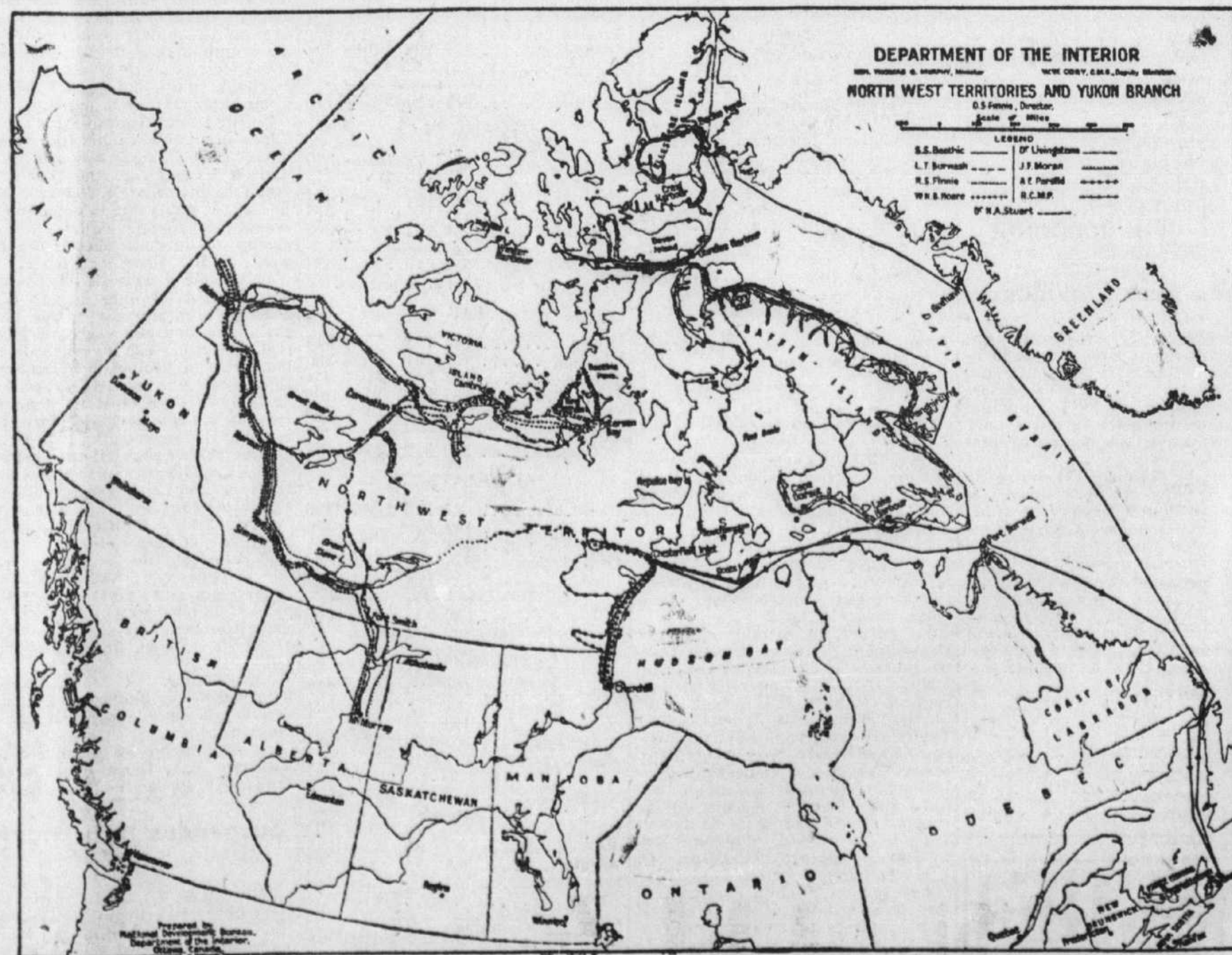
Université de Montréal

FACULTE DES LETTRES
COURS D'HISTOIRE DE L'ART

Le vendredi 28 novembre, à 8 heures du soir, dans la grande salle des conférences de l'Université de Montréal, M. le professeur Lagacé donnera la 3ème leçon de son cours sur l'histoire de l'art. Il parlera de la décadence italienne et de l'école espagnole.



M. STANLEY BALDWIN, chef du parti conservateur de Grande-Bretagne, et MARGARET BONDFIELD, ministre du travail dans le cabinet MacDonald.



La carte ci-dessus indique les itinéraires approximatifs suivis par les fonctionnaires du gouvernement fédéral dans l'exécution d'études, d'inspections et de patrouilles dans les régions arctiques du Canada. On voit dans la partie orientale la route empruntée par le "Beothik" au cours de l'expédition annuelle que dirigeait M. George P. Mackenzie, et qui a embrassé une distance d'environ 9,000 milles; le voyage du Dr H. A. Stuart entre Pangnirtung, île de Baffin, et Point Inlet; en outre, les patrouilles effectuées par des membres des détachements de gendarmerie stationnés à la Presqu'île de Bache, ainsi qu'à Dundas Harbour, Pond Inlet, Pangnirtung, Lake Harbour, Port Burwell et Chesterfield. Dans la partie occidentale des investigations ont été faites par le major L. T. Burwash, M. A. E. Forsyth, M. W. H. Hoare, le Dr L. D. Livingstone, M. Richard Finnie; une tournée d'inspection a été effectuée par M. J. F. Moran, et les patrouilles accom-